

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN Intra-muros (Saône-et-Loire)
6, avenue du Morvan
Parcelle AW 305p et AW 325p*

« *Projet d'extension de la Clinique du Parc-Ambulatoire* »



Rapport de diagnostic archéologique Sous la direction de Tristan DESSOLIN

Numéro d'arrêté préfectoral : 2018/342
Code opération patriarche : 043385
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2018.6

Décembre 2018
Autun: **S**ervice **A**rchéologique de la **V**ille d'**A**utun



Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN Intra-muros (Saône-et-Loire)
6, avenue du Morvan
Parcelle AW 305p et AW 325p*

« Projet d'extension de la Clinique du Parc- Ambulatoire »

Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de Tristan DESSOLIN

avec la collaboration de:

Loïc ANDROUIN (Université de Bourgogne-Franche-Comté)
David CAMBOU (Inrap)
Anne DELOR-AHÜ(Inrap)
Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun)
Didier LAMOTTE (Inrap)
Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Numéro d'arrêté préfectoral : 2018/342
Code opération patriarche : 043385
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2018.6

Décembre 2018
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Données administratives, techniques et scientifiques

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques.....	4
Sommaire	5
FICHE SIGNALETIQUE.....	7
Introduction	11
I. Localisation et contexte.....	12
I.1. Contexte géologique	12
I.2. Environnement archéologique pour l'époque antique (Y. Labaune)	12
I.2.1 Le decumanus D9.....	12
I.2.2 L'enceinte d'origine augustéenne : la courtine et une possible tour dans l'emprise du projet.....	19
I.2.3 Le cas de la zone non aedificandi longeant l'enceinte d'origine augustéenne	19
I.2.4 L'îlot antique VIII/IX 3 (îlot correspondant à l'emprise de notre diagnostic)	26
I.2.5 L'îlot antique VIII/IX 3 (îlot voisin de l'emprise de notre diagnostic)	30
I.3 Environnement archéologique pour l'époque médiévale, moderne et contemporaine (Y. Labaune).....	30
II. Stratégie d'intervention et contraintes	34
II.1. Phase terrain.....	34
II.2 Méthode d'enregistrement des données.....	34
III. Résultats : description des vestiges rencontrés.....	36
III.1 L'enceinte romaine et la zone non construite.....	36
III.1.1 Difficultés d'intervention sur la fortification.....	36
III.1.2 Occupation de la zone non construite	36
III.1.3 Epoque Médiévale	42
III.2 Le decumanus D9	42
III.2.1 Mise en place du decumanus.....	43
III.2.2 Evolution	43

<i>III.2.3 Abandon</i>	44
III.3 L'îlot VIII/IX 3	44
<i>III.3.1 Mise en place</i>	44
<i>III.3.2 Abandon</i>	47
IV. Synthèse des découvertes	48
V. Estimation de la puissance stratigraphique et du niveau d'apparition des vestiges	48
Bibliographie	49
Table des illustrations	51
Annexes	54
Annexe 1. Description des Unités Stratigraphiques	55
Annexe 2. Etudes spécialisées et expertises du mobilier	63
Annexe 3. Inventaires	113
Annexe 4. Listing des points topographiques	123
Annexe 5. Arrêté de prescription et projet d'intervention	127

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Numéro du site – service municipal d'archéologie d'Autun et Musée Rolin : 2018.6

Numéro de site – DRAC : néant

Région : Bourgogne

Département : Saône-et-Loire

Commune : Autun

Lieu-dit / adresse actuelle : Clinique du Parc, 6 avenue du Morvan

Cadastre : AW 305p et AW 325p

Propriétaire au moment du diagnostic : SCI des Remparts

Statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant

Cordonnées moyennes Lambert 93 : x = 798362,386 ; y = 6650870,723

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Numéro de l'arrêté préfectoral – SRA : 2018/297 du 8 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Responsable scientifique : Tristan DESSOLIN (service archéologique d'Autun)

Opération : diagnostic archéologique

Code opération Patriarche : 043385

Réalisée par : Tristan DESSOLIN ; Yannick LABAUNE ; Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun)

Phase terrain : 24 septembre au 5 octobre 2018

Raison de l'intervention : projet d'extension de la clinique du Parc - Ambulatoire

Superficie à diagnostiquer : 1060 m²

Superficie utile couverte par les sondages : 182,75 m²

Taux d'ouverture par rapport à la superficie totale à diagnostiquer : 17,24 %

LE DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 137

Nombre de figures : 34

Rédaction : Tristan DESSOLIN (service archéologique d'Autun)

Expertise céramologique : Anne DELOR-AHÛ (Inrap)

Expertise des figurines: Loïc ANDROUIN (Université de Bourgogne-Franche-Comté)

Expertise archéo-zoologique : David CAMBOU (Inrap)

Expertise roche décoratives : Didier LAMOTTE (Inrap)

Expertise « Petit mobilier », indices artisanaux : Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Photogrammétrie : Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

Cartographie : Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

DAO, PAO : Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

LES RÉSULTATS

Substrat atteint.

Mots clés :

Sur la chronologie : I^{er} au III^{ème} siècle de notre ère. Moyen-Age

Sur la nature des vestiges immobiliers : voirie, sol, habitat

Sur la nature des vestiges mobiliers : roches décoratives, faune, céramique, industrie osseuse, déchets artisanaux, «*instrumentum*».

Problématique de la recherche et principaux résultats :

Ce diagnostic prend place dans une portion de la ville particulièrement intéressante. En effet, les derniers mètres entre le rempart antique et les premiers ilots ne sont pas les mieux documentés. La présence de nombreux réseaux enterrés ne nous a malheureusement pas permis d'atteindre et de documenter le rempart antique en élévation dans ce secteur. Pour les mêmes raisons nous n'avons pas pu confirmer, ou infirmer, la présence de la tour « R29 » à cet endroit.

Malgré ces contraintes techniques, cette opération a livré un grand nombre d'informations relatives à l'occupation de ce secteur. L'un des deux sondages profonds ouverts dans notre fenêtre de diagnostic nous a permis de documenter les derniers mètres du système viaire. Cette voirie, le *decumanus* D9, construite assez légèrement, a été régulièrement rechargée sur une période relativement courte. Ces nombreuses recharges s'accompagnent d'une évolution très rapide des fossés bordiers. Ainsi, plusieurs fossés sont recreusés durant le premier siècle.

Dans le prolongement de cette rue, se trouve la bande d'espace non construite qui longe le rempart et le premier îlot. Un second sondage profond permet de mettre en évidence les différents sols qui se succèdent sur cet espace. Le substrat a été atteint à cet endroit, scellé par une succession de sols et de remblais. Plusieurs de ces niveaux de circulation ont pu être vus en plan, à la surface irrégulière et indurée. Parmi ces remblais, une couche contenant des quantités importantes de fragments de roches décoratives qui ont fait l'objet d'une étude. Elle témoigne de la présence d'un habitat riche à proximité.

A la suite de l'abandon de ce secteur au cours du III^{ème} siècle, un fossé de drainage médiéval s'implante dans l'espace non construit bordant le rempart, à un endroit où les couches marquent une inflexion dans laquelle l'eau devait stagner.

Cette fenêtre de diagnostic a permis de dégager l'angle d'un îlot jouxtant le rempart, l'îlot VIII/IX 3. Seul le niveau le plus récent a été dégagé en plan. Il s'agit d'un ensemble de sols présentant des impacts thermiques et des restes de mortier de tuileau. Les deux murs qui fermaient cet îlot ont été récupérés. Il est possible qu'au cours du I^{er} siècle de notre ère, cette partie de l'îlot ait été utilisée pour une activité de production d'objets en os comme des épingles.

Les horizons d'abandon du III^{ème} siècle présentent les traces d'une fréquentation artisanale, notamment liée à la métallurgie des alliages cuivreux. Ils ont aussi livré de grandes quantités de restes de faune, typiques d'activités de boucherie. Deux activités différentes de traitement des carcasses de bœuf ont été distinguées. L'îlot est définitivement abandonné à la fin du III^{ème} siècle et le secteur demeurera peu fréquenté jusqu'au XIX^{ème} siècle..

Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération : rebouchage des tranchées de diagnostic.

Remarque : version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne le 14/12/ 2018.

GENERIQUE DE L'OPERATION

Responsable scientifique, titulaire de l'autorisation de fouille :

Tristan DESSOLIN (Service Archéologique de la Ville d'Autun, SAVA)

Techniciens de fouille :

Angélique TISSERAND (SAVA)

Yannick LABAUNE (SAVA)

Topographie :

Angélique TISSERAND (SAVA)

Photogrammétrie :

Tristan DESSOLIN (SAVA)

Détecteur à métaux :

Yannick LABAUNE (SAVA)

Post-fouille :

Tristan DESSOLIN (SAVA) : rédaction, nettoyage, inventaire et conditionnement mobilier,

Angélique TISSERAND (SAVA) : DAO, PAO

Expertises scientifiques / études de mobilier :

Loïc ANDROUIN (Université de Bourgogne-Franche-Comté)

David CAMBOU (Inrap) : archéo-zoologie

Anne DELOR-AHÜ (Inrap) : céramologie

Yannick LABAUNE (SAVA) : expertise « petit mobilier » et indices artisanaux

Didier Lamotte (Inrap) : expertise roches décoratives

Terrassements :

Entreprise SNTAM

Suivi scientifique :

Laure DOBROVITCH – conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

Résultats

Introduction

Un projet d'extension de la clinique du Parc, comprenant la construction d'un bâtiment de chirurgie ambulatoire sur sous-sol, est prévu sur une parcelle située en périphérie occidentale de la ville antique (**fig. 1**). Cette parcelle est limitée à l'ouest par le rempart d'origine augustéenne, conservé en élévation.

Ce projet a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique (2018/342) qui a été réalisé sur une durée de dix jours du 24 septembre au 5 octobre 2018 par le Service Archéologique de la Ville d'Autun, conformément au projet de diagnostic validé par le Service Régional de l'archéologie.

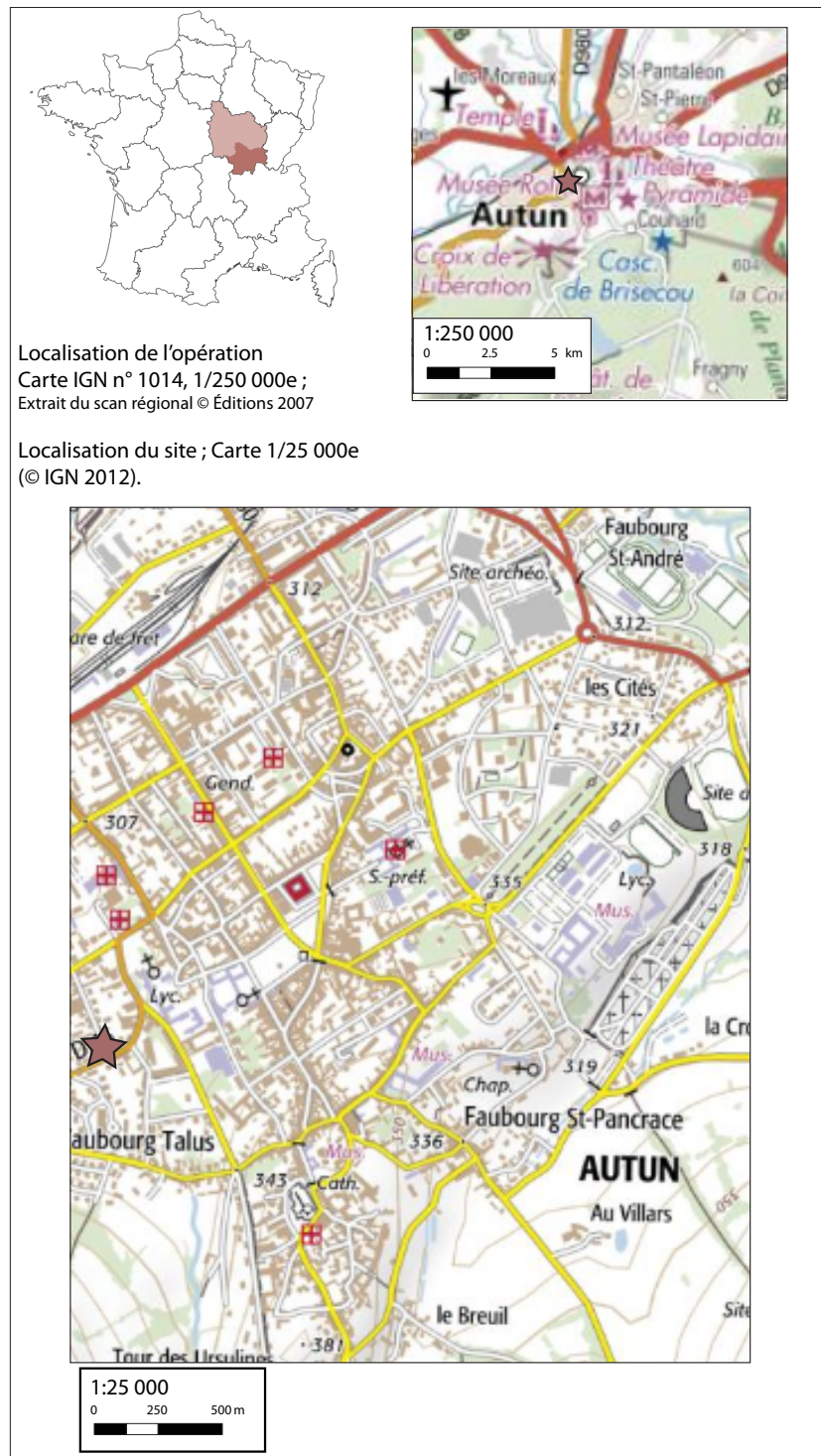


Fig. 1. Localisation de l'opération sur fond de carte IGN
(1 : 250 000, 1 : 25 000).
DAO T. Dessolin

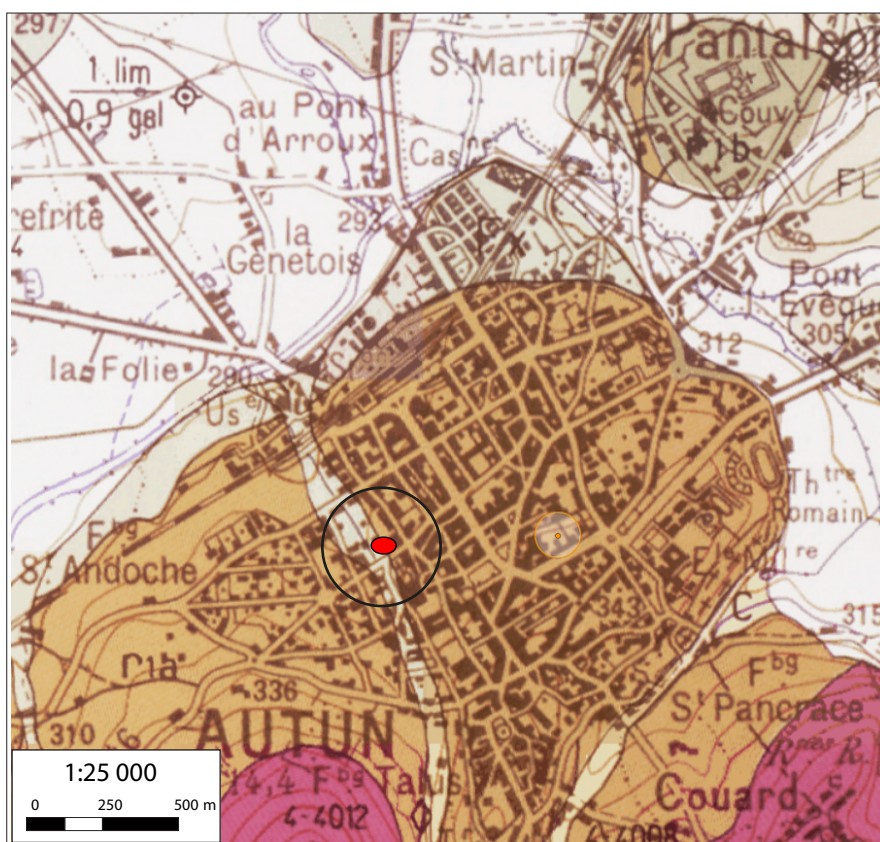
I. Localisation et contexte

I.1. Contexte géologique

L'emprise foncière concernée par ces travaux est localisée en périphérie occidentale de la ville romaine, sur le tracé d'un des étroits vallons délimitant le tracé losangique du plateau accueillant l'espace urbain. Au fond de ce vallon coule le ruisseau dit de Chaumont (cadastre 1822), de Riveau ou de Mugnes (plan 1889) ou encore des Tanneries (plan 1931), avant de se jeter dans l'Arroux en aval du pont Saint-Andoche. Ce cours d'eau a été canalisé dans une conduite souterraine à l'emplacement de notre intervention à la fin du XIX^{ème} siècle. (après 1889) ou au début du XX^{ème} siècle. (avant 1931). Il ne reste actuellement aucune trace de ce vallon dans la topographie du secteur.

La couverture superficielle à l'emplacement de notre intervention se caractérise par des colluvions limono-argilo-sableuses et parfois caillouteuses des fonds de vallons notées C sur la carte géologique à notre disposition (**fig.2**), liées à l'activité hydraulique du cours d'eau précédemment évoqué.

Fig. 2. Localisation de l'intervention sur la carte géologique du secteur.
Ech. : 1 : 25 000.
DAO T. Dessolin.



I.2. Environnement archéologique pour l'époque antique (Y. Labaune)

L'opération prend place dans l'angle sud-ouest de l'îlot antique VIII/IX 3 situé en périphérie occidentale de l'espace urbain (**fig. 1**). A l'ouest, l'emprise à diagnostiquer s'étend jusqu'à l'enceinte d'origine augustéenne conservée en élévation et qui sert encore actuellement de mur de soutènement à la parcelle. Au sud, cette emprise se poursuit jusqu'au tracé de la rue décumane séparant les îlots VIII/IX 3 et IX/X 3, le *decumanus* D9 (Labaune, Kasprzyk, 2008) (**fig. 3**).

I.2.1 Le *decumanus* D9

Au sein de la trame viaire autunoise, cette rue semble se situer en dehors de la norme, et ce à plusieurs titre.

En premier lieu sa position topographique ne paraît pas anodine : médiane, elle sépare la ville en deux parties d'égale importance, à l'instar du *cardo* principal. D'autre part, elle se situe à égale distance des deux rues *decumanes*, décalées sous la forme d'une baïonnette, menant à l'est à la porte Saint-André (D8) et à l'ouest à la porte Saint-Andoche (D10), cette dernière s'élevant à 200 mètres environ au sud de notre intervention (**fig. 4**).

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE

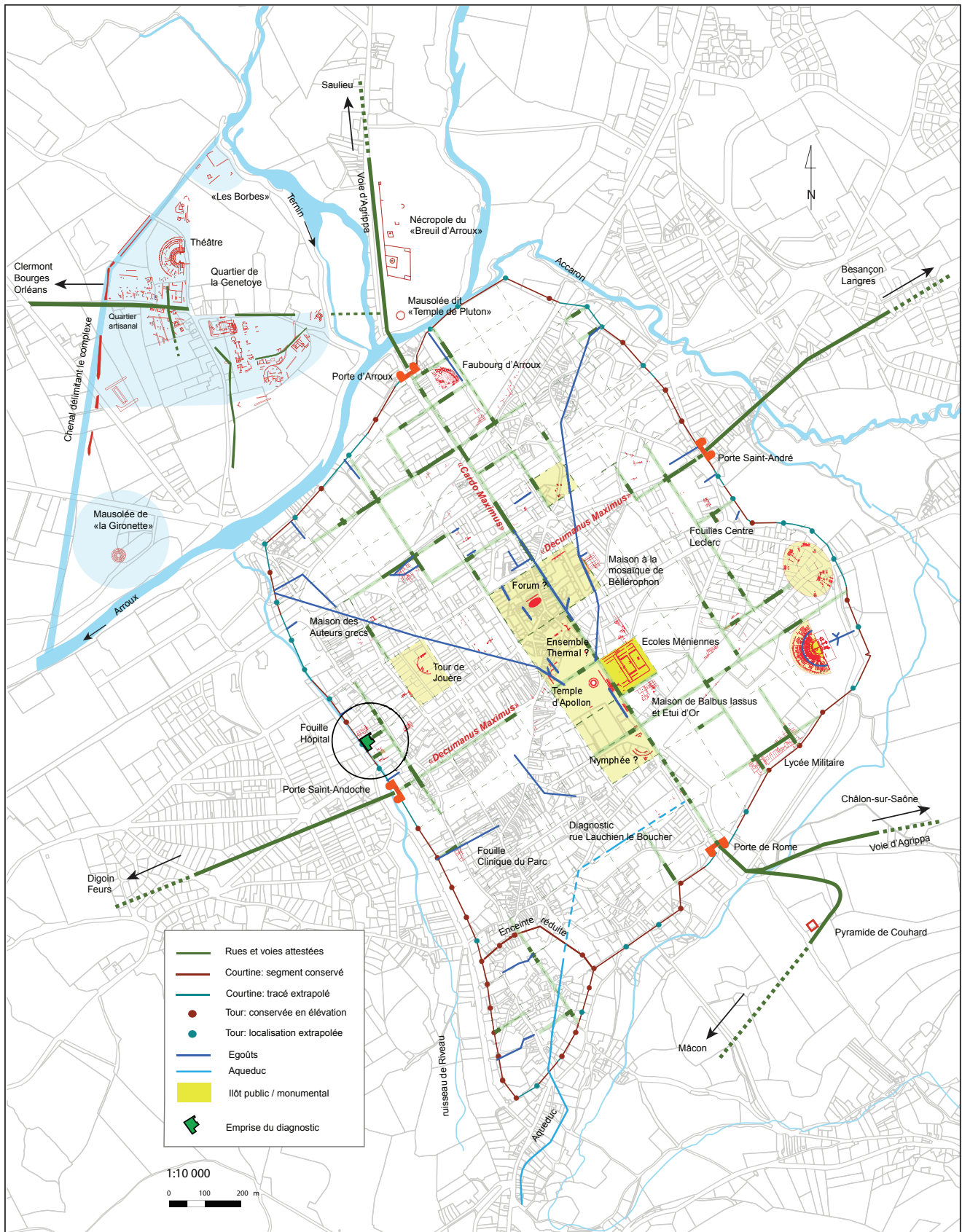


Fig. 3. Localisation de l'opération (emprise en vert) sur le plan de synthèse des découvertes réalisées à Autun.

Sans échelle, DAO Y. Labaune d'après M. Kasprzyk, A. Tisserand.

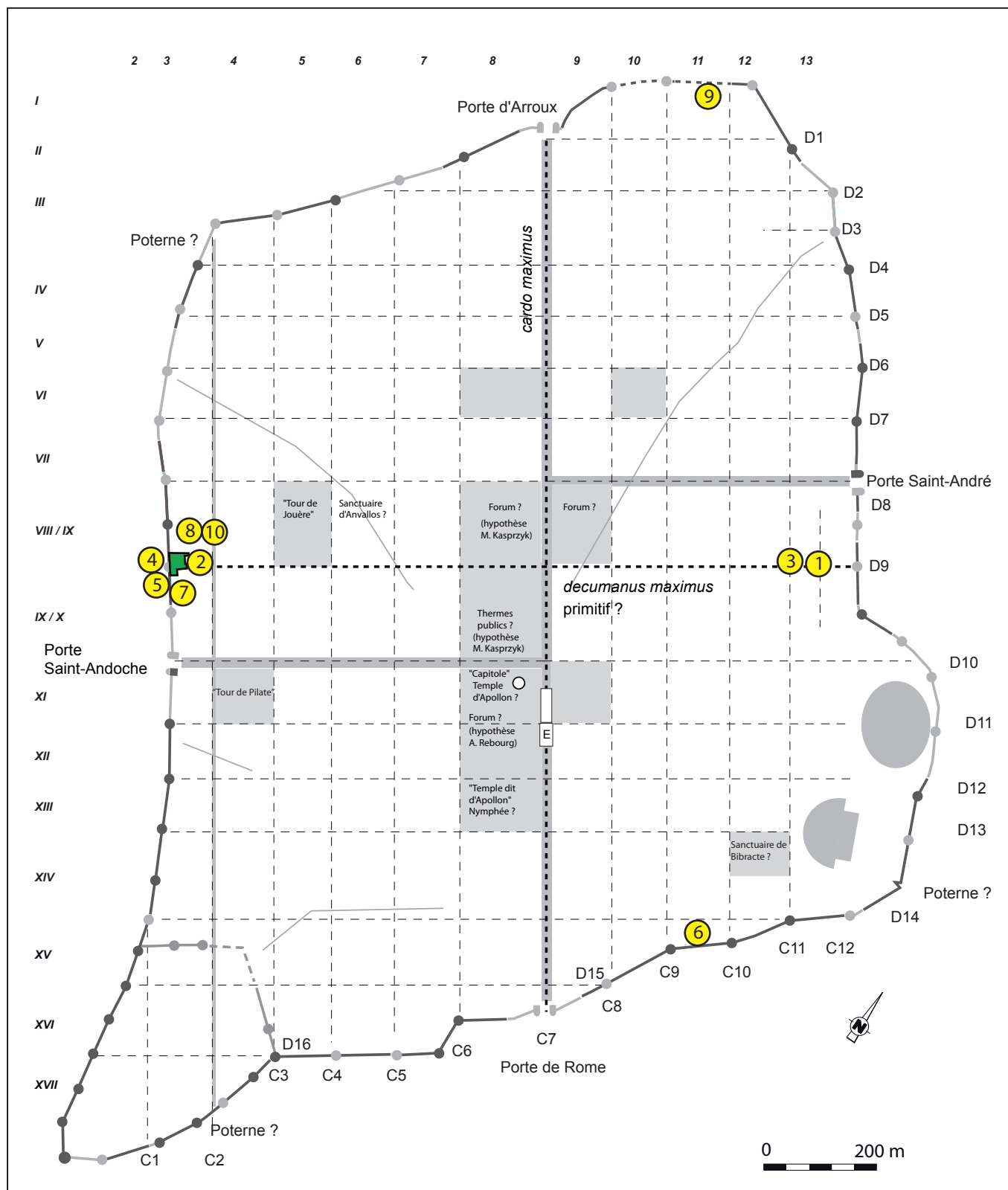


Fig. 4. Ci contre. Localisation de l'opération (emprise en vert) et des sites évoqués dans l'étude de l'environnement archéologique sur le plan schématique de la ville antique mentionnant la numérotation des îlots et des rues, ainsi que l'emplacement présumé ou avéré des édifices publics.
Ech. : 1 : 10 000. DAO Y. Labaune.

Elle n'a été qu'assez récemment repérée dans le cadre de deux fouilles d'archéologie préventive, la première en périphérie orientale dans l'enceinte du centre Leclerc en 2000 (Berry, 2000) (**fig. 4 n° 1, fig. 5**), la seconde en périphérie occidentale de la ville lors de la fouille de la Clinique du Parc en 2005 (Stephenson, 2005), une vingtaine de mètres au nord-est de notre intervention (**fig. 4 n° 2, fig. 6a, fig. 6b**). Elle a aussi pu être observée dans le cadre d'un diagnostic réalisé préalablement à l'extension du parc de stationnement du centre Leclerc en 2016 (Labaune, 2017) (**fig. 4 n° 3, fig. 7**).

La chaussée primitive peut atteindre une largeur de 12 à 13 mètres et elle fait partie des très grandes rues attestées à Autun mesurant une vingtaine de mètres de largeur de façade d'îlot à façade d'îlot, à l'instar du *cardo maximus*. Il s'agit des rues d'Autun dites « exceptionnelles » (Labaune, Kasprzyk 2008, p. 263).

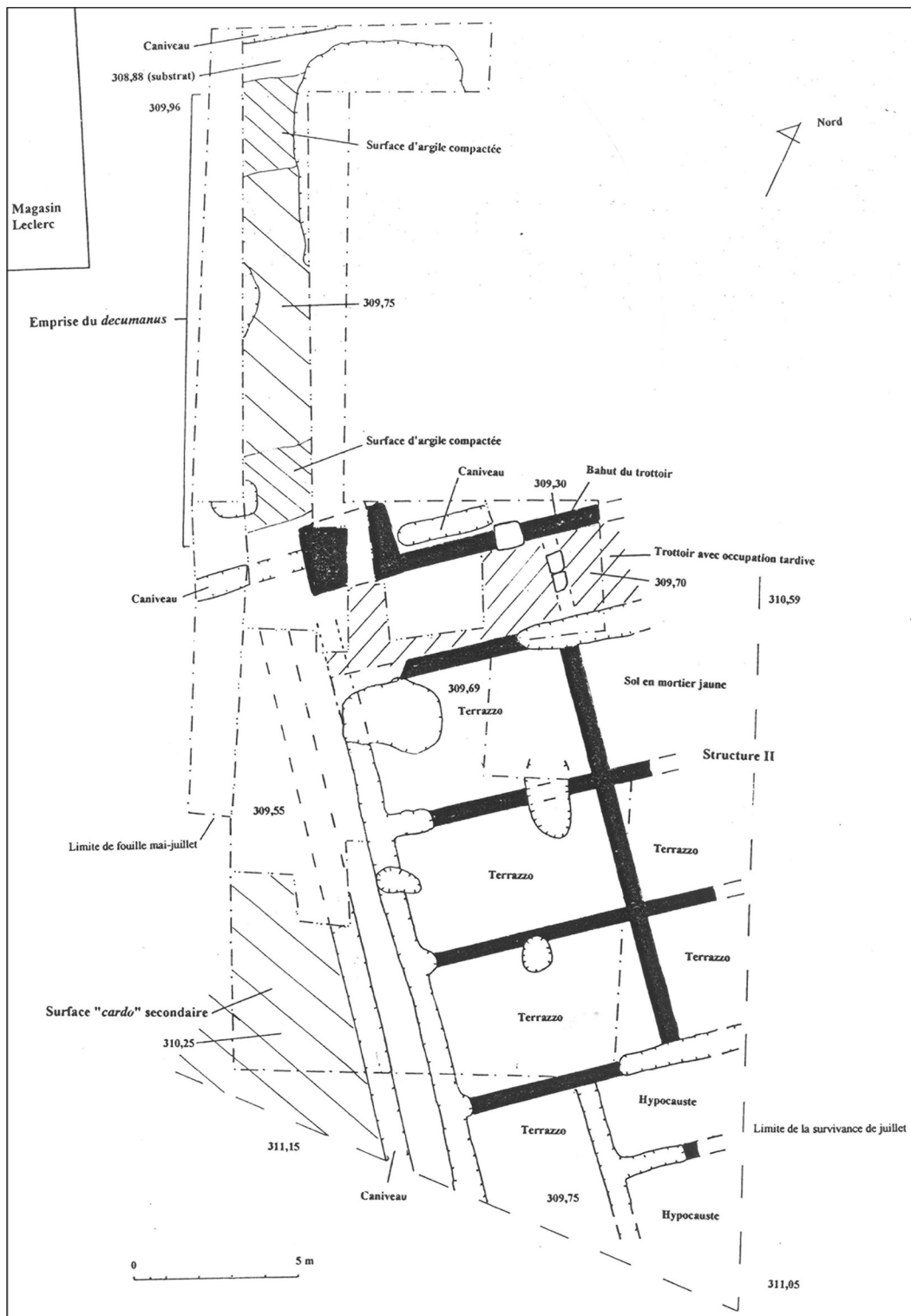


Fig. 5. Plan synthétique de la fouille réalisée en 2000 au Centre commercial Leclerc. Le *decumanus* D9 a été dégagé au nord de la fenêtre d'intervention.
Plan W. Berry.

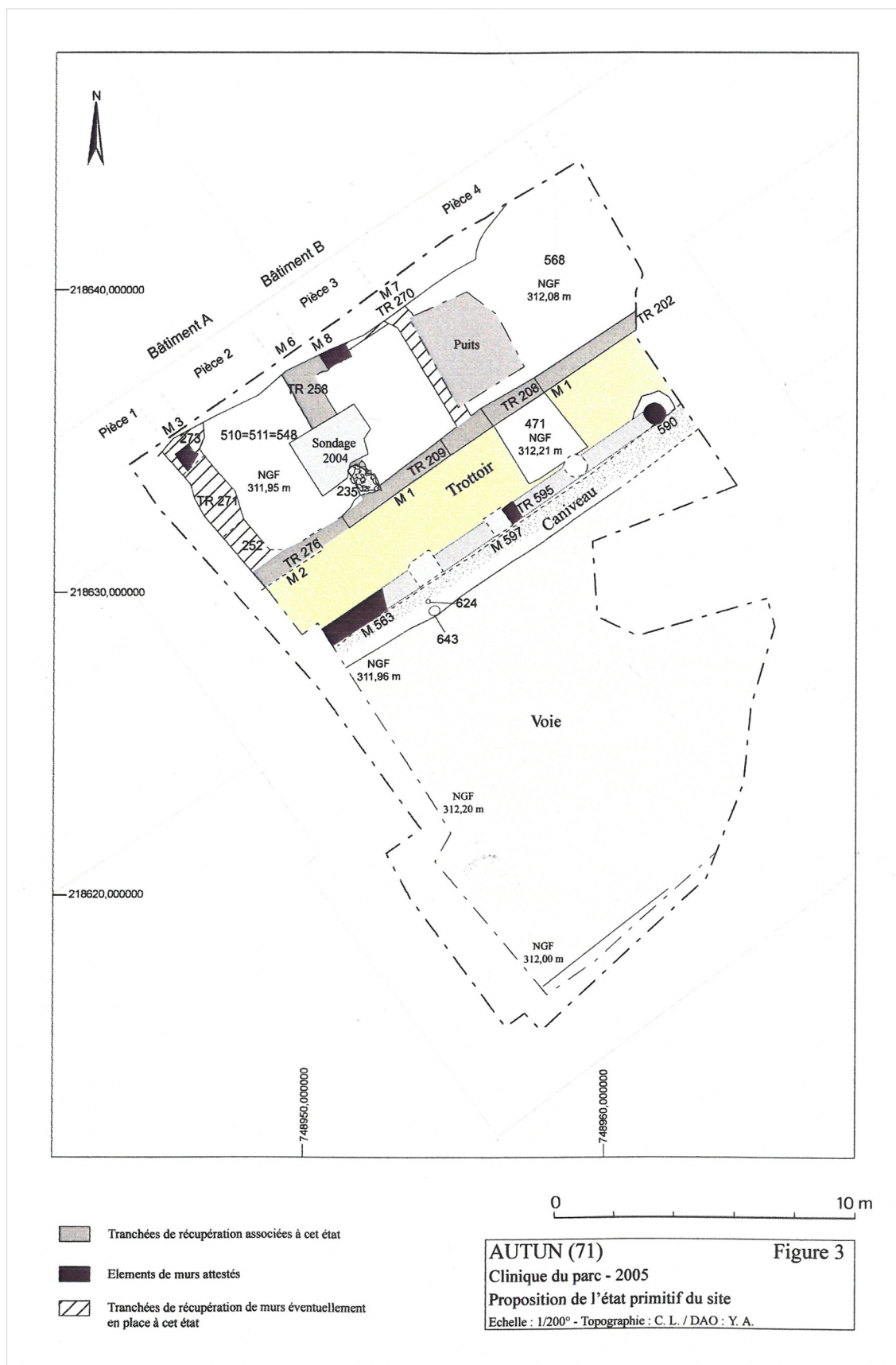


Fig. 6a. Plan synthétique de la fouille réalisée en 2005 à la Clinique du Parc (« état primitif »).
Le decumanus D9 a été dégagé au sud de la fenêtre d'intervention.
 DAO Y. Amrane, d'après un relevé de C. Lefebvre.

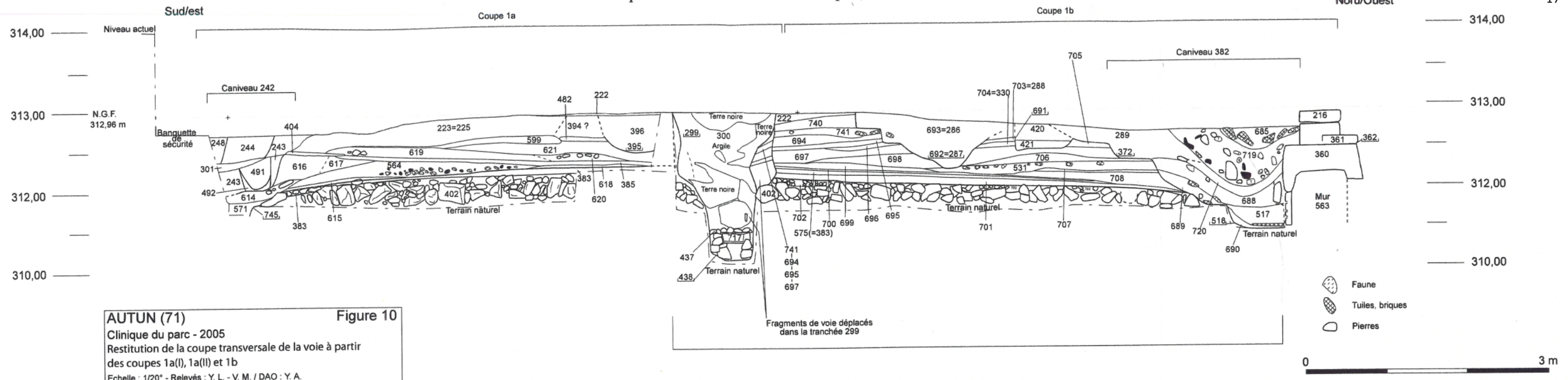


Fig 11 : La coupe 1a (II) vue vers l'ouest.



Fig 12 : La coupe 1a (I) vue vers l'ouest.

222 : Cailloutis compactés avec des galets, graviers, blocs, et TCA, compact, jaune.
223=225 : Sédiment argileux, compact homogène, brun-verdâtre.
288 : Nettoyage de l'horizon supérieur de la surface 330 (interface avec la couche 420).
242 : Fossé de bord de voie.
243 : Argile-limoneuse, meuble homogène, brun foncé. Présence de TCA.
299=240 : Tranchée moderne ? Elle traverse le site d'Est en Ouest.
300 : Argile jaunâtre (substrat remanié) avec un peu d'argile limoneuse noirâtre.
283 : Surface indurée, jaune, argileux avec des graviers, des cailloutis et du TCA concassé.
284 = 618 : Sédiment argileux jaune avec des graviers, des cailloutis et du TCA, induré.
287 = 692 : Fossé de bord de voie dans son état tardif.
286 = 693 : Limon-sableux, homogène, brun-gris.
301 : Argile-sableux jaunâtre avec du mortier pulvérulent, compact et homogène.
372 : Creusement du fossé au bord de la voie.
382 : Numéro de structure pour le caniveau de bord de voie reconnu sur plusieurs phases.
394 : Remblai argileux jaune. Nivellement pour la surface 222.
395 : Creusement de fossé rectiligne ?
396 : Sédiment compact, jaune, sableux avec des blocs, du mortier détritique et du TCA.
402 : Radier de construction de la voie composé de blocs bruts, non équarries, en granit.
420 : Limon-sableux brun foncé, meuble. Présence de mortiers et de petits fragments de TCA.
421 : Limon-sableux, brun jaune, meuble hétérogène. Présence de petits fragments de TCA.
491 : Sable limoneux brun-gris, avec des graviers, des cailloutis et des blocs, hétérogène.
492 : Sable-limoneux gris-beige, avec des graviers, des cailloutis, meuble hétérogène.
517 : Sédiment limoneux brun-verdâtre, meuble, hétérogène, avec charbons de bois et tuiles.
518 : Creusement du caniveau primitif.
531 : Sédiment sableux rougeâtre damé, tuiles concassées avec cailloux petits et moyens.
564 : Sable-limoneux brun-clair, meuble, avec graviers, petits blocs, TCA et frgts d'amphores.
571 : Sable-gravilloneux, meuble hétérogène, de couleur brunâtre. Présence de charbons.

599 : Sédiment jaune, sableux avec du mortier et graviers, assez pulvérulent.
614 : Sédiment argileux avec des blocs et des pierres.
615 : Mortier tenace blanc, liant une couche sableuse avec des graviers et des cailloutis.
616 : Sédiment sableux brun clair, meuble, hétérogène, TCA et mortiers détritiques.
617 : Sédiment sable-limoneux, compact hétérogène.
620 : Limon d'une granulométrie très fine, meuble homogène, grisâtre. Enduits peints.
621 : Sédiment sableux meuble, très hétérogène avec blocs, TCA et de mortiers détritiques.
685 : Sédiment grisâtre, limoneux, meuble, homogène. Présence de charbons et de tuiles.
688 : Sédiment argile-limoneux beige-grisâtre. Présence de tuiles et de blocs non taillés.
690 : Sédiment meuble homogène, de couleur verdâtre. Présence de tuiles.
691 : Une fosse/un fossé entre caniveau 382 et fossé 287. Observé en coupe exclusivement.
694 : Sédiment avec des cailloutis, mortier, compact homogène, de couleur ocre à blanchâtre.
695 : Sédiment avec des cailloutis, compact homogène, de couleur rougeâtre.
696 : Sédiment meuble homogène, brunâtre. Présence de nombreux graviers.
697 : Sédiment meuble homogène, brunâtre. Présence de nombreux graviers.
698 : Sable-limoneux, meuble, rosâtre. Présence de blocs en granit non taillés.
699 : Sédiment marron clair avec des cailloutis, graviers et tuiles. Compact, homogène.
700 : Sédiment très fin avec de nombreux petits fragments de TCA (briques et tuiles)
701 : Sédiment avec des graviers, compact homogène.
702 : Sédiment avec des petits blocs. Blocage supérieur du radier de construction.
703 : Sédiment compact homogène, de couleur jaunâtre clair. Présence de mortiers.
704 : Limon brun clair, avec des cailloutis, compact homogène. Présence de TCA et pierres.
705 : Sédiment compact hétérogène, de couleur grisâtre avec quelques pierres.
706 : Sédiment argile-limoneux, hétérogène, de couleur beige. Présence de tuiles et briques.
707 : Sédiment compact homogène, de couleur ocre jaune. Quelques fragments de TCA.
708 : Sédiment limoneux avec des cailloutis, de couleur grisâtre. Présence de charbons.

Fig. 6b. Coupe stratigraphique du *decumanus* D9, tronçon fouillé en 2005 sur le site de la Clinique du Parc.
D'après P. Stephenson, 2005.

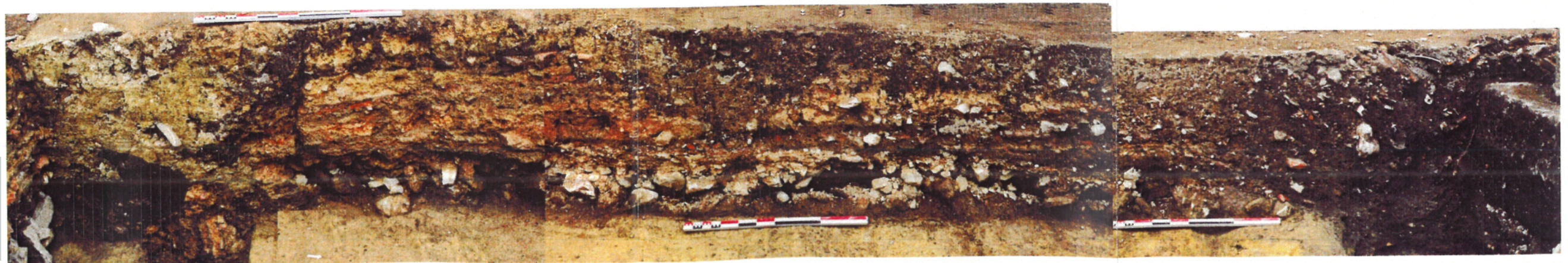


Fig 13 : La coupe 1b vue vers l'ouest.



Fig. 7. Localisation de la fenêtre ouverte sur le decumanus D9 dans le cadre du diagnostic réalisé dans l'enceinte du Centre commercial Leclerc en 2017. Ech. 1:500. DAO A. Tisserand.

La date de mise en place du *decumanus* D9 paraît comprise entre l'époque tibéro-claudienne (fouille de la Clinique du Parc 2005 et diagnostic Leclerc 2016) et la fin du règne de Claude (fouille centre Leclerc 2000) ce qui paraît assez tardif au regard du reste de la trame viaire qui remonte majoritairement à l'époque augusto-tibérienne. Le soin porté à l'entretien de cette voirie, la fréquence des recharges au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle, le fait qu'elle ne paraisse plus entretenue passée la fin du II^{ème} siècle et la forte diminution à cette époque de la largeur de la bande de roulement, ont été observés sur le site de la Clinique du Parc en 2005 et du centre Leclerc en 2017, c'est-à-dire sur deux tronçons diamétralement opposés. Il ne paraît pas s'agir d'épiphénomènes isolés mais d'un processus concernant une bonne partie, sinon l'intégralité, du tracé du *decumanus* D9.

Ces observations ont conduit à l'hypothèse proposée en 2008 d'avoir affaire à une rue particulière et fortement dimensionnée dans le cadre d'un projet d'urbanisme, qui n'aurait pas eu, suite peut-être à un repentir, l'importance et la fonction qu'on lui destinait initialement (Labaune, Kasprzyk, 2008). Il a été tenté d'y voir le projet initial d'un véritable *decumanus maximus* au sens étymologique du terme, en tant que rue principale d'orientation est / ouest, tombé progressivement en désuétude lorsque se mettent en place les deux rues décumanes menant aux portes monumentales, désaxées l'une par rapport à l'autre. On relèvera en dernier lieu que le tracé de cette rue ne correspond pas à la trame théorique établie par A. Rebourg (**fig. 8a**). D'une manière générale, il reste beaucoup à apprendre des modalités de découpage de la trame viaire dans la bande comprise entre les deux rues décumanes principales (y a-t-il deux grilles qui se superposent ?, **fig. 8b**).

1.2.2 L'enceinte d'origine augustéenne : la courtine et une possible tour dans l'emprise du projet

On imagine que la rue D9, comme cela est généralement avéré à Autun, pourrait déboucher sur l'une des tours circulaires scandant le tracé de l'enceinte d'origine augustéenne dont plus rien ne subsisterait en élévation. Les vestiges de cette possible tour ont été recherchés par Y. Labaune en 2015, à l'extérieur de l'espace urbain, en contrebas de la parcelle sondée à l'occasion de ce diagnostic. Les indices récoltés lors de ces sondages n'ont malheureusement pas été suffisamment probants pour avérer de manière certaine son existence (Labaune, 2015). Ils ont toutefois permis de proposer une emprise théorique qui est en partie située dans l'emprise de la parcelle sondée au cours de la présente opération. Il s'agit de la tour à l'existence supposée dite « R29 » selon la numérotation d'A. Fort (Fort, 2007) (**fig. 4 n° 4, fig. 9 n° 1**).

Plus récemment, en 2017, des parties originelles du parement interne de l'enceinte d'origine augustéenne situées dans l'emprise de cette opération de diagnostic ont pu être observées dans le cadre d'un diagnostic archéologique mené par T. Dessolin (Dessolin, 2018), suite à l'effondrement d'un tronçon de courtine (**fig. 4 n° 5, fig. 9 n° 2**). L'intervention a montré la présence, en partie inférieure du parement interne, d'un enduit rose de tuileau totalement couvrant avec joints tirés au fer imitant les blocs de petit appareil, type de traitement fréquemment attesté à Autun.

1.2.3 Le cas de la zone non aedificandi longeant l'enceinte d'origine augustéenne

Quatre opérations, trois fouilles et un diagnostic, ont permis par le passé de supposer la présence d'une bande de terrain vierge de constructions en périphérie de l'enceinte, d'environ 18 mètres de largeur. Cet espace est généralement considéré comme relevant du domaine public, en permettant un accès aisé à la courtine. Il n'a pas bénéficié jusqu'à présent d'une attention soutenue, l'effort des trois fouilles décrites ci-après portant logiquement sur l'occupation située à l'intérieur des limites des îlots concernés.

La première de ces fouilles, dite du Lycée Militaire, a été réalisée en 1992 dans la partie méridionale de l'espace urbain (Chardron-Picault, Pernot, 1999) (**fig. 3, fig. 4 n° 6, fig. 10**). Le glacis a été très sommairement dégagé en plan sur quelques centaines de mètres carrés, au travers de deux fenêtres ouvertes aux abords des deux rues décumanes aboutissant chacune à une tour. Les sols de circulation ne sont pas décrits. La zone n'est pas vierge d'aménagement et recèle des infrastructures artisanales, en particulier un four de potier (**fig. 10**), et elle a servi de dépotoir aux artisans oeuvrant dans le quartier artisanal.

Les deux autres fouilles ont quant à elles été menées en 2001 à l'emplacement du nouvel Hôpital (Bet, 2001) et en 1989 préalablement à une extension de la Clinique du Parc (fouille dite de la Maison à l'*Ampulla*, Chardron-Picault, 1996). Elles concernent respectivement le même îlot que celui touché par notre opération, ou bien l'îlot voisin situé plus au sud.

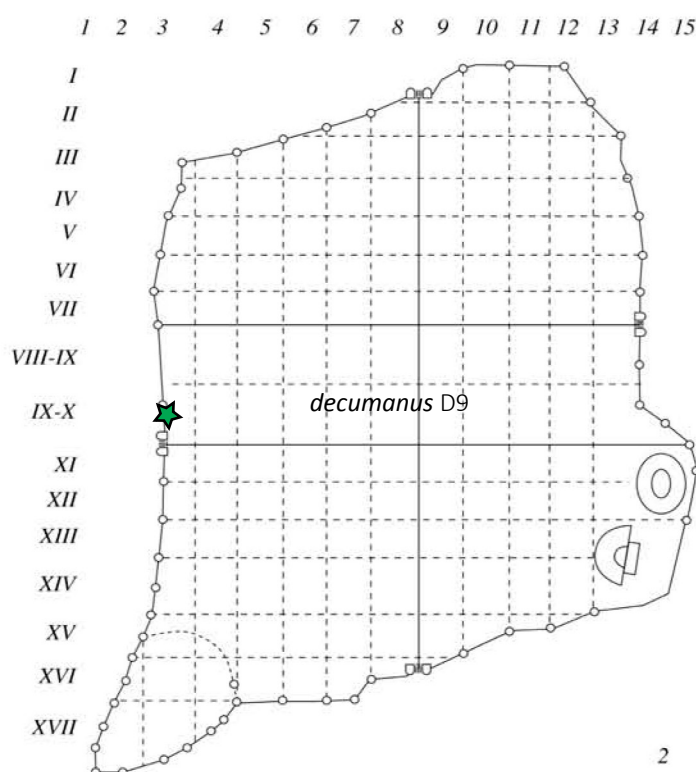
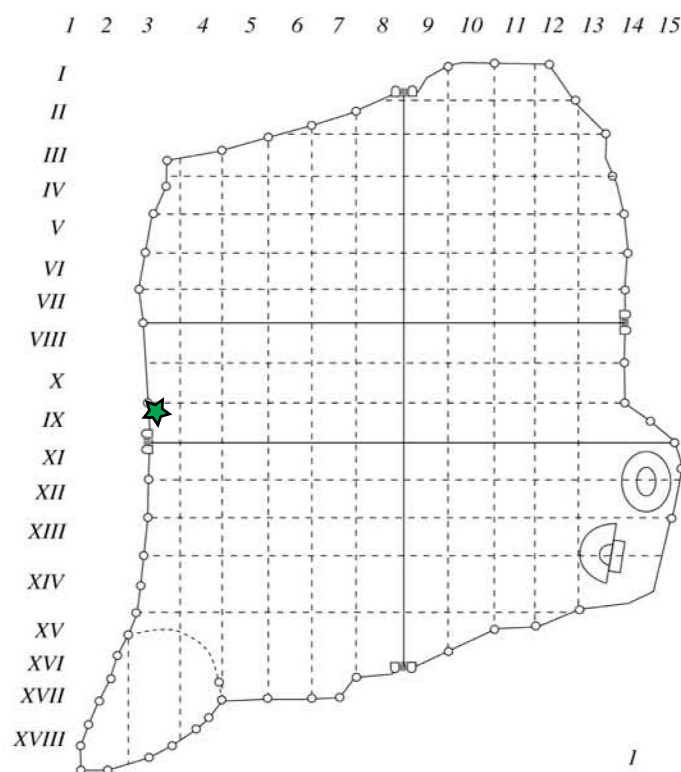


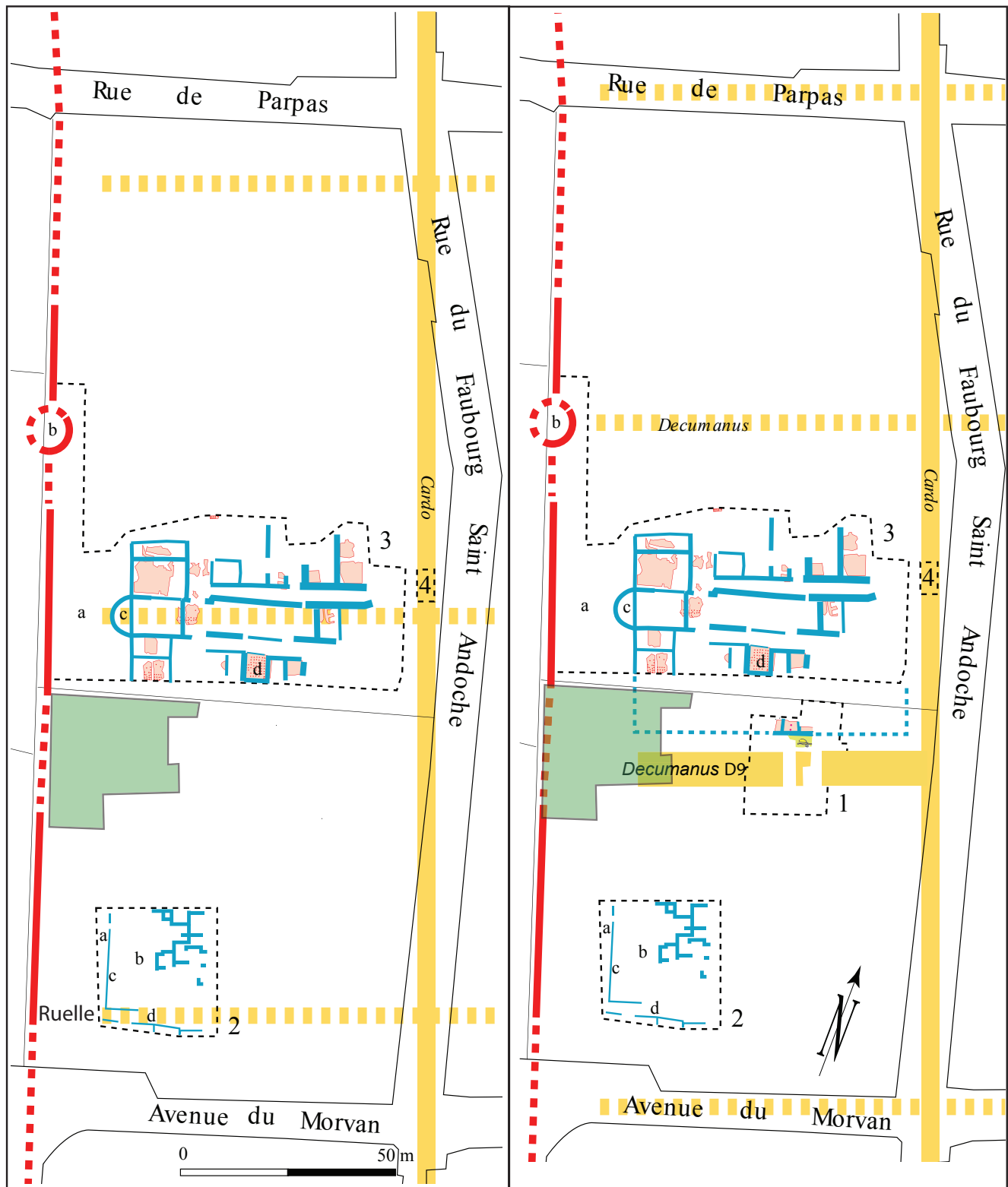
Fig. 8a. Confrontation de la trame viaire établie par A. Rebourg et de la nouvelle proposition de découpage prenant en compte la découverte du *decumanus* D9 ; localisation approximative du diagnostic (étoile verte).

DAO Y. Labaune d'après M. Kasprzyk Leclerc en 2017.

1 : trame viaire théorique établie par A. Rebourg
2 : nouvelle trame viaire prenant en considération la découverte du *decumanus* D9

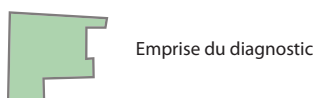
D'après M. Kasprzyk, 2005.

★ Localisation de la présente intervention



Découpage viaire, hypothèse A. Rebours

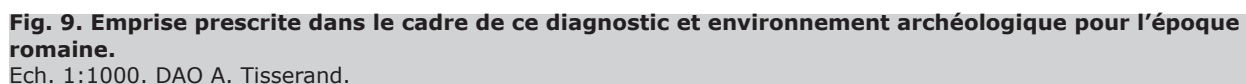
Découpage viaire, nouvelle proposition après découverte du decumanus D9 sur le site de la clinique du Parc en 2005.



- Rempart antique, tracé attesté
- - - Rempart antique, tracé hypothétique
- Voie antique, tracé attesté
- - - Voie antique, tracé théorique

1 : fouille clinique du Parc (P.-A. Stephenson 2005) ; 2 : fouilles de la clinique du Parc (P. Chardron-Picault, 1989) ;
 3 : fouilles de l'Hôpital (Ph. Bet, 2001.11) ; 4 : surveillance (Y. Labaune, 2002).
 DAO : Y. Labaune, 2005.

Fig. 8b. Confrontation de la trame viaire établie par A. Rebours et de la nouvelle proposition de découpage prenant en compte la découverte du decumanus D9 ; représentation schématique des vestiges de la Clinique du Parc 2005 (n° 1), de la Clinique du Parc 1989 (n° 2), de l'Hôpital (n° 3) et surveillance de travaux sur le tracé du cardo C2 (n° 4).
 DAO Y. Labaune d'après les différents plans de fouilles.



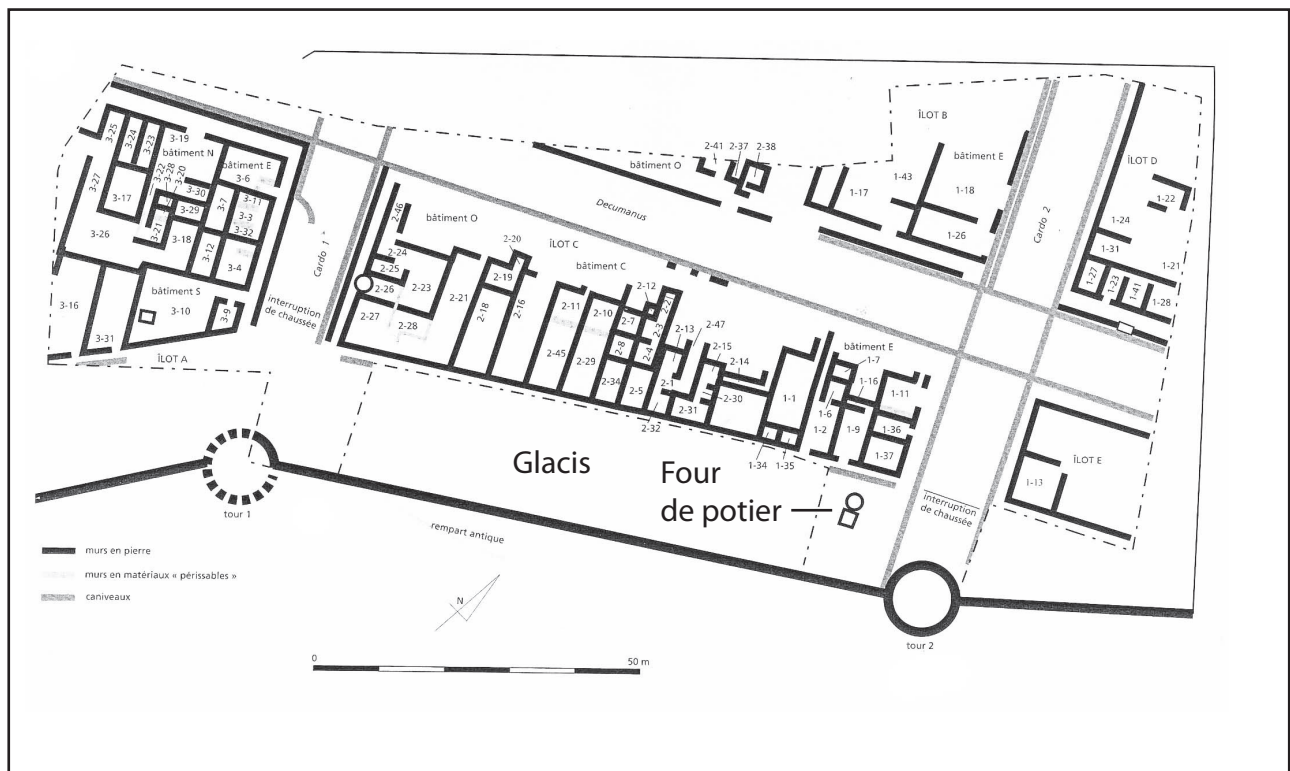


Fig. 10. Plan schématique des vestiges découverts dans le quartier artisanal du Lycée Militaire, état 3 (III^{ème} siècle) ; localisation du glacis longeant l'enceinte romaine et d'un four de potier qui y a été découvert.

DAO Y. Labaune d'après P. Chardon-Picault, M. Pernod.

En 1989, l'espace a été très sommairement dégagé et n'est pas décrit (Chardon-Picault, 1996). Un sondage limité à quelques mètres carrés a livré « un épandage d'ossements d'animaux mêlés à une terre végétale, épais d'environ 30 cm (fig. 4 n° 7, fig. 9 n° 3, fig. 11). Ce matériel osseux comportant 3018 restes a été identifié comme des déchets issus du travail de boucherie et de l'artisanat de l'os ». Cette couche de rejets de boucherie serait scellée par le mur de clôture de l'îlot, elle semble aussi bien se poursuivre au niveau du glacis jouxtant l'enceinte qu'au niveau du jardin de la domus voisine. Cet épandage qui n'est pas clairement daté a été considéré par le responsable de la fouille comme « antérieur à la construction de la domus » dont seul le dernier état du III^e s. a pu être appréhendé.

En 2001, ce secteur situé à une vingtaine de mètres au nord-ouest de notre opération a pu être observé plus finement au travers de plusieurs sondages en palier, dont le plus profond et le plus représentatif mesure 4,30 m (fig. 4 n° 8, fig. 9 n° 4, fig. 12). Ce sondage a permis de rencontrer le substrat, une « argile limoneuse ocre-verte », vers 308,35 m NGF et il montre une succession importante de niveaux de circulation sur une épaisseur de l'ordre de 3,30 m. Il s'agit principalement de couches sableuses riches en éléments de démolition indurées en surface, parfois chaulées, plus rarement de sols bétonnés. Les sols les plus récents apparaissent vers 311,60 m NGF. L'un des remblais rencontrés, vers 310,30 m NGF et d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, comporte de nombreux restes de boucherie avec quelques éléments entiers de corne. Datée de la fin II^{ème} / III^{ème} siècle, cette couche a été considérée comme similaire à celle rencontrée sur le site de la Clinique du Parc (cf. supra). Les interventions menées en 1989 et 2001 pourraient suggérer une réappropriation du glacis occidental proche de la porte Saint-Andoche comme dépotoir de rejets de boucherie, peut être au III^{ème} siècle au moment où l'évacuation des déchets en dehors de l'enceinte n'est plus d'actualité.

La quatrième intervention est un diagnostic réalisé en périphérie septentrionale de la ville, à proximité relative de la porte dite d'Arroux, qui n'a pas été suivi par la réalisation d'une fouille (Alix, 2015). L'un des sondages, aux riches résultats, a été mené au pied même de l'enceinte du haut Empire (fig. 4 n° 9, fig. 13-14). Des vestiges pré-augustéens ont été mis en évidence. Un segment de courtine a été dégagé. L'architecture du mur reste classique au niveau du parement intérieur mis au jour : moellons de granit liés au mortier recouverts d'un enduit avec joints tirés au fer. Tout le système de talutage qui s'est mis en place depuis la fondation de la ville a pu être mis en évidence. Les indices disponibles renvoient à une construction (ou un début de construction) au moins à la période tibérienne. L'exploration des couches de la pente a révélé la présence, jusque-là inconnue, d'aménagements, au sein même de la pente, qui pourraient être liés au chantier de construction (fossé de drainage).

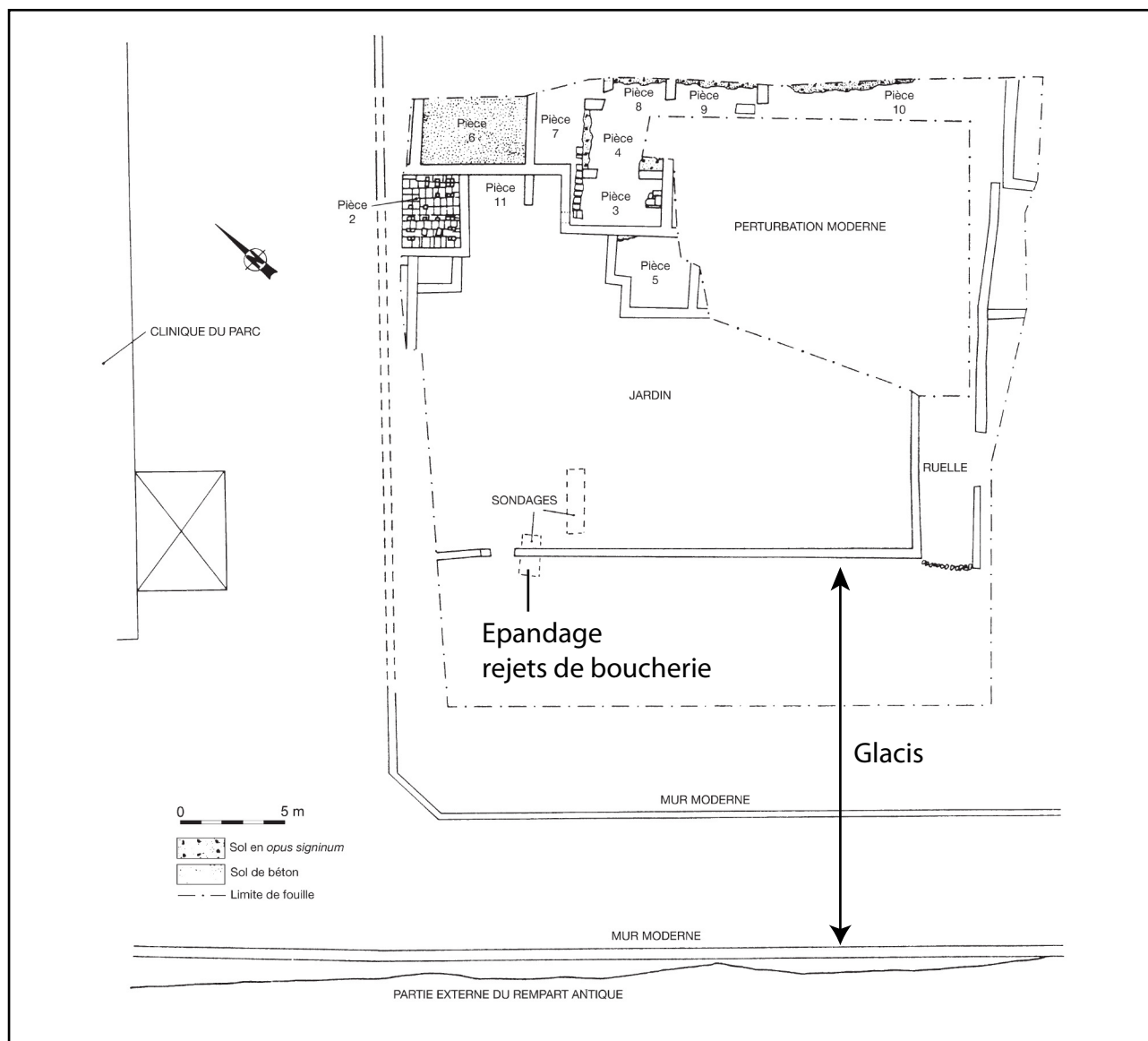


Fig. 11. Plan schématique des vestiges découverts sur le site de la Clinique du Parc (état du III^{ème} siècle) ; localisation du glacis longeant l'enceinte romaine et d'un épandage de rejets de boucherie.
DAO Y. Labaune d'après P. Chardon-Picault.

L'occupation de la zone non *aedificandi* s'est révélée plus complexe que celle d'un simple *no man's land*. Les aménagements antiques témoignent d'une activité sur cette bordure, même dès la plus haute époque de la ville. Pour les périodes antiques suivantes, la cohérence des décors des enduits peints découverts sous forme d'épandages contre l'enceinte permet envisager la présence proche d'habitats assez luxueux. Comme le souligne l'expertise menée par J. Boislève, bien qu'ils ne soient pas effondrés en place, ces enduits et stucs forment un ensemble digne d'intérêt qui pourrait suggérer leur provenance depuis des maisons longeant l'enceinte.

Plusieurs autres opérations disséminées en périphérie de la ville, principalement la fouille du Lycée Militaire en 1992, montrent une interruption de la chaussée des rues aboutissant au rempart quelques mètres avant le glacis. Sur la fin de son tracé l'axe viarie ne possède pas de radier de fondation et on note l'absence de revêtement sur l'emprise de la chaussée généralement constitué d'une simple couche de substrat remanié. Cela a permis de supposer l'interruption de la circulation des chariots avant même d'atteindre la zone non *aedificandi* (Labaune, Kasprzyk, 2008, p. 266).

Fig. 13. Cliché du transect ouvert sur la zone non aedificandi du diagnostic caserne Changarnier tranche 1 réalisé en 2015.
Cliché S. Alix, 2015.

1.2.4 L'îlot antique VIII/IX 3 (îlot correspondant à l'emprise de notre diagnostic)

L'habitat : la fouille de l'Hôpital / la « maison aux stucs » (N° Sava : 2001.11)

Un vaste chantier de fouille préventive préalablement à la construction d'un nouvel hôpital a été mené par Ph. Bet (Inrap) en 2001 sur une superficie de l'ordre de 2676 m², l'emprise se développant depuis l'enceinte d'origine augustéenne jusqu'au coeur de l'îlot (Bet, 2001). Elle a révélé une zone d'habitat fréquentée entre la période augustéenne et la fin du III^{ème} siècle (**fig. 4 n° 8, fig. 9 n° 4**).

A l'intérieur de l'îlot d'habitation, les premiers indices concernent une cave dont le remplissage, homogène, est datable de l'extrême fin de la période augustéenne (Delor et *alii* 2003) qui pourrait être en relation avec un bâtiment sur sablières basses muni de sols en terre battue et mortier. Un nuage de trous de poteaux installés dans le substrat suggère la présence d'infrastructures sur poteaux plantés, dont le plan n'a pas pu être restitué compte tenu des modalités d'intervention (fenêtre ouverte sur les vestiges augustéens sur seulement 15 % de l'emprise). Ce bâti en matériaux périssable paraît progressivement remplacé par des élévations en pierres liées au mortier dès la fin du I^{er} siècle de notre ère.

L'îlot est apparemment constitué au cours du II^{ème} siècle de deux entités distinctes de taille analogue séparées par un *ambitus* accueillant un vaste égout respectant l'orientation de la trame viaire antique, collecteur se dirigeant en direction du rempart antique.

Par suite, au cours du III^{ème} siècle, ces deux entités ne semblent plus former qu'un seul et même ensemble, à l'ouest duquel se met en place une abside empiétant sur le glacis périphérique longeant l'enceinte.

L'ensemble est abandonné à la fin du III^{ème} siècle de notre ère, le secteur ayant subi un démantèlement progressif, sans être réoccupé par la suite. Seuls quelques indices isolés du V^{ème} siècle ont été mis au jour au sein des horizons de « terres noires » (fragments de céramique dérivée de sigillée paléochrétienne notamment).

Les ruines sont pillées dès la fin de l'Antiquité afin de récupérer les matériaux de construction. C'est probablement à cette époque que le reste des gravats a été étalé sur tout le secteur. Ainsi, à l'emplacement d'une des pièces sur hypocauste, de nombreux fragments de stucs polychromes ont été découverts. Ce lot, très homogène, est probablement issu d'une pièce voisine - appartenant peut-être à la *domus* de l'îlot VIII/IX 3 nommée pour l'occasion « maison aux Stucs ». Ce type de revêtement pourrait appartenir à des thermes privés, munis de reliefs ornementaux, d'une remarquable qualité (**fig. 15-16**).



Fig. 15. Arcade stuquée avec volute d'un rinceau dans les écoinçons et corniche sommitale découverte sur le site de l'Hôpital. Etude J. Boislève, Inrap; cliché Ph. Delangle, CNRS-ENS.

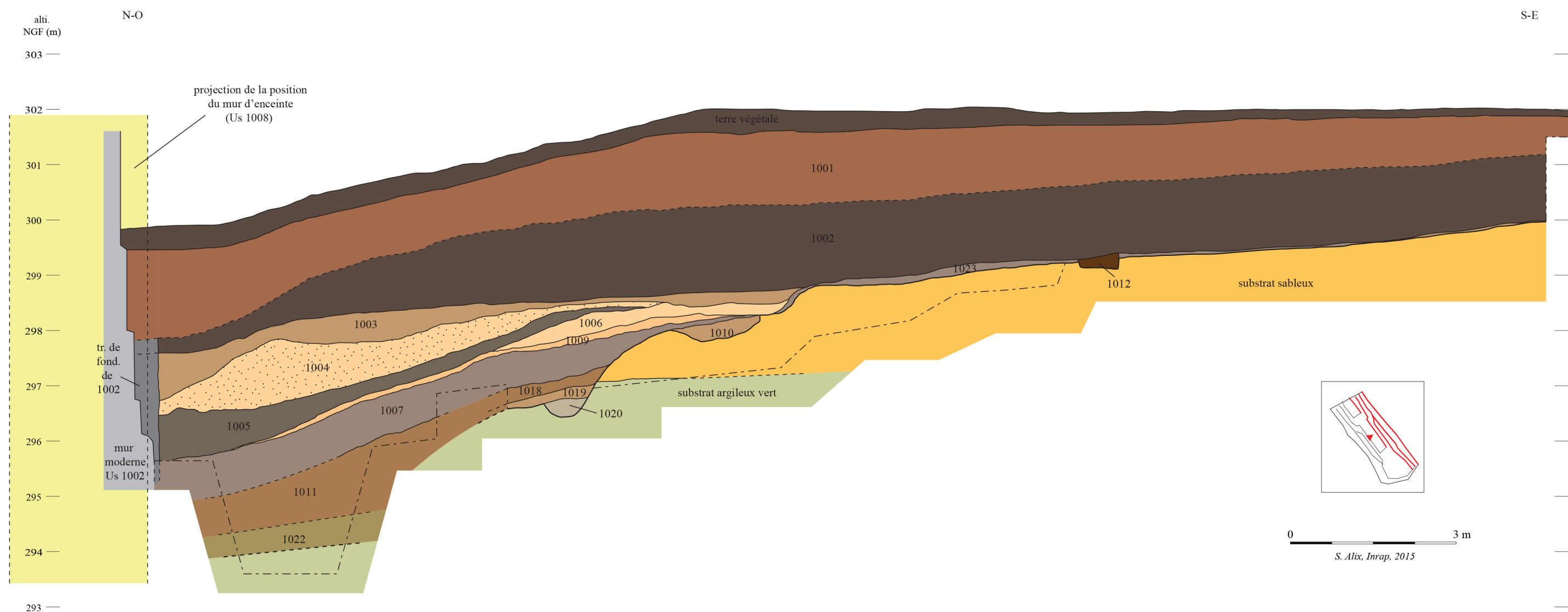


Fig. 14. Relevé de coupe stratigraphique sur la zone non aedificandi du diagnostic caserne Changarnier tranche 1 réalisé en 2015.
DAO S. Alix, 2015.

Dans l'emprise de l'habitat, le substrat apparaît vers 311 m NGF et le toit des vestiges antiques se situe à environ 312,10 m NGF.

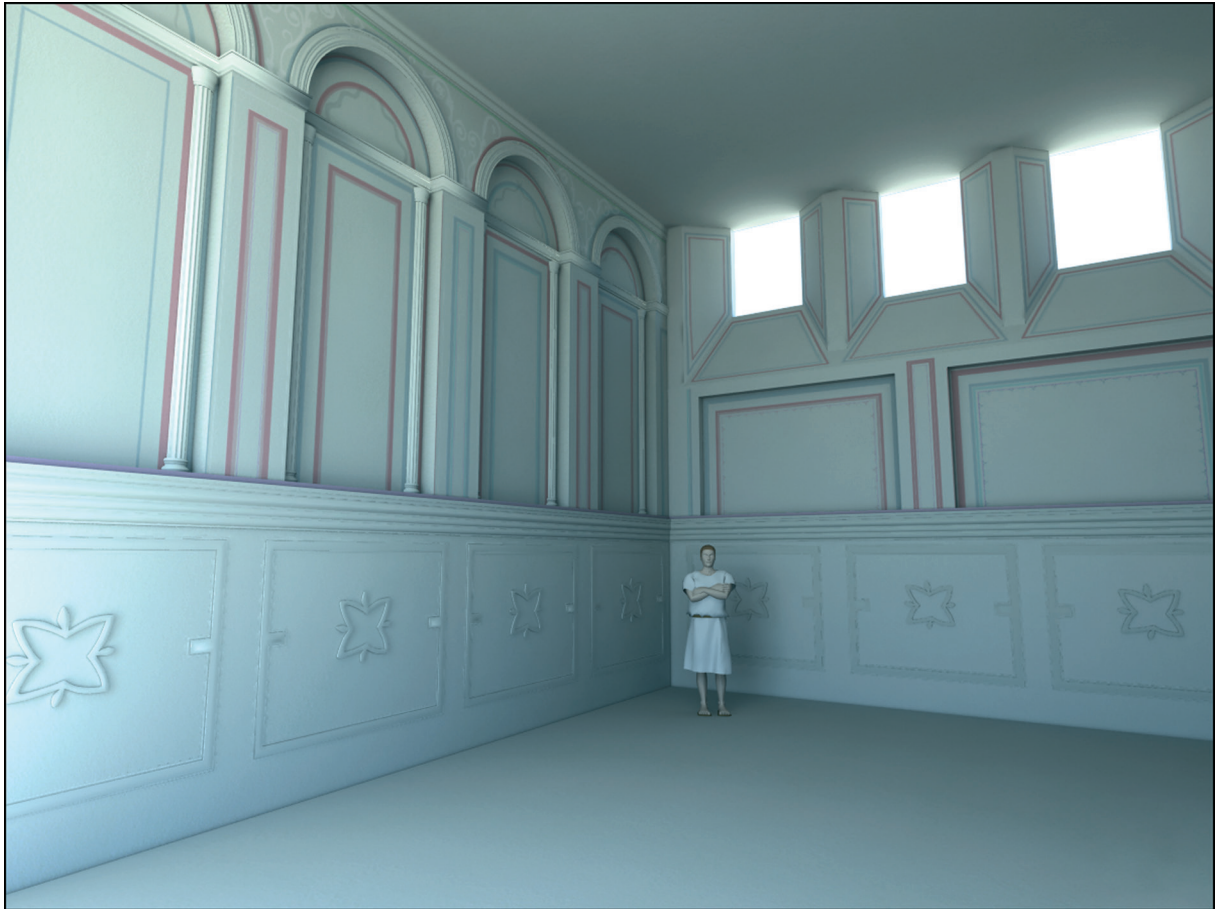


Fig. 16. Evocation de la salle ayant accueilli les stucs découverts sur le site de l'Hôpital.
Etude J. Boislève, Inrap.

La bordure orientale de l'îlot : la surveillance de 2002 (N° Sava : 2002.1)

La surveillance archéologique réalisée par Y. Labaune (Ville d'Autun) lors de la démolition des bâtiments situés en façade de la rue du Faubourg Saint-Andoche - suite à la fouille de sauvetage précédemment décrite et préalablement au démarrage des travaux de construction du nouvel Hôpital - a permis de reconnaître le tracé du cardo secondaire C2 limitant à l'est les îlots VIII/IX 3 et (Labaune, 2002) (**fig. 4 n° 10, fig. 9 n° 5**). Le niveau de circulation primitif est installé directement sur le substrat naturel qui apparaît alors à 310,80 m NGF. Cette rue est bordée d'un portique sur son côté occidental comme en témoigne la présence d'un stylobate. La bande roulement mesure 5,50 à 6 m de largeur. Le toit des vestiges antiques se situe aux alentours de 311,60 m NGF.

La bordure méridionale de l'îlot : la fouille de la Clinique du Parc 18.04 - 23.05.2005 (N° Sava : 2005.5)

Une fouille préalable à la construction d'une passerelle reliant l'Hôpital et la clinique du Parc a été menée par A.-P. Stephenson (Inrap) sur une superficie de l'ordre de 312 m² en bordure méridionale de l'îlot VIII/IX 3, au voisinage immédiat de la fouille de l'Hôpital (N° Sava : 2001.11) (**fig. 4 n° 2, fig. 6, fig. 9 n° 6**). Outre les infrastructures viaires (decumanus D9, caniveaux, trottoir septentrional à portique), l'intervention a permis de fouiller une série de quelques pièces situées en bordure de rue. La fonction de ces espaces, peut-être des boutiques de façade, reste difficile à préciser dans le détail. L'espace est occupé à partir du règne de Tibère et est abandonné au milieu du III^{ème} siècle.

Le substrat apparaît entre 311,75 et 312 m NGF et le toit des vestiges, qui apparaissent dès 0,70 m de profondeur, est compris entre 312,45 et 312,90 m NGF. L'épaisseur de la stratification (hors couches de démolition / abandon) est comprise entre 0,40 et 0,70 m.

1.2.5 L'îlot antique VIII/IX 3 (îlot voisin de l'emprise de notre diagnostic)

L'habitat : la fouille de l'agrandissement de la Clinique du Parc / la « maison à l'Ampulla » (N° Sava : 89.3)

A moins d'une trentaine de mètres au sud-est de notre diagnostic, P. Chardon-Picault (Ville d'Autun) a fouillé, en 1989, les vestiges d'une *domus* préalablement à une phase d'agrandissement de la Clinique du Parc (**fig. 4 n° 7, fig. 9 n° 3, fig. 11**). Cette maison urbaine, parfois nommée « maison à l'Ampulla », se développe le long de l'enceinte, au nord d'une probable ruelle orientée d'est en ouest menant à la fortification. Seul l'état de la fin du haut Empire a pu être appréhendé au cours de cette opération aux moyens très limités : à cette époque la maison est munie d'un jardin donnant sur le glacis longeant l'enceinte et seules quelques pièces ont pu être dégagées au nord-est de la fenêtre de fouille ce qui nous donne un aperçu très succinct de son plan. Il semble que la partie la plus ostentatoire de l'habitation soit en dehors de l'emprise de la fouille (**fig. 17**). L'habitat semble abandonné au cours du III^{ème} siècle.

De nombreux fragments de stuc destinés à animer les murs (corniches, éléments de colonne engagée, motifs végétaux (acanthes et rinceaux) et figurés (torse, épaule, jambe) ou bien les plafonds (caissons dessinés par des frises d'oves) permettent de restituer les reliefs ornementaux de possibles thermes privées (Chardon-Picault 1996, p. 215-219). Ces stucs peuvent être mis en relation avec ceux découverts dans l'îlot voisin sur le site de l'Hôpital (**fig. 15-16**).



Fig. 17. Vue générale de la fouille menée en 1989 sur le site de la Clinique du Parc, vestiges de l'habitat.
Cliché P. Chardon-Picault.

1.3 Environnement archéologique pour l'époque médiévale, moderne et contemporaine (Y. Labaune)

L'emprise de l'intervention a été approximativement recalée sur le plan d'Autun de 1581 inspiré du plan dit de Belleforest (**fig. 18**). Les terrains concernés sont vierges de toutes constructions pour cette époque et il est possible d'extrapoler sans grand risque l'absence d'infrastructures pour la période médiévale. En revanche, il est intéressant de constater que l'auteur de la représentation a placé deux tours du rempart en élévation dans ce secteur qui ne sont plus visibles dans la topographie actuelle.



L'emprise du diagnostic reste vierge d'aménagements remarquables sur le cadastre napoléonien de 1822 (**fig. 19**) mais également sur les représentations d'Autun de 1889 (**fig. 20**), 1930 (**fig. 21**) et 1956 (**fig. 22**).



Fig. 19. Localisation du diagnostic sur un extrait cadastral de 1822.

DAO Y. Labaune, d'après un document conservé aux archives de Saône-et-Loire.



Fig. 20. Localisation du diagnostic sur le plan d'Autun antique et moderne de 1889.

DAO Y. Labaune, d'après un document d'archive de la Société Eduenne.

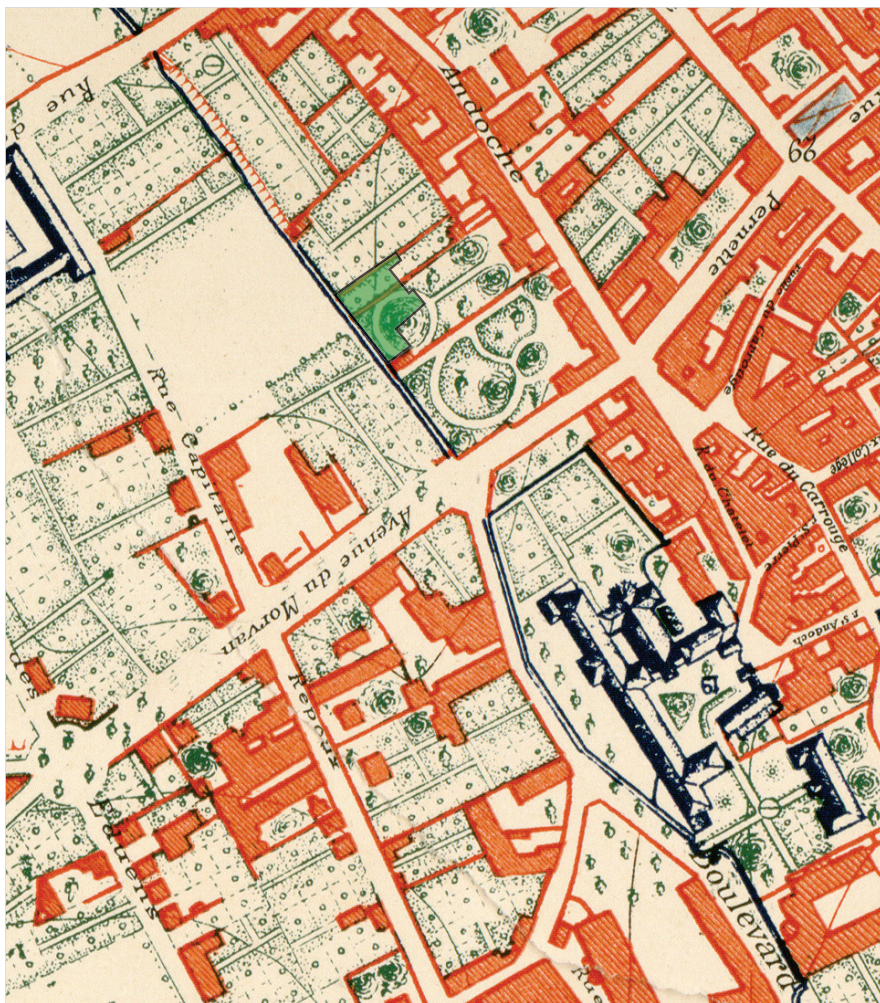


Fig. 21. Localisation du diagnostic sur le plan topographique d'Autun de 1930.

DAO Y. Labaune, d'après un document d'archive de la Société Eduenne.



Fig. 22. Localisation du diagnostic sur le cadastre d'Autun de 1956.

DAO Y. Labaune, d'après un document conservé au service archéologique de la ville d'Autun.

Sur le plan topographique très précis de 1930 (**fig. 21**), il est intéressant de constater l'apparition d'une parcelle en lanière délimitée par deux murs parallèles au nord de l'emprise de notre diagnostic : le mur septentrional correspond sans doute aujourd'hui à la limite entre les terrains de la Clinique et de l'Hôpital, le mur méridional est actuellement arasé mais il a pu être observé lors de notre opération, conservé à quelques dizaines de centimètres de profondeur.

Après la période antique, le terrain qui fait l'objet de notre diagnostic a été longuement situé dans un secteur dédié au maraîchage. Il n'a donc pas été occupé significativement avant l'édification du bâtiment primitif de la Clinique du Parc dans les années 1980. Contrairement à l'extension de la clinique en 1989 qui a été précédée d'une fouille préalable rapide (**fig. 9, n° 3**), le chantier de construction primitif n'a bénéficié à notre connaissance d'aucun accompagnement archéologique (cette construction a été réalisée juste avant la création du service archéologique municipal).

II. Stratégie d'intervention et contraintes

II.1. Phase terrain

Ce diagnostic a été réalisé sur une durée de dix jours, entre le 24 septembre et le 5 octobre 2018. En raison de la configuration du lieu de l'intervention un seul sondage a été ouvert. L'emplacement de notre fenêtre d'intervention a été fortement contraint par différents réseaux enterrés en activité et nécessaires au fonctionnement de la clinique (**fig. 23**).

A l'est la fenêtre s'arrête avant la canalisation provenant de la cuve à fioul installée dans l'angle sud-est.

A l'ouest, la présence de réseaux électriques enterrés nous a empêchés d'approcher au plus près du rempart en élévation et donc de vérifier l'existence de la tour antique hypothétique R29 dont l'emplacement reste théorique.

Au nord de notre fenêtre, sous le trottoir du parking actuel, plusieurs réseaux enterrés, qu'il convenait de maintenir, ont empêché une extension dans cette direction.

Enfin, au sud, il nous était impossible d'agrandir la fenêtre sans couper la circulation entre les espaces techniques de la clinique et l'extérieur.

La présence d'un réseau d'eau usée au tracé et à la profondeur d'enfouissement inconnus a donc fortement limité les possibilités d'implantation des sondages profonds.

Au sein de cette fenêtre, deux sondages profonds ont été réalisés afin d'obtenir une vue de la puissance stratigraphique potentielle du secteur. Le substrat n'a été atteint de manière certaine que dans l'un des deux sondages, environ 4,5 mètres sous le niveau de sol actuel.

Enfin, la topographie du secteur ainsi que les données des observations précédentes réalisées aux environs nous permettait d'envisager une épaisse stratigraphie. Il était donc important d'ouvrir une fenêtre suffisamment large en surface pour pouvoir, le cas échéant, aménager des paliers de sécurité afin d'atteindre les niveaux les plus anciens.

Le sondage a été réalisé au moyen d'une pelle hydraulique de 20 tonnes munie d'un godet de curage d'une largeur de 2,30 mètres, utilisé en mode rétro.

Il a ainsi été possible d'ouvrir une fenêtre d'une superficie totale de 182,75 m² soit un taux d'ouverture de 17,24 % par rapport à l'assiette totale du projet.

II.2 Méthode d'enregistrement des données

Le contour des différents sondages, mais aussi des principales structures, a été relevé au tachéomètre. Chaque sondage a fait l'objet d'un relevé photogrammétrique généré par le service archéologique au moyen du logiciel Agisoft photoscan. L'acquisition a été réalisée après un nettoyage minutieux de l'ensemble des vestiges et nous livre ainsi une image de l'ensemble des structures mises au jour.

Le plan des vestiges a été réalisé sur le site, au moyen d'un papier calque superposé aux orthophotographies (observation directe des structures archéologiques au moment de la réalisation du plan). Le relevé des coupes stratigraphiques a été obtenu par le même procédé, également réalisé lors de la phase de terrain (**fig. 23** localisation des coupes). La description stratigraphique qui va suivre s'appuie sur ces coupes de référence, en complément du plan. Comme pour le plan, l'intégralité de la documentation a été mise au net et est présentée dans le cadre de ce rapport (**Annexe 3 inventaire de la doc graphique**).

Au cours de cette opération un ensemble de 172 unités stratigraphiques a été individualisé.

La description détaillée de ces unités stratigraphiques est fournie dans l'**annexe 1**.

Les études spécialisées et expertises de mobilier (céramique antique et médiévale, monnaies antiques, « petit



mobilier », lapidaire / éléments architecturaux et faune) sont fournies dans l'**annexe 3**.

Le mobilier archéologique (lavé et conditionné), les clichés de fouilles et la documentation primaire ont été inventoriés de manière détaillée, suivant les normes émises par le SRA et transmises par courrier en date du 10 octobre 2018. On soulignera que tous les relevés réalisés (plans, coupes) ont été mis au net et sont présentés dans ce rapport. Chaque structure découverte a bénéficié d'une couverture photographique classique (clichés numériques).

Ces inventaires sont fournis dans l'**annexe 3**.

Les relevés topographiques ont été assurés par Angélique Tisserand. L'inventaire des points topographiés et leurs coordonnées est fourni dans l'**annexe 4**.

L'arrêté de prescription et le projet d'intervention du SAVA validé par les services de l'Etat sont fournis dans l'**annexe 5**.

La phase de « post-fouille » a été réalisée au service archéologique d'Autun, elle s'est étalée sur une durée de deux mois interrompue par la réalisation d'un autre diagnostic. La rédaction du rapport (hors PAO) a été close le 6 décembre 2018.

III. Résultats : description des vestiges rencontrés

III.1 L'enceinte romaine et la zone non construite

III.1.1 Difficultés d'intervention sur la fortification

L'un des objectifs de cette opération consistait à préciser les caractéristiques du rempart antique qui limite cette parcelle. En effet, dans ce secteur, la présence de la tour R29 de l'enceinte antique est supposée. Lors du diagnostic effectué, en contrebas de notre parcelle, au 21 rue du Capitaine Repoux (2015.7) une tranchée de récupération pouvant appartenir à cet ouvrage a été repérée. Cette opération a eu lieu sur la parcelle située de l'autre côté du rempart, à l'extérieur de la ville antique (**fig. 27**). L'ouverture de cette fenêtre aurait pu nous permettre de confirmer ou non la présence de cette tour, de mettre en évidence les relations entre le rempart antique et les divers espaces qui le bordent, à l'intérieur de la ville voire de préciser la datation de l'ouvrage.

En raison des contraintes liées à la présence de réseaux actifs évoquée précédemment il ne nous a pas été possible d'approcher suffisamment du rempart pour répondre à ces questions.

III.1.2 occupation de la zone non construite

Un sondage profond a été ouvert à l'ouest de la fenêtre, jusqu'au substrat en place (**fig. 24**). Celui-ci a été atteint à 309,40 m NGF soit 3,70 m sous le niveau du sol actuel. A proximité immédiate du rempart, la puissance stratigraphique est donc de 3 m. Cette stratigraphie (**fig. 26**) met en évidence la présence d'une succession de sol et de remblais, scellée par un épais remblai contenant des éléments de démolition antiques. Deux de ces niveaux ont été partiellement dégagés en plan. Le sol 1121 correspond au palier du sondage profond. Il s'agit d'un niveau de circulation assez irrégulier mais induré, composé de petits blocs formant un radier dans un limon sableux. Sur ce sol; une petite zone d'environ 1 m² était couverte de poudre de calcaire (**fig. 28**).

Au-dessus se développe une nouvelle succession de remblais contenant des éléments de démolition gallo-romains, recoupée par une structure fossoyée (1169). Suite à cette phase de remblaiement, un nouveau sol s'installe. Il s'agit là encore d'un niveau de circulation (1048) assez irrégulier mais très compact et induré (**fig. 29**).

Sur ce sol, dans l'angle nord-ouest de ce sondage, ont été déposés les produits provenant vraisemblablement de la démolition d'une demeure proche. Les éléments mis au jour suggèrent qu'il s'agisse plutôt d'une demeure relativement riche. En effet une petite portion de cette couche (1007) a été fouillée et le mobilier prélevé. Sur cette surface réduite (environ 6 m²), près de 900 fragments de roches décoratives (soit plus de 100kg) ont été mis au jour (**fig. 30**). La présence de marqueurs chronologiques clairs permet d'affirmer que cet ensemble ne peut se mettre en place avant le III^{ème} siècle de notre ère (cf étude A. Delor-Ahu, annexe 2). Ce lot important se compose d'éléments de placages muraux (plaques, moulures) ou de pavement (dalles). Ces roches (cf étude D. Lamotte, annexe 2) sont issues de la région proche d'Autun mais aussi de régions plus lointaines. Les roches d'importations proviennent de carrières de Grèce, de Turquie, de Tunisie, d'Algérie et d'Italie. Les marbres blancs n'ont pas été étudiés car ils nécessitent une étude approfondie, mais leur origine peut également être diverse : Grèce, Italie ou Morvan.

Ce lot de roches décoratives présente les principales variétés de pierres utilisées durant l'Antiquité. Malgré cela, cet ensemble s'éloigne des lots habituellement rencontrés à Autun. Certaines roches manquent

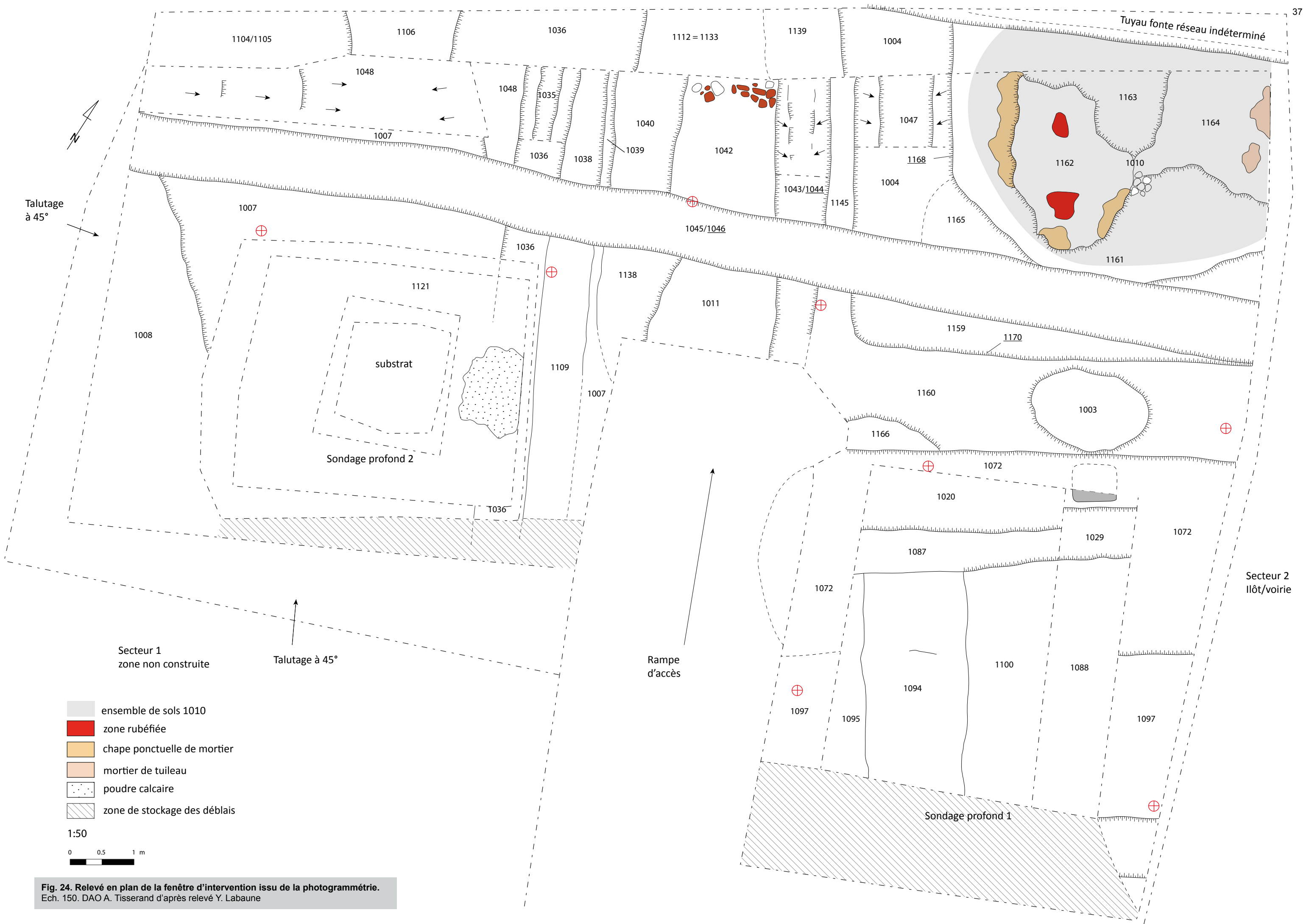


Fig. 24. Relevé en plan de la fenêtre d'intervention issu de la photogrammétrie.
Ech. 150. DAO A. Tisserand d'après relevé Y. Labaune



Fig. 25. Plan synthétiques des vestiges dans l'espace prescrit.
Ech. 1:100. DAO A. Tisserand d'après relevé Y. Labaune

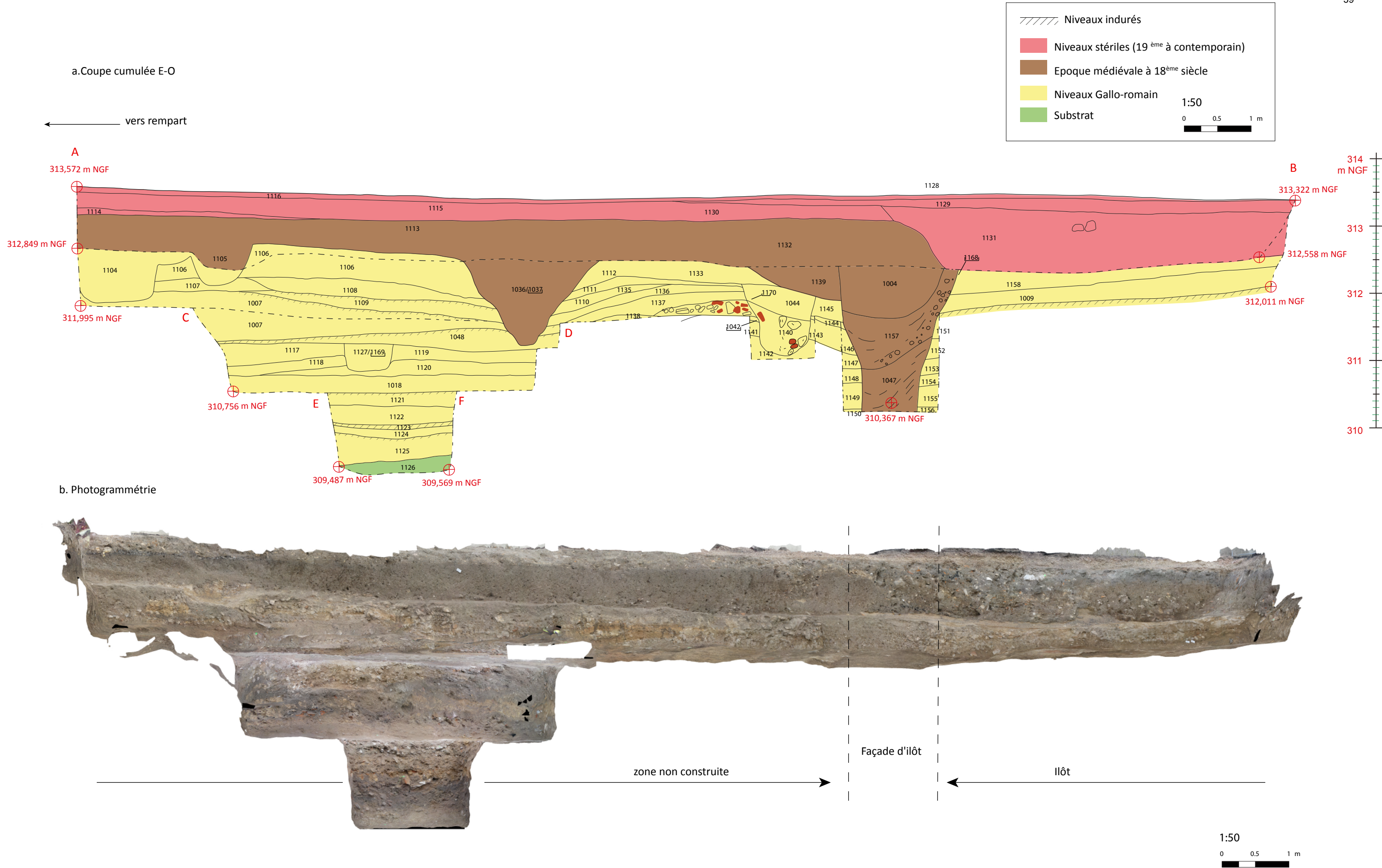


Fig. 26. a. Coupe cumulée est / ouest; b. Photogrammétrie de la coupe est / ouest.
Ech. 1:50. DAO A. Tisserand d'après relevé Y. Labaune

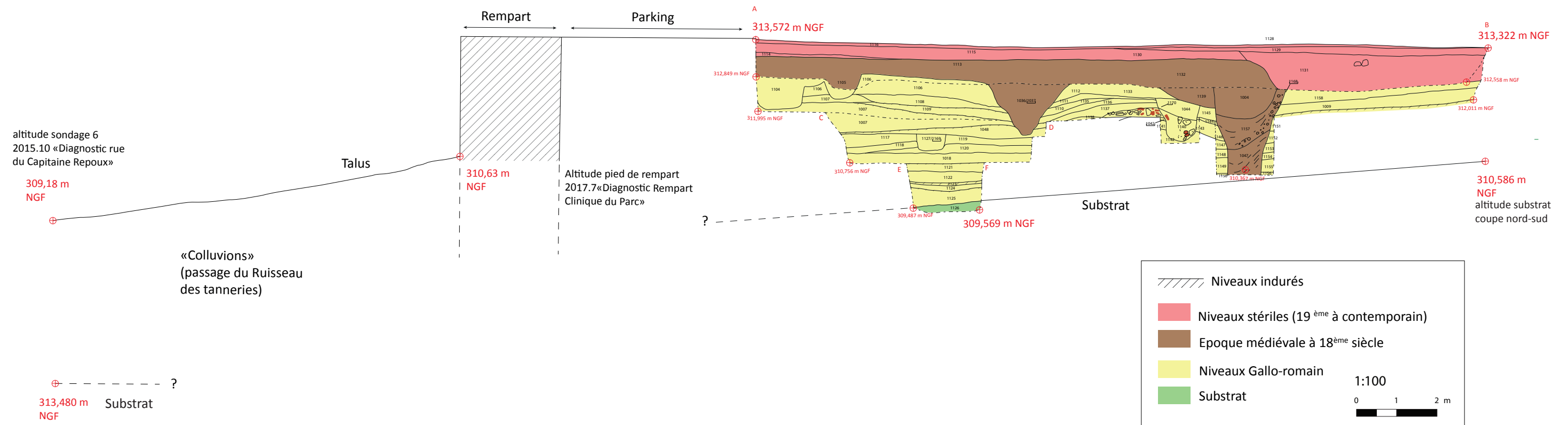


Fig. 27. Coupe altimétrique est / ouest.
Ech. 1:100. DAO A. Tisserand d'après relevé Y. Labaune



Fig. 28. Vue du niveau de sol 1121 dans le sondage profond 2.
Cliché T. Dessolin



Fig. 29. Vue du niveau de sol 1048.
Cliché T. Dessolin



Fig. 30. Vue de l'US 1007 après nettoyage de surface.

Cliché T. Dessolin

(porphyre vert, roches égyptiennes) alors que d'autres nt surreprésentées (marbre de Châtel Perron ou de synnada en Turquie). Cet assemblage peut être le résultat du démontage d'un décor architectural homogène ou d'un tri des roches au moment de la destruction de décors différents. La sélection de ces éléments est à rapprocher de ceux découverts lors de la fouille de l'hôpital (Fig. 4 n°8, chapitre I.2.4) où les mêmes plaques sculptées avaient été mises au jour. L'emprise de cette fouille étant très proche de notre fenêtre de diagnostic, il est tout à fait envisageable que le décor du bâtiment découvert lors de la fouille de 2001 ait été démonté et certains éléments rejetés ici.

Un nouveau sol de circulation prend place sur ce remblai. Il s'agit du dernier sol visible. Sur celui-ci se dépose une épaisse couche de limon sableux très meuble qui semble liée à une circulation d'eau. Celle-ci est recouverte par un remblai contenant des éléments de démolition gallo-romains.

III.1.3 Epoque Médiévale

L'hypothèse d'une prise en charge de la circulation d'eau est renforcée par le creusement 1037 (**fig. 24**). Il s'agit d'un fossé de drainage qui s'implante assez tardivement, sans doute au Moyen-Âge ou à l'époque moderne dans un secteur où les différentes US (1108, 1109 à l'ouest et 1110, 1111, 1135, 1136, 1137 à l'est de ce fossé) montrent une inflexion (**fig. 26**). Ce fossé relativement profond (environ 1,3 m) présente un profil en forme de V assez prononcé. Il vient recouper les derniers niveaux antiques pour atteindre le sol situé sous le remblai 1007.

Cette succession de sols et de remblais est finalement scellée par une couche de « terres noires ».

III.2 Le *decumanus* D9

Dans l'angle sud-est de la fenêtre, un sondage profond a été effectué (**fig. 24**). Son implantation répondait à un double objectif. Tout d'abord nous voulions évaluer la puissance stratigraphique de cette zone du projet.

En effet c'est dans ce secteur que le recouvrement devait être le plus faible étant donné que le terrain naturel présente une rupture de pente dans le secteur pour plonger fortement vers l'ouest. Ensuite il s'agissait du passage supposé du *decumanus* D9. Cet axe a été partiellement dégagé en plan lors de la fouille de 2005 liée au projet d'agrandissement de la clinique du Parc

III.2.1 Mise en place du decumanus D9

Dans ce sondage, le niveau d'installation de la voirie, composé d'argile jaune verdâtre très compacte, apparaît à 310,50 m NGF, soit près de 3 m sous le sol actuel. Ce niveau pourrait correspondre à une couche de sédiment naturel remanié (**fig. 31**).

Sur ce premier remblai d'installation s'implante un radier de fondation assez léger (1049), composé de cailloux, blocs et fragments de TCA de petits modules (5 à 10 cm). Sur ce radier on retrouve un niveau de circulation (1033) contenant une quantité de mobilier relativement importante (**fig. 32**).

Le fossé bordier (1031) fonctionne avec ce premier niveau de voirie. Il s'agit, dans un premier temps, d'un caniveau en bois (1029, 1030, 1032) plaqué dans une couche d'argile plastique. Celui-ci fonctionne pendant un laps de temps assez court, avant d'être sans doute rendu inutilisable par l'accumulation de recharges de voirie. En effet, la datation du comblement de ce premier fossé est synchrone de la couche d'occupation 1033 du premier niveau de voirie.



Fig. 31. Vue du niveau de sédiment naturel remanié en vue de l'installation du premier niveau de voirie.

Cliché T. Dessolin

III.2.2 Evolution

Très rapidement, un second fossé, de plus grandes dimensions (1028) vient recouper les premières recharges de voirie. Celui-ci est comblé par les US 1027 et 1030.

Enfin un troisième creusement (1025) vient recouper le comblement du fossé précédent.

Ces aménagements se succèdent dans une période chronologique assez restreinte comprise entre le règne de Tibère et celui de Néron. Ils témoignent de la prise en charge, de plus en plus marquée, de l'écoulement des eaux de pluie.

Dans le même temps, la voirie évolue elle aussi. Une succession de sols de circulation et de recharges se développe sur une épaisseur d'environ 1 m. Ces niveaux paraissent peu construits. Cet état de la voirie laisse envisager que les derniers mètres avant d'accéder à la zone libre de construction le long du rempart ne permettaient pas la circulation des véhicules. A l'approche du rempart la voirie construite laisse place à des aménagements plus légers.

A la suite de ces multiples recharges, un nouveau fossé bordier (1171), d'une largeur très importante (3 à 4 m de large à l'ouverture), est creusé. Dans les derniers niveaux de comblement de ce fossé, une fosse (1172) est creusée pour l'implantation d'un bloc de grande dimension (1084). Ce bloc mesure, au minimum 1 mètre

de haut pour une largeur de 60 cm. Il pourrait s'agir ici d'une pile de fondation d'un stylobate. Les caractéristiques du trottoir n'ont pas pu être clairement précisées, les sols de circulation n'ayant pas pu être dégagés. Sa largeur semble particulièrement réduite, n'excédant peut-être pas 1,50 m.

La succession de ces fossés et leur élargissement successif, pose question. Dans ce secteur particulier de la ville antique, à la limite de la zone construite, il a pu être nécessaire de se munir d'un moyen de gérer des quantités importantes d'eau au voisinage de l'enceinte. L'évacuation de l'eau au travers du rempart, dans ce secteur de la ville, reste une question en suspens.

III.2.3 Abandon

L'implantation d'activités artisanales a été détectée après l'arrêt d'entretien du fossé.

Au-dessus du niveau stérile 1072 qui vient sceller les niveaux de comblement des fossés bordiers successifs on retrouve deux ensembles (1001 et 1006) contenant des quantités extrêmement importantes de restes osseux (cf étude D. Cambou, annexe 2). Ce phénomène apparaît au plus tôt au III^{ème} siècle.

Dans les deux cas il s'agit presque uniquement de restes de bœuf. Il s'agit en majorité d'animaux abattus au moment où le ratio qualité/quantité de viande est optimal, ce qui indique clairement une sélection d'animaux à vocation bouchère. Ce cheptel est complété par des bêtes de réforme, fournissant une viande de moins bonne qualité ainsi que par des animaux plus jeunes, offrant une viande de qualité supérieure.

En revanche les parties exploitées ne sont pas les mêmes sur les deux ensembles. 1001 montre une sélection prédominante de côtes et de vertèbres témoignant des différentes étapes de la découpe primaire de boucherie bovine.

1006 a livré des restes provenant essentiellement de la tête (crâne et mandibules) et des pieds (métopodes). Ces restes sont eux aussi symptomatiques du traitement primaire des carcasses. A la différence du lot précédent, les restes issus de 1006 permettent de penser, en plus de l'activité bouchère, qu'une activité de tabletterie pouvait être envisagée sur ce secteur. Cette activité est attestée par le rejet de quelques éléments caractéristiques de cet artisanat. Ainsi deux fragments d'os allongés et facettés ont été découverts dans des contextes attribuables, au plus tôt, au III^{ème} siècle. (cf étude Y. Labaune, annexe 2)

La comparaison avec les sites étudiés dans l'environnement proche de notre opération (« maison à l'ampulla » et « nouvel hôpital ») est intéressante. Ces deux sites ont également livrés de grandes quantités de rejets de boucherie. Il est possible de mettre en évidence une complémentarité dans le traitement réservé aux animaux débités sur cette zone. Les différents sites évoquent toutes les étapes de la chaîne opératoire, du débitage des carcasses à la découpe de morceaux de consommation en passant par une sélection de certains éléments en matière dure venant approvisionner des ateliers de tabletterie.

A proximité de ces deux zones de rejets de boucherie, sur les horizons scellant l'emprise du trottoir, on retrouve la trace d'une autre activité artisanale sous la forme de dépôts cendreaux, riches en charbons de bois et en fragments de terre cuite rubéfiés. Dans ces niveaux, la présence de quelques scories et gouttes de métal en alliage cuivreux permet d'envisager une occupation en lien avec une activité de métallurgie. L'absence de structuration claire et le faible volume de restes mis au jour plaident plutôt pour une activité secondaire ou ponctuelle (recyclage) dans le courant, la aussi, du III^{ème} siècle au plus tôt.

III.3 l'îlot VIII/IX 3

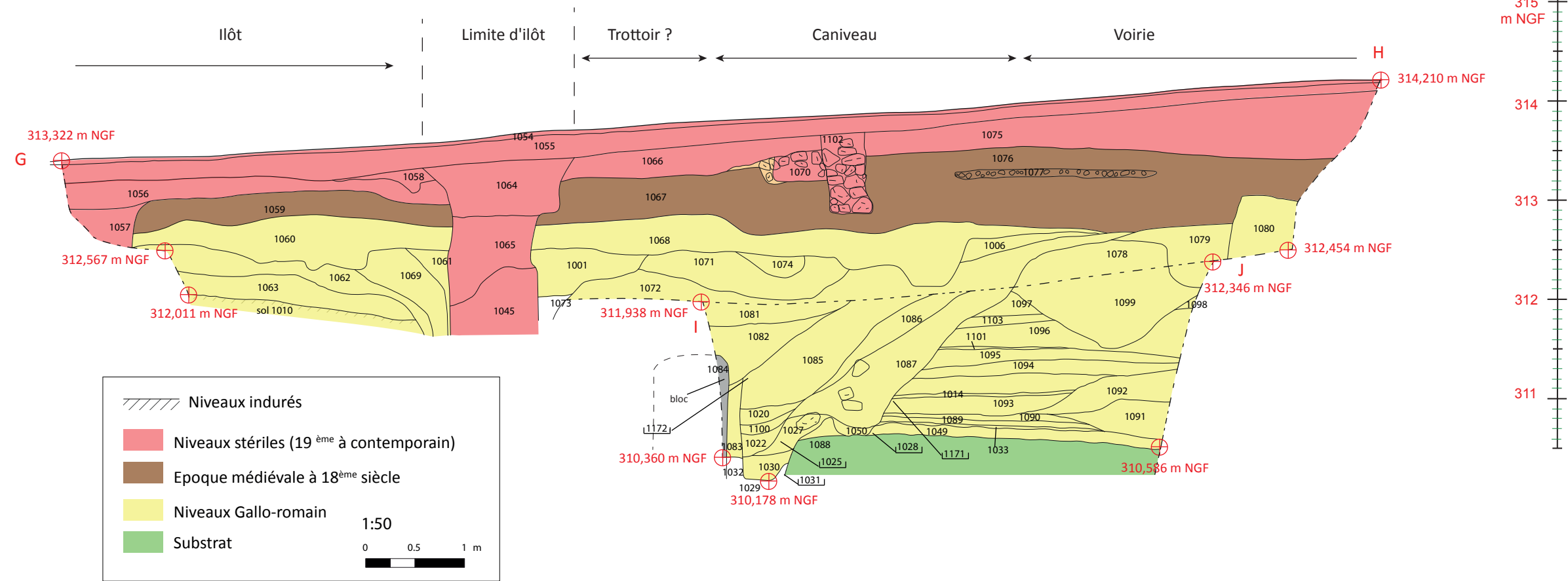
L'angle nord-est du sondage est occupé par un ensemble de niveaux de sol limités par deux tranchées de récupération (1168, 1170). Dans ce secteur restreint il apparaît qu'une succession de sols construits (1010) occupent cet espace (fig. 24).

III.3.1 Mise en place

Si seuls les derniers niveaux d'occupation ont été observés en plan, les niveaux précédents ont tout de même pu être documentés. La coupe créée par la fouille de la tranchée de récupération du mur qui fermait l'îlot à l'ouest nous permet de lire une stratigraphie qui met en évidence une succession de niveaux limoneux (US 1151 à 1156) qui peuvent correspondre à des recharges de sol sur une épaisseur supérieure à 1,50 m (fig. 33).

La largeur assez faible de cette tranchée de récupération (environ 80 cm) et sa profondeur importante (au moins 1,50 mètre sous le dernier sol), nous ont empêchés de poursuivre cette exploration. Le substrat et le niveau d'installation de cet îlot n'ont pas pu être atteints. L'étude du mobilier suggère une activité artisanale dans ce secteur, en particulier la fabrication d'épingles en os, dans le courant du I^{er} siècle. (cf étude Y. Labaune, annexe 2).

a. Coupe cumulée nord - sud



b. Photogrammétrie



1:50

0 0.5 1 m

Fig. 32. a. Coupe cumulée nord / sud; b. Photogrammétrie de la coupe nord / sud.
Ech. 1 :50. DAO A. Tisserand d'après relevé Y. Labaune



Fig. 33. Vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot VIII/IX 3.
Cliché Y. Labaune

Immédiatement à l'ouest de ce mur récupéré, s'installe un petit fossé à fond en U (1044). Celui-ci est comblé à la fin du II^{ème} ou au début du III^{ème} siècle de notre ère, avant le creusement de la tranchée de récupération 1168. Ce fossé avait peut-être pour fonction de canaliser l'eau pluviale en direction du fossé bordier (fig. 34).

III.3.2 Abandon

Le dernier niveau d'occupation de cet îlot se compose de plusieurs lambeaux de sol formant un feuilletage. Cette succession de sols se compose d'un premier niveau de limon sableux jaunâtre (1161 / 1163) puis d'un sol en terre battue (1162) montrant la trace de deux foyers sur lequel s'installe un remblai 1164 composé d'un radier de blocs compactés dans une matrice sableuse. Il est surmonté par un sol en béton de tuileau dont il ne subsiste que quelques lambeaux (1164).

Il est possible que ce dernier type de sol dénote un changement dans la fonction de ce lieu avant son abandon définitif.

Cet ensemble de sols successifs est limité à l'ouest par la tranchée de récupération 1168 et au sud par la tranchée de récupération 1170. Cette dernière est en grande partie oblitérée par la tranchée contemporaine 1046.



Fig. 34. Vue en coupe du comblement du fossé 1044.

Cliché Y. Labaune

IV. Synthèse des découvertes

L'ensemble de ces vestiges permet d'améliorer la connaissance de la périphérie de la ville antique. Nous voyons ici l'angle du dernier îlot construit, la fin du système viaire à l'approche du rempart et l'utilisation faite de cette bande d'espace non construit qui sépare le rempart antique de la ville. Cette bande semble avoir été aménagée en espace de circulation, comportant des sols indurés mais relativement irréguliers. Ces niveaux sont régulièrement remblayés par des apports de matériaux peut-être issus de la démolition de bâtiments proches.

Quant au système de voirie, il semble qu'à l'approche du rempart il devienne plus léger que dans le reste de la ville. En revanche les efforts ont portés sur l'évacuation des eaux de pluie comme le montrent les dimensions croissantes des fossés bordiers.

Enfin le dernier îlot construit n'a été vu que dans un angle et uniquement sur les derniers niveaux de son utilisation. Il est donc difficile de se prononcer sur l'utilisation qui était faite de cet espace. Il est tout de même possible d'évoquer une fonction artisanale (fabrication d'épingle) au cours du I^{er} siècle.

A la fin du III^{ème} siècle au plus tôt, ces espaces sont utilisés par des bouchers, pour débiter des carcasses de bœuf et / ou rejeter leur déchets. Une activité de tabletterie paraît envisageable.

L'îlot est définitivement abandonné à la fin du III^{ème} siècle. L'époque médiévale est peu marquée, les « terres noires » pouvant correspondre à la mise en culture du secteur jusqu'à une période très récente.

V. Estimation de la puissance stratigraphique et du niveau d'apparition des vestiges

Il s'agit d'un site fortement stratifié sur un temps relativement court. En effet, les datations obtenues pour l'ensemble des niveaux d'occupation de ce secteur s'étalent entre le I^{er} et le III^{ème} siècle de notre ère.

Malgré cette chronologie restreinte nous avons pu mettre en avant une forte puissance stratigraphique.

Les 40 à 50 premiers centimètres sont stériles et correspondent aux niveaux d'installation du parking existant. Le toit des vestiges structurés d'époque romaine apparaît, en moyenne, à 1,30 mètre sous le niveau de sol actuel. (312,40 m NGF)

La puissance stratigraphique est comprise entre 2,80 m (sondage profond 1) et 3,40 m (sondage profond 2).

Bibliographie

Alix 2015

Alix (S.). – Autun, 2 chemin de la Caserne (Saône-et-Loire), caserne Changarnier tranche 1, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, octobre 2015.

Amrane, Berry 1999

Amrane (Y.) et Berry (W.). – *Centre Leclerc d'Autun. Rapport sur la première phase du diagnostic archéologique*. SRA de Bourgogne, 1999.

Amrane, Berry, Soum 1999

Amrane (Y.), Berry (W.), Soum (B.). – *Centre Leclerc d'Autun. Deuxième phase du diagnostic archéologique (évaluation)*. SRA de Bourgogne, 1999.

Bet, 2001

Bet (Ph.). – Le site gallo-romain du nouvel hôpital d'Autun (Saône-et-Loire), DFS d'une fouille d'archéologie préventive d'août à janvier 2002, Dijon : Inrap, 2004 (2 vol.).

Chardron-Picault, Pernot 1999

Chardron-Picault (P.), Pernot (M.). – *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun (Saône-et-Loire) Le site « du Lycée Militaire »*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, *Documents d'Archéologie Française*, série Archéologie préventive, n° 76.

Chardron-Picault 1996

Chardron-Picault (P.), La "maison à l'Ampulla", la richesse d'un décor, dans : trente ans d'archéologie en Saône-et-Loire, catalogue d'exposition, 1996, p. 215-219

Collectif 1993

CAG 71/2 (atlas archéologique), 1993.

Dessolin 2018

DESSOLIN (T.). – Autun *intra-muros* (Saône-et-Loire). Clinique du Parc 6 avenue du Morvan ; 7 rue du Fg Saint-Andoche (parcelle AW 524), rapport de diagnostic archéologique, Service archéologique de la Ville d'Autun, avril 2018.

Fontenay 1889

FONTENAY DE (H.). – Autun et ses monuments par Harold de Fontenay avec un précis historique par Anatole de Charmasse. Autun, Dejussieu Père et Fils. 541 p.

Fort 2007

FORT (A.). – L'enceinte antique d'**Augustodunum** (Autun, Saône-et-Loire), mémoire de master 2 Archéologie, Territoires, Environnement, sous la direction de F. Favory, Université de Franche Comté, juin 2007.

Kasprzyk 2005

KASPRZYK (M.). – *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*. Thèse de doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2005.

Labaune, 2015

Labaune (Y.). – Autun (Saône-et-Loire), 21 rue du Capitaine Repoux (cadastre AW n° 293p et 524). Les vestiges d'une tour de l'enceinte antique ?, rapport de diagnostic archéologique, Service archéologique de la Ville d'Autun, décembre 2015

Labaune, 2002

Labaune (Y.). – Autun (Saône-et-Loire), *intra muros*, démolition de bâtiments dans le cadre du projet de construction du nouvel hôpital civil (2002.1), surveillance réalisée après fouille de sauvetage 71014.014.166, rapport de surveillance archéologique, Service archéologique de la Ville d'Autun, mai 2002.

Labauune et alii 2014

ALIX (S.), BLACON-BERRY (S.), BARRIERE (V.), BORAU (L.), CAUJET (B.), HOSTEIN (A.), KASPRZYK (M.), LOUIS (A.), LABAUNE (Y.) dir., VENAULT (S.), MAURICE-CHABARD (B.), NOUVEL (P.). – Autun antique, Guides archéologiques de la France, Paris : éditions Monum, 2014.

Rebourg 1998

REBOURG (A.). - L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), Gallia, 55, 1998, p. 141-236.

Rebourg 1993

REBOURG (A.). – Autun, 71/1, carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, 1993.

Roidot-Deléage et Fontenay 1972

ROIDOT-DELEAGE (J.) et FONTENAY (H. de) – Légende détaillée du plan d'*Augustodunum*, MSE, I, 1872

Simon 2001

Simon (J.) – *La céramique romaine du site Leclerc*. Mémoire de Maîtrise sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2001.

Stephenson 2005

Stephenson (A.P.). - Autun, Clinique du Parc. Rapport final d'opération, Inrap, 2005.

Table des illustrations

Fig. 1. Localisation de l'opération sur fond de carte IGN.....	11
Fig. 2. Localisation de l'intervention sur la carte géologique du secteur.....	12
Fig. 3. Localisation de l'opération (emprise en vert) sur le plan de synthèse des découvertes réalisées à Autun.....	13
Fig. 4. Localisation de l'opération (emprise en vert) et des sites évoqués dans l'étude de l'environnement archéologique sur le plan schématique de la ville antique mentionnant la numérotation des îlots et des rues, ainsi que l'emplacement présumé ou avéré des édifices publics.....	14
Fig. 5. Plan synthétique de la fouille réalisée en 2000 au Centre commercial Leclerc.....	15
Fig. 6a. Plan synthétique de la fouille réalisée en 2005 à la Clinique du Parc (« état primitif »).....	16
Fig. 6b. Coupe stratigraphique du <i>decumanus</i> D9, tronçon fouillé en 2005 sur le site de la Clinique du Parc.....	17
Fig. 7. Localisation de la fenêtre ouverte sur le <i>decumanus</i> D9 dans le cadre du diagnostic réalisé dans l'enceinte du Centre commercial Leclerc en 2017.....	18
Fig. 8a. Confrontation de la trame viaire établie par A. Rebourg et de la nouvelle proposition de découpage prenant en compte la découverte du <i>decumanus</i> D9 ; localisation approximative du diagnostic (étoile verte).....	20
Fig. 8b. Confrontation de la trame viaire établie par A. Rebourg et de la nouvelle proposition de découpage prenant en compte la découverte du <i>decumanus</i> D9 ; représentation schématique des vestiges de la Clinique du Parc 2005 (n° 1), de la Clinique du Parc 1989 (n° 2), de l'Hôpital (n° 3) et surveillance de travaux sur le tracé du <i>cardo</i> C2 (n° 4).	21
Fig. 9. Emprise prescrite dans le cadre de ce diagnostic et environnement archéologique pour l'époque romaine.....	22
Fig. 10. Plan schématique des vestiges découverts dans le quartier artisanal du Lycée Militaire, état 3 (III ^{ème} siècle) ; localisation du glacis longeant l'enceinte romaine et d'un four de potier qui y a été découvert.....	23
Fig. 11. Plan schématique des vestiges découverts sur le site de la Clinique du Parc (état du III ^{ème} siècle) ; localisation du glacis longeant l'enceinte romaine et d'un épandage de rejets de boucherie.....	24
Fig. 12. Plan de localisation des fenêtres ouvertes sur la zone non <i>aedificandi</i> du chantier de l'Hôpital.	25
Fig. 13. Cliché du transect ouvert sur la zone non <i>aedificandi</i> du diagnostic caserne Changarnier tranche 1 réalisé en 2015.....	25
Fig. 14. Relevé de coupe stratigraphique sur la zone non <i>aedificandi</i> du diagnostic caserne Changarnier tranche 1 réalisé en 2015.....	27
Fig. 15. Arcade stucquée avec volute d'un rinceau dans les écoinçons et corniche sommitale découverte sur le site de l'Hôpital.	26
Fig. 16. Evocation de la salle ayant accueilli les stucs découverts sur le site de l'Hôpital.	29
Fig. 17. Vue générale de la fouille menée en 1989 sur le site de la Clinique du Parc, vestiges de l'habitat.....	30
Fig. 18. Localisation approximative du diagnostic sur le plan d'Autun inspiré du plan de Belleforest, 1581.....	31
Fig. 19. Localisation du diagnostic sur un extrait cadastral de 1822.	32
Fig. 20. Localisation du diagnostic sur le plan d'Autun antique et moderne de 1889.	32
Fig. 21. Localisation du diagnostic sur le plan topographique d'Autun de 1930.	33

Fig. 22. Localisation du diagnostic sur le cadastre d'Autun de 1956.	33
Fig. 23. Plan de localisation des coupes cumulées.	35
Fig. 24. Relevé en plan de la fenêtre d'intervention issu de la photogrammétrie.	37
Fig. 25. Plan synthétique des vestiges dans l'espace prescrit.	38
Fig. 26. a. Coupe cumulée est / ouest; b. Photogrammétrie de la coupe est / ouest.	39
Fig. 27. Coupe altimétrique est / ouest.	40
Fig. 28. Vue du niveau de sol 1121 dans le sondage profond 2.	41
Fig. 29. Vue du niveau de sol 1048. Cliché T. Dessolin.	41
Fig. 30. Vue de l'US 1007 après nettoyage de surface.	42
Fig. 31. Vue du niveau de sédiment naturel remanié en vue de l'installation du premier niveau de voirie.	43
Fig. 32. a. Coupe cumulée nord / sud; b. Photogrammétrie de la coupe nord / sud.	45
Fig. 33. Vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot VIII/IX 3.	47
Fig. 34. Vue en coupe du comblement du fossé <u>1044</u>	48

Annexes

Annexe 1. Description des Unités Stratigraphiques

1001 : comblement de la tranchée de récupération du mur fermant la pièce au sol 1010 au sud, uniquement composé de rejets de boucherie

1002 : squelette de chien en connexion

1003 : remblai sableux riche en charbons de bois et fragments de terre cuite artisanale rubéfiée. Occupation tardive du trottoir a vocation artisanale ?

1004 : comblement supérieur de la tranchée de récupération 1168 du mur de façade d'ilot. Limon sableux fin, brun clair

1005 : nettoyage sol du secteur 1 (à l'ouest de la rampe d'accès)

1006 : comblement du fossé le plus tardif, uniquement composé de déchets de boucherie.

1007 : matrice sableuse très meuble au coeur de la couche, plutôt indurée en surface, très riche en fragments de roche décorative (grande variété, mais aussi en fragments d'enduits peints et de stucs, fragments de TCA (*tegulae* pour la plupart)

1008 : argile sableuse jaune qui scelle 1007. Remblai assez compact mêlé à quelques éléments de démolition gallo-romains, induré en surface, équivalent à 1008, 1038, 1048

1009 : limon argileux beige clair, quelques charbons de bois, quasi stérile, équivalent 1072 ?

1010 : feuilletage de sols (1161 – 1162 – 1163 – 1164)

1011 : remblai sableux riche en charbons de bois et fragments de terre cuite artisanale rubéfiée. Occupation tardive du trottoir a vocation artisanale ? équivalent à 1003

1012 : nettoyage des niveaux au nord de 1045 et au sud de la berme

1013 : annulé

1014 : limon gris verdâtre, blocs et charbons de bois, induré. Recharge de voirie et circulation

1015 : nettoyage sondage profond 1 (secteur 2)

1016 : annulé

1017 : nettoyage sondage profond 2 (secteur 1)

1018 : limon beige analogue à 1120 mais stérile

1019 : annulé

1020 : complements du fossé bordier 1071, sable meuble

1021 : = 1100

1022 : comblement du fossé bordier 1025 limon argileux à sableux, meuble. Quelques artefacts (*tegulae*, faune)

1023 : = 1027

1024 : = 1088

1025 : creusement du fossé bordier comblé par 1022

1026 : = 1083

1027 : comblement du fossé bordier 1028, limon sableux, meuble, quelques blocs

1028 : fossé bordier comblé par 1027 et 1030

1029 : équivalent à 1032, traces de coffrage en bois sous forme d'un limon argileux brun très foncé

1030 : comblement du fossé bordier 1031. Limon argileux brun verdâtre

1031 : creusement du premier fossé Est Ouest dans le sondage profond 1, comblé par 1030

1032 : limon argileux brun très foncé à noir, équivalent à 1029, traces de coffrage en bois ?

1033 : couche grise d'occupation du sol 1049, assez meuble, riche en mobilier

1034 : = 1109

1035 : limite inférieure du comblement 1109 à la jonction avec 1007

1036 : comblement d'un fossé à profil en V (1037) parallèle à l'enceinte. S'implante tardivement à un endroit où les couches accusent une dépression. Fossé de drainage médiéval/moderne ? Matrice argilo limoneuse brun foncé, quelques blocs et fragments de TCA décimétriques

1037 : fossé en V profond comblé par 1036

1038 : = 1136

1039 : = 1137

1040 : = 1138

1041 : amas de tegulae et blocs fragmentés sur 1042

1042 : remblai compacté composé d'éléments de démolition (dont enduits peints) dans une matrice sableuse beige à granulométrie fine

1043 : creusement d'une structure fossoyée de type fossé / tranché de récupération comblée par 1044 et 1140

1044 : comblement d'une structure fossoyée de type fossé / tranché de récupération. Limon argileux brun clair

1045 : comblement de la tranchée du réseau d'eaux usées 1046. Sédiment argilo limoneux brun, inclusions de blocs et gros fragments de béton moderne

1046 : creusement de la tranchée du réseau d'eaux usées comblée par 1045

1047 : comblement inférieur de la tranchée de récupération du mur de façade d'ilot. Niveaux stratifiés de limons brun à jaunâtre avec quelques graviers

1048 : limon sableux beige verdâtre en partie dégagé en plan. Surface indurée, irrégulière. Très compact et très solide

1049 : cailloux blocs et fragments de TCA de 5 à 10 cm de côté, dans une matrice sableuse verdâtre. Très compact, sur 1088 ?

1050 : comblement du fossé bordier creusé dans 1028. Sédiment sableux verdâtre, mobilier assez abondant

1051 : limite de creusement du fossé 1028 à la jonction avec 1049

1052 : = 1088

1053 : = 1088

1054 : enrobé

1055 : grave compactée, préparation de l'enrobé

1056 : limon argileux, gris, compact, remblai contemporain

1057 : comblement d'une tranchée de réseau indéterminé (tuyau de fonte), limon argileux brun

1058 : limon argileux verdâtre, remblai contemporain

1059 : limon argileux brun, riche en charbons de bois. Equivalent 1067 peu d'artefact visibles en coupe « terres noires »

1060 : limon argileux brun mêlé à des fragments de TCA antiques, blocs, ornements, en assez grande quantité ainsi que des mortiers détritiques. Equivalent 1068

1061 : limon argileux brun mêlé à des fragments de TCA antiques, blocs, ornements, en assez grande quantité ainsi que des mortiers détritiques. Comblement de la tranchée de récupération du mur fermant la pièce au sol 1010 au sud.

1062 : limon sableux jaune, riche en mortier détritique, blocs et TCA antiques. Limites peu claires avec 1069, équivalence possible

1063 : limon argileux beige clair, quelques charbons de bois, quasi stérile, équivalent 1072 ?

1064 : comblement de la tranchée du réseaux d'eaux usées 1046, remblai hétérogène, riche en graviers, TCA et morceaux de béton moderne

1065 : comblement de la tranchée du réseaux d'eaux usées 1046. Limon sableux jaunâtre, quelques blocs, TCA et mobilier Gallo-Romain résiduel.

1066 : remblai hétérogène, compact, brun à verdâtre, quelques blocs. Probablement contemporain

1067 : limon argileux brun, riche en charbons de bois. Equivalent 1059 peu d'artefact visibles en coupe « terres noires ».

1068 : limon argileux brun mêlé à des fragments de TCA antiques, blocs, ornements, en assez grande quantité ainsi que des mortiers détritiques. Equivalent 1060.

1069 : comblement de la tranchée de récupération du mur fermant la pièce au sol 1010 au sud, limon sableux jaune, riche en mortier détritique, blocs et TCA antiques.

1070 : Aménagement au nord du mur XIX^{ème}, fonction indéterminée

1071 : remblai composé d'éléments de démolition Gallo-Romain, très meuble. (blocs, mortier détritique).

1072 : limon argileux beige clair, quelques charbons de bois, quasi stérile, équivalent 1063

1073 : comblement de la tranchée de récupération, sous 1001. Nombreux éléments de démolition Gallo-Romain (fragments de tegulae) dans une matrice argilo-limoneuse beige.

1074 : limon sableux grisâtre

1075 : Equivalent à 1066. Argilo limoneux brun foncé, quelques petits blocs, fragments de TCA centimétriques.

1076 : limon argileux brun à grisâtre, sableux au contact de 1077 difficile à distinguer de 1067. Niveau d'occupation moderne (XVIII^{ème} -XIX^{ème})

1077 : niveau de galets et blocs compactés, sur 1067. Niveau de circulation moderne (XVIII^{ème} -XIX^{ème}) qui fonctionne avec 1102 liaison 1077/1102 illisible

1078 = 1099 : comblement d'une fosse/fossé. Eléments de démolition gallo-romain dans une matrice limoneuse sableuse brune.

1079 : comblement fosse/fossé limon argileux brun foncé quasi stérile, analogue à 1067 (terres noires)

1080 : remblai composé d'éléments de démolition gallo-romain, très meuble, très semblable à 1071, équivalence probable

1081 : équivalent à 1072, comblement du fossé bordier, limon argileux beige clair, quelques charbons de bois, quasi stérile.

1082 : comblement du fossé bordier, stratifié ?, lits de sables et d'éléments plus grossiers (TCA, faune, cailloux), meuble

Le rapport 1082/1083 n'est pas clair, il pourrait aussi s'agir d'un comblement de la fosse d'installation de 1084

1083 : limon sableux fin brun foncé, comblement de la fosse d'installation du bloc 1084

1084 : bloc de fondation de colonne d'un stylobate ? mise en place tardive recoupant le comblement du fossé bordier

1085 : comblement du fossé bordier 1171, limon fin, compact, beige verdâtre, quelques cailloux

1086 : comblement du fossé bordier 1171. Limon sableux riche en mortier détritique (fragments centimétriques)

1087 : comblement du fossé bordier 1171. Limon argileux compact brun foncé, un peu de mortier détritique et de charbons de bois, quelques blocs en partie inférieure

1088 : argile très compacte, jaune verdâtre. Remblai d'assiette de la voirie. Substrat remanié ?

1089 : couche argileuse, jaune, compacte, sol de circulation, voie, recharge

1090 : sur 1089, limon sableux gris foncé avec de nombreux charbons de bois, occupation du sol 1089

1091 : argile verdâtre quasiment stérile, très compacte ? Recharge massive ?

1092 : sur 1091, limon argileux gris verdâtre. Recharge de voirie ?

1093 : argile sableuse compacte, olivâtre-verdâtre. Quelques fragments de TCA centimétriques. Recharge de voirie

1094 : limon sableux jaunâtre assez meuble, composé majoritairement de mortier détritique. Recharge de voirie

1095 : limon brun clair avec TCA centimétrique et charbons de bois, assez meuble. Recharge de voirie

1096 : limon brun clair avec TCA centimétrique et charbons de bois, assez meuble. Recharge de voirie

1097 : limon brun clair avec TCA centimétrique et charbons de bois, assez meuble. Recharge de voirie

1098 : équivalent à 1102 mur (XVIII^{ème} -XIX^{ème}) que l'on retrouve dans les coupes est et ouest du diagnostic

1099 : comblement d'une structure fossoyée (fosse ?) analogue à 1078. Eléments de démolition gallo-romain dans une matrice limoneuse sableuse brune.

1100 : limon brun clair avec TCA centimétrique et charbons de bois, assez meuble. Comblement du fossé bordier 1171

1101 : sable compacté, induré, niveau de circulation

1102 : mur XVIII^{ème}-XIX^{ème} que l'on retrouve dans les coupes est et ouest du diagnostic

1103 : limon sableux jaunâtre composé essentiellement de mortier détritique.

1104 : comblement d'une fosse probablement contemporaine. Matrice argilo limoneuse brun foncé avec mobilier antique résiduel, analogue à 1105

1105 : comblement d'une fosse probablement contemporaine. Matrice argilo limoneuse brun foncé avec mobilier antique résiduel, analogue à 1104. Une fiole en verre (pharmaceutique ?) XX^{ème}

1106 : couche exclusivement composée d'éléments de démolition gallo-romains (TCA, enduits peints, mortier détritique), meuble. Equivalent probable 1071, 1080, 1062. Remblai de démolition gallo-romain le plus tardif

1107: limon grisâtre riche en charbons de bois

1108 : limon sableux très meuble. Dépôt lié à de la circulation d'eau ?

1109 : limon sableux jaune, induré en surface. Sol de circulation « ager ». équivalent 1008/1038/1048

1110 : limon beige verdâtre, quelques fragments de TCA

1111 : limon sableux meuble jaunâtre composé de mortier détritique

1112 : limon argileux brun mêlé à du mortier détritique et à des éléments de démolition gallo-romain. Équivalent à 1060 - 1068.

1113 : terres noires. Equivalent à 1059 - 1067

1114 : niveau de scories industrielles

1115 : remblai terreux hétérogène contemporain

1116 : enrobé, = 1054

1117 : limon argileux beige

1118 : couche hétérogène, riche en éléments de démolition gallo-romain, assez meuble (enduits peints, mortier détritique, TCA), jaunâtre

1119 : analogue à 1118. Equivalence probable

1120 : limon beige, blocs, cailloux et fragments de TCA

1121 : sol de circulation dégagé en plan. Surface assez irrégulière, composée d'un limon sableux beige, induré avec petits blocs formant un radier. En surface, poudre de calcaire localisée sur environ 1m²

1122 : remblai limoneux feuilleté. Probable feuilletage de sols

1123 : sol sableux jaune, induré.

1124 : remblais. Quelques blocs dans une matrice limoneuse beige

1125 : limon verdâtre avec feuilletage. Feuilletage de sol ?

1126 : limon argileux très compact avec beaucoup de petits blocs (5 à 10 cm). Substrat en place ?

1127 : comblement d'une structure fossoyée (1169). Limon argileux brun foncé d'aspect stérile

1128 : =1054 = 1116

1129 : = 1055

1130 : = 1115

Distinction 1130/1131 peu claire. Phénomènes contemporains

1131 : comblement réseau indéterminé. Tuyau en fonte

1132 : terres noires Equivalent à 1059 - 1067 - 1113

1133 : = 1112

1134 : = 1111

1135 : = 1110

1136 : = 1109, 1038

1137 : = 1007 = 1039

1138 : équivalent à 1048 remblai compact composé d'éléments de démolition gallo-romain (blocs, TCA, enduits peints) dans une matrice sableuse jaune orangée de mortier pulvérulent

1139 : remblai composé d'éléments de démolition (blocs, fragments de TCA) et de faune dans une matrice sableuse brune

1140 : comblement sous 1044. Identique à 1044 mais plus riche en blocs et TCA

1141 : limon sableux beige stérile avec quelques charbons de bois

1142 : équivalent à 1141 remblai grossier compact, composé d'éléments de démolition (blocs, mortiers) dans une matrice sableuse beige

1143 : = 1141 limon sableux beige stérile avec quelques charbons de bois. Equivalent à 1146

1144 : = 1042 remblai compacté composé d'éléments de démolition (dont enduits peints) dans une matrice sableuse beige à granulométrie fine. Présence d'éléments plus grossiers, blocs

1145 : se distingue mal de 1044. Limon argileux brun clair

1146 : équivalent à 1143

1147 : limon sableux verdâtre

1148 : matrice argileuse hétérogène, brune à verdâtre avec mortier détritique, blocs et fragments d'enduit peint

1149 : limon argileux verdâtre, compacte

1150 : limon sableux meuble, grisâtre

1151 : remblai compact, argileux verdâtre avec quelques blocs. Sommet induré, correspond au sol 1017

1152 : limon argileux brun foncé, quelques petits blocs

1153 : limon sableux meuble composé de mortier détritique, quelques petits blocs

1154 : limon argileux fin verdâtre, compact

1155 : limon sableux meuble composé de mortier détritique, quelques petits blocs

1156 : limon sableux meuble, grisâtre

1157 : comblement intermédiaire de la tranchée de récupération du mur de façade d'îlot. Limon sableux fin, brun clair, éléments plus grossier (TCA, blocs, mortiers)

1158 : remblai composé d'éléments de démolition gallo-romains dans une matrice sableuse meuble, jaunâtre, équivalent à 1062

1159 : comblement de 1170. Équivalent à 1004, au sud de 1046

1160 : remblai argileux hétérogène (nodule d'argile jaunâtre dans une matrice brune), fragments de TCA assez abondants.

1161 : sous 1162 et 1163. Couche appartenant au feuilletage de sol 1010. Limon sableux jaunâtre

1162 : sur 1161, 1163 et 1164 Couche appartenant au feuilletage de sol 1010. Feuilletage supérieur. Chappe argileuse jaunâtre. Sol en terre battue avec deux impacts thermiques/ foyer.

1163 : sous 1162 et 1164. Équivalence probable avec 1161. Limon sableux jaunâtre

1164 : sur 1161 et 1163. Remblai constitutif du feuilletage de sol 1010 composé de blocs compactés dans une matrice sableuse. Radier de fondation du sol le plus récent en béton de tuileau dont il ne reste que quelques lambeaux épars contre la berme.

1165 : comblement supérieur de la tranchée de récupération. Nombreux blocs et fragments de TCA dans une matrice argilo limoneuse brune.

1166 : Équivalent à 1003, limon noir cendré. Sur 1160

1167 : argile verdâtre compacte. En lien avec l'aménagement du caniveau lié à 1049 ?

1168 : creusement tranchée de récupération du mur de façade d'îlot. Comblée par 1047, 1157 et 1004. Coupe 1158, 1009, 1139, 114, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156.

1169 : structure fossoyée comblée par 1127. Sous le sol 1048, recoupe 1117, 1118, 1119, 1120

1170 : creusement de la tranchée de récupération du mur de façade d'îlot. Comblé par 1159.

1171 : creusement du fossé bordier le plus récent. Fossé de grande largeur. Comblé par 1020, 1100, 1085, 1086, 1807

1172 : creusement de la tranchée d'implantation du bloc 1084, comblée par 1081, 1082 et 1083. Cette fosse recoupe le comblement de 1025 et 1171.

Annexe 2. Etudes spécialisées et expertises du mobilier

Evaluation du mobilier céramique gallo-romain

ANNE DELOR-AHU (INRAP)

Le mobilier céramique exhumé lors de ce diagnostic intéresse de petites séries. Le niveau de décapage 1000 n'a pas fait l'objet d'un inventaire exhaustif (exercice sans pertinence et chronophage). Aussi 37% du NR (366 NR) et 27,3% du NMI (77 NMI) proviennent d'us annulées en post fouille (us 1013, 1016 et 1019), d'un fossé médiéval ou moderne (us 1036), de tranchées de canalisation d'eau récentes (us 1045/1046) ou de couches techniques (nettoyage ; us 1005, 1012, 1015 et 1017)¹. Le mobilier non attribuable à la période antique reste cependant rare avec deux cas supposés dans les us 1019 et 1036. L'us de nettoyage 1015 correspond aux couches de recharges et remblais postérieurs au niveau 1014. Ce mobilier, du II^e siècle, hors contexte, n'a pas fait l'objet de dessins mis au net bien que parfois isolés.

Les comptages ont été effectués en nombre de restes (NR) et nombre minimum d'individus (calcul sur le nombre de bord et fond après collage ; NMI) ; la pondération (NMIp) a été faite pour les ensembles clos (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998). Au total 999 NR sont enregistrés pour 282 NMIp.

Les marqueurs suggèrent une fréquentation des lieux assez large (continue ?) depuis la période augusto-tibérienne au III^e siècle inclus (périodes 2 à 6). La période flavienne n'apparaît pas au sein de ce lot de vaisselle bien qu'elle soit plutôt bien maîtrisée (arasement du site ?). Le présent diagnostic ne propose pas d'ensemble conséquent, jugé de référence, mais complète le phasage céramique en cours, initié sur la fouille de la porte du faubourg d'Arroux (Alix 2014) – notamment les périodes 3 et 6 – tout en confortant les acquis quant à l'appréciation des réseaux économiques en vigueur sur la cité au cours du haut Empire. Aucun élément spécifique de l'antiquité tardive n'est enregistré parmi ce mobilier (en contexte ou non).

Rappel des périodes chronologiques valables pour la cité d'Autun (d'après S. Mouton-Venault dans (Alix 2017 : 133) :

Période 0 : période Laténienne

Période 1 : période augusto-tibérienne. (Phase A, Arroux)

Période 1a. Règne d'Auguste

Période 2 : Règne de Tibère. (Années 15/20 à 30/40 ap. J.-C.) Reconnue au 11 av. du II^e dragon, à la clinique du Parc. (Phase A)

Période 2 a : les années 15.

Période 2b : les années 30/40.

Période 3 : Règnes de Claude-Néron (années 40 à 60/70 ap. J.-C.). (Phase B)

Période 4 : Période flavienne et règne de Trajan (Années 70/90 à 110 ap. J.-C. (Phase C)

Période 5 : années 110/120 – 160/170 ap. J.-C. (Phase D)

Période 6 180- III^e siècle (Phase E)

Période 7: fin III^e-IV^e siècle (Phase F)

Période 8 : fin IV^e-V^e siècle

L'ensemble du mobilier en terre cuite présente de nettes marques d'utilisation (poix, enduit interne, caramels alimentaires, couches de suies, cupules thermiques, traces de découpe, raclage, râpe élimée...) ; les lots correspondent assurément à des rejets domestiques (dépotoirs primaires ou secondaires).

Les catégories et groupes techniques (**fig. 1**) s'appuient sur les référentiels constitués dans le cadre du PAS sur les mobiliers céramiques dans l'Est de la Gaule, publiés dans une synthèse (Ahü-Delor et al. 2010, 2016 ; Mouton-Venault et al. 2015, p. 196 ; Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017).

AMP	Amphore importée	Africaine, Bétique, italique, Lusitanie, Narbonnaise, Marseille/Provence, Tarraconaise ...
PF	Paroi fine	(Thivet et al. 2015 ; Ahü-Delor et al. 2016)
TN	Terra Nigra	
TS	Sigillée	TSS (Millau La Graufesenque) ; TSC (Centre Gaule/Lezoux), TSG (Gueugnon)
MET	Métallescente	(Bet, Gras 1999 ; Brulet et al. 2010 ; Notet 2012 ; Thivet et al. 2015)
CS	Commune sombre	CSS (commune sombre sableuse grise)
CC	Commune claire	CCF (commune claire fine) ; CCFb (commune claire fine blanche calcaire) ; CCS (commune claire sableuse) ; CCSpeinte (commune claire grossière peinte (lignes horizontales ou badigeon ocre passé au chiffon/pinceau) ;
Chal gpe 3	Commune claire (groupe générique des productions du chalonnais ; Mouton-Venault et al. 2015 ; Mouton-Venault et al. 2017)	
Aut gpe 1b	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) ; sableuse grossière brune orangé, engobe micacé	
Aut. gpe 2	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) commune claire, sableuse, à revêtement micacé	
Aut. gpe 3	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâtes, cuites en mode B, de couleur blanchâtre à grise sont systématiquement recouvertes d'un enduit micacé. Décor estampé et revêtement micacé	
Aut. gpe 4	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) cuisson en mode B ; surface laissée brute ; Aut gpe 4a (Mouton Venault et al. 2012)	
Aut. gpe 5	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâtes sableuses beige rose ; surface brute	
Aut. gpe 6	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) les pâtes, de couleur blanchâtre, à nodules d'oxydes de fer, paillettes de mica et dégraissant sableux granitique ; surface externe couverte d'un badigeon orangé, puis engobée sur le pourtour supérieur ; l'intérieur des plats reçoit un engobe argileux rouge = VRP	
Aut gpe 7	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) ; cf gpe 3 mode oxydant	
Aut. gpe 9	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâte fine orangée	
Aut gpe 10	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) ; pâte sableuse claire, riche en oxydes de fer	
Aut. gpe 11	(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâte beige orangée ; lèvres et parois externes badigeonnées d'un engobe orangé clair (mortiers uniquement)	

Fig. 1. Tableau récapitulatif des catégories et groupes techniques inventoriés

On soulignera la bonne représentation des productions sigillées de Gueugnon qui concurrencent ici efficacement les importations du Centre Gaule/Lezoux sur la cité : ce contact avait déjà été fait d'après les assemblages de la phase E d'Arroux et confirme la solidité de ce réseau intra régional bien que touchant à une catégorie de vaisselle dite de « Grand commerce ». Aussi, même si elle n'est pas exhaustive, la catégorie des parois fines et métallescente d'Autun figure parmi les produits phares du vaisselier à boire autunois aux II^{ème} et III^{ème} siècles.

La voirie et les fossés bordiers associés

Le premier niveau de voie représenté dans l'inventaire du mobilier céramique est l'us **1053** équivalente à 1088 -potentiellement identifiée comme la voie « primaire » (première identifiable), sous la recharge compacte **1049**. Ce niveau compte des éléments anciens comme les cruches à pâte orangée produites localement et en usage dès la période augusto-tibérienne (cf. nécropole Pont l'Evêque ; inédit), de la terra nigra, des sigillées millavoises du répertoire pré flavien (dragendorff 17 et 27b ; à partir de 15/20 après J.-C.) et deux pots à panses peignée AUT P8 fréquent au cours de la première partie du I^{er} siècle (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012 ; Mouton-Venault et al. 2015).

Le niveau **1024** ne peut pas être équivalent à 1088 ; il correspondrait plutôt à une perturbation liée au creusement d'un large fossé parallèle à la voie et au mur de façade de l'ilot, entaillant tous les niveaux de voie et recoupant les fossés bordiers précoces ; en témoignent un mobilier céramique peu abondant mais typique d'une phase plus récente, contenant un gobelet en paroi fine sablée du Centre Gaule (à partir de la période flavienne), un large couvercle à bord en poulie AUT Cv6 cuit en mode B (iso C21-19 ; phase 5 Arroux) et une petite marmite en pâte mi fine claire à carène douce et lèvre en marli épais (iso C21-20).

Le niveau compacte **1049** contenait peu de mobilier : on note la présence d'un mortier lyonnais hatern 59 (Luginbühl 1996), de cruche à pâte orange Aut gpe 9, d'un pot à col rainuré chalonnais CHAL P1 et d'un vase bobine en terra nigra. L'ensemble de ces types est assuré dès la période augusto-tibérienne (Alix 2014).

L'us **1033** correspond à une couche d'occupation sur la voie 1049. Celle-ci fait plutôt figure de dépotoir puisque plus de 200 fragments sont dénombrés sur le petit espace dégagé, correspondant au moins aux restes de 56 vases (**fig.2 planches 1 à 3**). Ce lot pourrait avoir été rejeté au milieu du I^{er} siècle. Il contient une large part de mobilier attesté dès le second quart du I^{er} siècle (AUT P1 et variante, AUT P3, CHAL P12, AUT P7/CHAL P1, AUT P8, AUT J5, sigillée du sud de la Gaule et non grésée de la phase 2, terra nigra, Cruche AUT Cr1a) mais la présence des éléments suivants impose le terminus : amphore régionale G AM6 (iso C24-23 ; première phase de production de l'atelier (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017 : 481) ; marmites AUT J14 (C24-27) - type

qui apparaît à la Croix Verte au cours de la période 3 (40/50) (Quenton dir. inédit) et au cours de la phase B d'Arroux (Alix 2014) ; pot à lèvre en bourrelet AUT P10 ? cuit en mode B (Aut gpe 4) ; pichet AUT Pi4 (C24-28) présent dans le comblement de la cave 2 de la Croix Verte (40-70 ap. J.-C.) (Quenton dir. inédit). Ce niveau trouve comparaison avec l'ensemble de référence 1005 (cave 1036) fouillée à Autun sur le diagnostic SCI Sainte-Marie (Dessolin 2017) dont le comblement a pu intervenir entre 50 et 60 de notre ère.

La recharge **1014** intervient ultérieurement d'après la stratigraphie : elle compte deux individus en terre cuite dont la résidualité est difficile à préciser : il s'agit d'un plat en terra nigra type Menez 22/27 en usage durant tout le I^{er} siècle de notre ère et de quelques fragments de panses de céramique commune grise dont la datation ne peut être précisée.

Le premier fossé bordier de la voie correspond à un aménagement avec cuvelage de bois ; il est illustré dans l'inventaire céramique par l'us **1029** (=1032) : celle-ci compte des éléments d'au moins cinq individus dont une cruche à pâte orange Aut gpe 9, une amphore régionale à pâte sableuse (Aut gpe 10 ?), un plat en terra nigra de type indéterminé et un gobelet à paroi fine sablé du Centre Gaule (à partir de la période flavienne ; (Bet, Gras 1999 : 13). Cet aménagement serait comblé à une période synchrone ou légèrement postérieure à l'us 1033 ?

Rapidement un second fossé bordier **1028** est creusé ensuite ; il est comblé par les niveaux 1023=1027. L'us 1050 leur est associé notamment en raison d'un collage direct (iso C31-17=C22-15). Ces séries, relativement importantes, s'inscrivent dans un faciès de consommation standard de la période 3 définie pour Autun avec sigillée millavoise et lezovienne (phases 2 et 3), terra nigra (dont une grande jatte atypique var. Menez 108 (C22-8), bol Bertrand 1 en paroi fine sablé de Lyon (Bertrand 2000), des amphores de narbonnaise, marmites tripodes dorées à lèvre ronde (C22-10) ou à gorge (C22-15), pot à carène haute AUT P8 et CHAL P12. Le parallèle de cet assemblage avec le mobilier de 1033 est possible. Un troisième fossé bordier est implanté ensuite **1025** ; il est comblé par l'us 1022. L'ensemble sera ultérieurement recoupé par un large fossé qui entaillera aussi tous les niveaux de la voie (us 1085/1086/1087). Aucun élément datant n'est retenu.

Autres contextes

L'us **1011** est identifié comme une occupation tardive du trottoir à vocation artisanale (?). Ce niveau est recoupé par le fossé 1043/1044. Le lot de vaisselle ne compte que de la vaisselle à liquide (transporter, servir, boire) et un mortier. L'assemblage bien qu'atypique reste trop restreint pour envisager des remarques en lien avec l'activité artisanale ou commerciale des vestiges. Le lot s'inscrit dans le II^{ème} siècle (période 5) : gobelets produits localement AUT Gob 1/2 et 3 (Thivet et al. 2015 ; Ahü-Delor et al. 2016), cruches à pâte orange (2 versions identifiées), amphores vinaires gauloises de Narbonnaise et imitation et amphore à huile de Bétique. Le mortier AUT Mo1 a été produit dans les ateliers d'Autun rue des Pierres (Pasquet 1996a ; 1996b) à compter du II^{ème} siècle (Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017 : 350).

Le fossé **1044** est comblé avant le creusement de la tranchée de récupération du mur autour de 1010 et donc antérieur aux unités stratigraphiques de comblement 1047 et 1042 (non daté ; mobilier résiduel ?). Les marqueurs chronologiques évoquent un comblement du fossé 1044 à compter de la fin du II^{ème} siècle-première moitié du III^{ème} siècle ; le répertoire est peu représentatif et s'inscrit dans les périodes 5 et 6 : sigillées du Centre gaule (phase 6 notamment) et de Gueugnon dont des jattes décorées au moule dragendorff 37, un gobelet Déchelette 72/Lez 102 (Delage 2003), une petite jatte à bourrelet médian drag 38 de Gueugnon, des parois fines et métalléscentes autunoises (AUT Gob 3), une possible amphore africaine (III^{ème} siècle), et surtout une grosse série de productions culinaires locales avec ou sans engobe micacé dont des types du répertoire tardif comme les pots AUT P13, P15 et P16, ou les jattes J7, J18.

La tranchée de récup du mur précédemment citée, ainsi que la tranchée perpendiculaire récupérant le mur de façade et comblée par l'us 1001 (mobilier secondaire résiduel III^{ème} siècle), recoupent au nord-est les niveaux **1009/1072**. Les quelques éléments datant exhumés de ces deux us pourraient être résiduels : on compte notamment des vases produits durant le II^e siècle comme un dragendorff 37 tardif de Millau, des gobelets autunoise AUT Gob 1/2 et 3 et une marmite AUT J18 en pâte sombre micacée (dès la période 5 d'Arroux soit la première moitié du siècle).

A l'est du décapage les remblais 1018/1120 puis 1007 ont été dégagés. Le premier correspond à une couche limoneuse, stérile en surface. **1018** contenait des tessons de trois vases de chronologie assez homogène : amphore Dressel 20 de Bétique (dernier tiers I^{er} avant à courant III^{ème} siècle), un possible tripode cuite en mode B (AUTJ14 ?) et une coupelle Lez 040 en sigillée de la phase 3 marqué en son centre interne d'un cartouche lu ATINI (iso C17-21) du milieu du I^{er} siècle.

Le remblai de démolition **1007** ne peut être envisagé quant à lui avant le III^e siècle notamment en raison de la présence de gobelets Niederbieber 33 régionaux et du Centre Gaule et du pot AUT P16 figurant dans le répertoire tardif des ateliers locaux. La couche compacte **1008** qui scelle ce niveau ne propose pas d'autres arguments chronologiques.

Ahü-Delor et al. 2010

AHÜ-DELOR A., BARTHÉLÉMY D., DUROST R., FORTUNÉ C., HERVÉ C., HUMBERT S., JOLY M., MOUTON-VENAULT S., PETITALLOT D., « Caractérisation des vaisseliers culinaires dans l'Est de la Gaule au cours des trois premiers siècles de notre ère », in *actes du congrès de la Sfécag*, Chelles : SFECAG, pp. 301-330.

Ahü-Delor et al. 2016

AHÜ-DELOR A., LABAUNE Y., MOUTON-VENAULT S., *De la terre et des étoiles... quand les potiers d'Augustodunum étaient au firmament*, ArScan, UMR 7041 GAMA, Nanterre, France : s.n.

Alix 2014

ALIX S., *Autun, faubourg d'Arroux. Urbani et Fabri. Evolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Age*, Dijon : Inrap GES.

Alix 2017

ALIX S., *Autun, 2 chemin de la Caserne, Saône-et-Loire, Bourgogne - Franche-Comté, Caserne Changarnier Tranche 2*, Inrap BFC, Dijon : s.n.

Arcelin, Tuffreau-Libre 1998

ARCELIN P., TUFFREAU-LIBRE M., *La quantification des céramiques: conditions et protocole ; actes de la Table ronde du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998)*, Glux-en-Glenne : Centre Archéologique Européen, coll. « Collection "Bibracte" », 2.

Bertrand 2000

BERTRAND E., *La production des céramiques à paroi fine à Lyon. Les céramiques attribuées à l'atelier de La Butte (typologie, chronologie et diffusion).*, (s.l., Lyon 2).

Bet, Gras 1999

BET P., GRAS D., « Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux », in *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, actes du colloque RCRF de Louvain-la-Neuve*, Oxford : s.n., pp. 13-38.

Brulet et al. 2010

BRULET R., VILVORDER F., DELAGE R., LADURON D., *La céramique romaine en Gaule du Nord: dictionnaire des céramiques : la vaisselle à large diffusion*, Turnhout (Belgique), Belgique : Brepols.

Delage 2003

DELAGE R., « Les sigillées du centre de la Gaule peuvent-elles contribuer à la dataion des niveaux du III^e siècle ? », in, Marseille : SFECAG, pp. 183-190.

Dessolin 2017

DESSOLIN T., *Création d'une rampe d'accès pour véhicules et aménagement d'un cabinet d'orthodontie : Autun, 12 rue des Marbres : rapport de diagnostic*, Autun : SAVA.

Luginbühl 1996

LUGINBÜHL T., « Typo-chronologie des céramiques de Bibracte: cruches, mortiers et plats à engobe interne des fouilles de la domus PC », in *actes du congrès de la Sfécag de Dijon*, Marseille : Sfécag, pp. 197-208.

Mouton-Venault et al. 2015

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., BARTHÉLÉMY D., HUMBERT S., BARTHÉLÉMY F., CORSIEZ A., HERVÉ C., JOLY M., SAGGESE A., « Évolution des répertoires de la céramique culinaire en Champagne, Bourgogne et Franche-Comté au cours des cinq premiers siècles de notre ère », *Revue archéologique de l'Est*, tome 64, pp. 161-222.

Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., « Faciès augustéens et tibériens d'après les ensembles du Faubourg d'Arroux, à Autun. D'une capitale à l'autre, de Bibracte à Autun... quelques traits remarquables du vaisselier », in *actes du congrès de la Sfécag*, Poitiers : SFECAG, pp. 551-570.

Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., « La production céramique gallo-romaine en Bourgogne. Recueil des ateliers. Céramique commune, amphore et mortier. », in *De silex, de terre et de faïence, la mémoire du sol en Bourgogne. Hommage à Jean-Paul Delor.*, Baray Luc dir., s.l. : Mergoïl, coll. « Archéologie et Histoire romaine », 36, pp. 340-636.

Notet 2012

NOTET J.-C., *La production de sigillée et de céramique fine gallo-romaine de Gueugnon (Saône-et-Loire)*, Dijon : Société Archéologique de l'Est, coll. « Revue archéologique de l'Est Supplément », 32.

Pasquet 1996a

PASQUET A., *Contribution à l'étude de la céramique commune en Bourgogne : les mortiers. Les caractéristiques de la production et quelques aspects de la diffusion*, DEA (Dijon, Université de Bourgogne).

Pasquet 1996b

PASQUET A., « Les mortiers en céramique commune de Bourgogne. Les caractéristiques de la production », in *actes du congrès de la Sfécag de Dijon*, Marseille : SFECAG, pp. 99-109.

Thivet et al. 2015

THIVET M., SAGESSE A., MORO F., LABAUNE Y., « Un atelier de potiers inédit découvert dans le quartier suburbain de La Genetoye (Autun, Saône-et-Loire). Premiers éléments de datation et faciès des productions de vaisselle céramique », in *Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule*, Marseille : SFECAG, pp. 253-272.

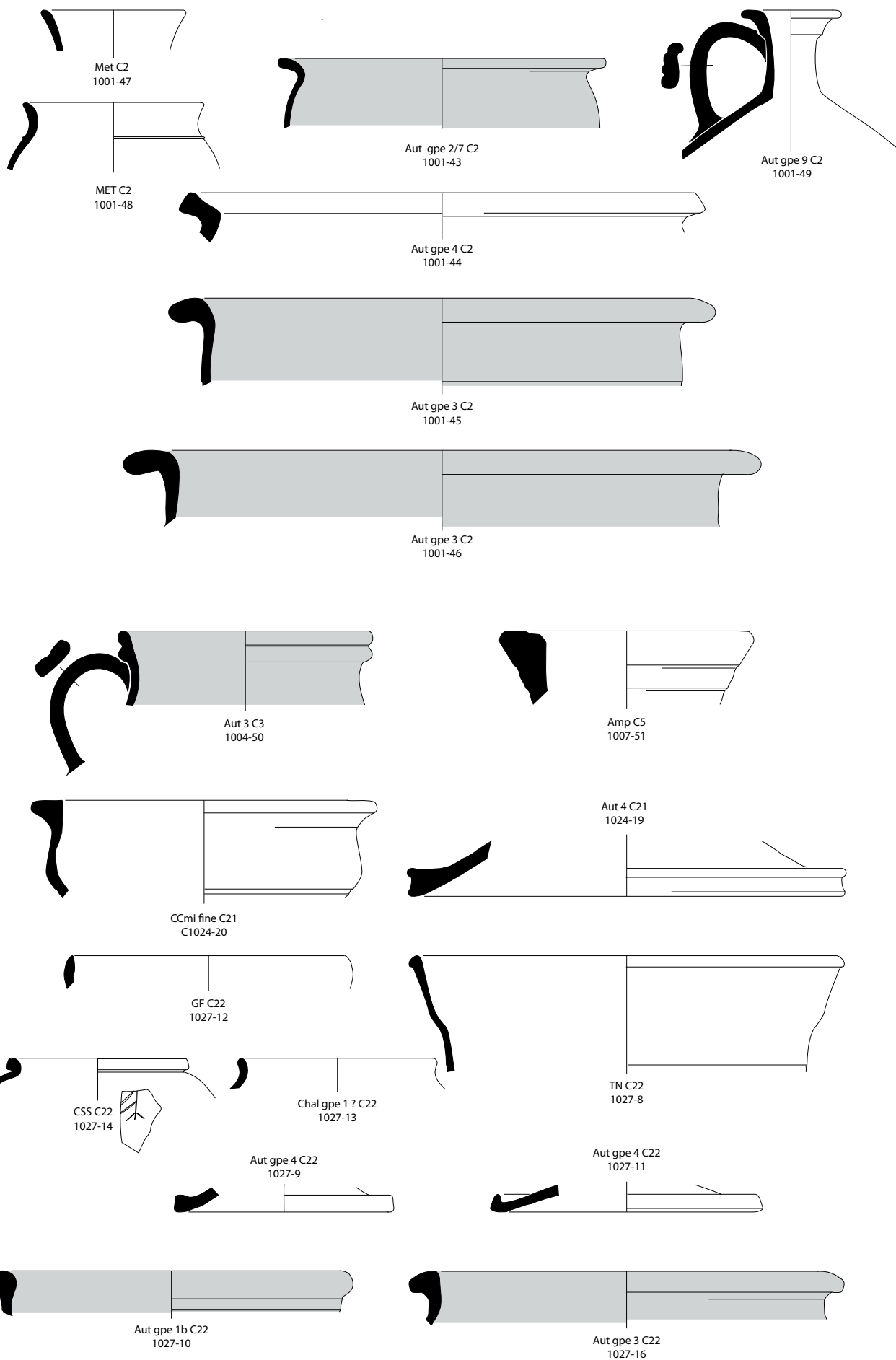


Fig. 2. Sélection du mobilier céramique . Planche 1/3.

DAO A. Delor-Ahü

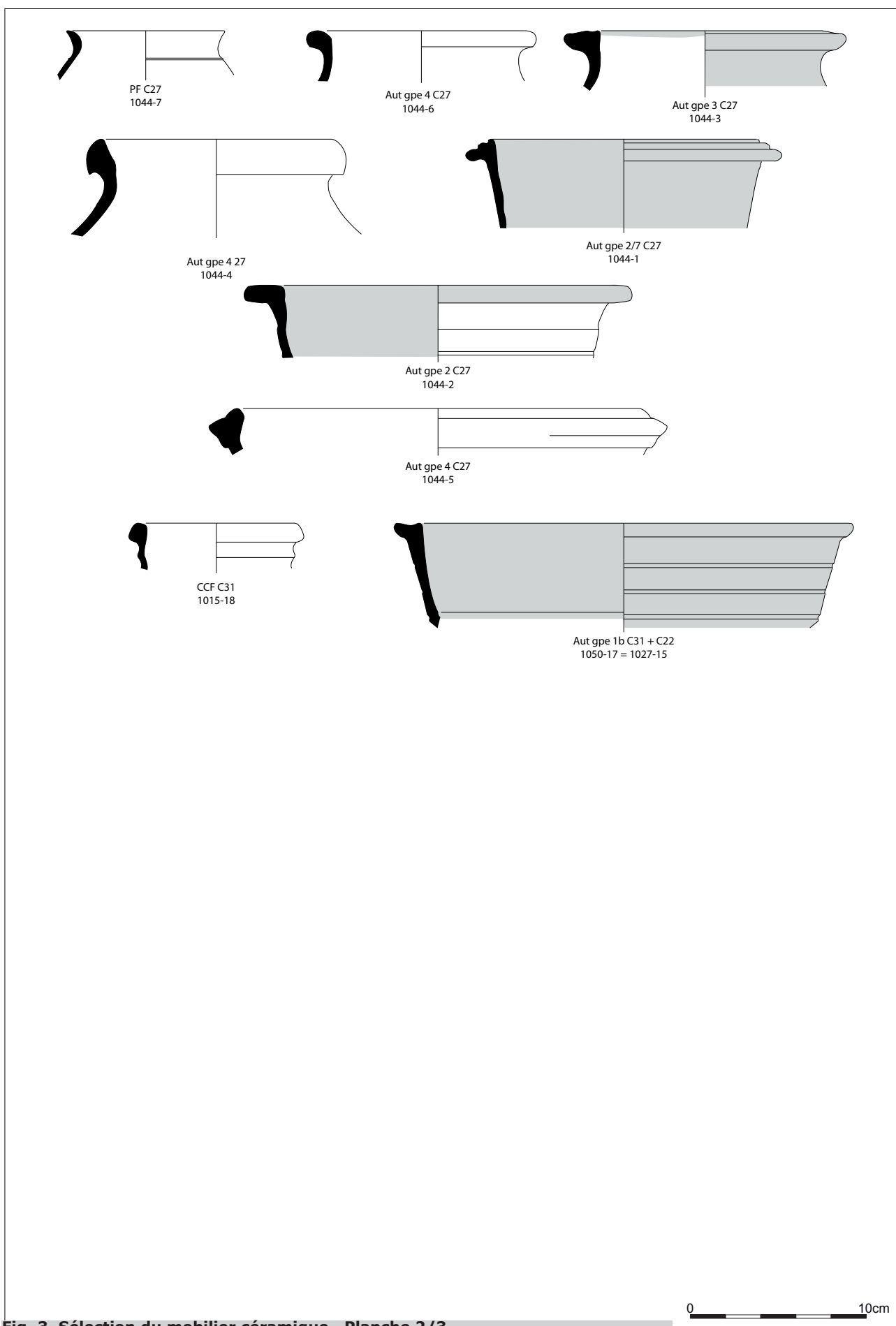


Fig. 3. Sélection du mobilier céramique . Planche 2/3.

DAO A. Delor-Ahü

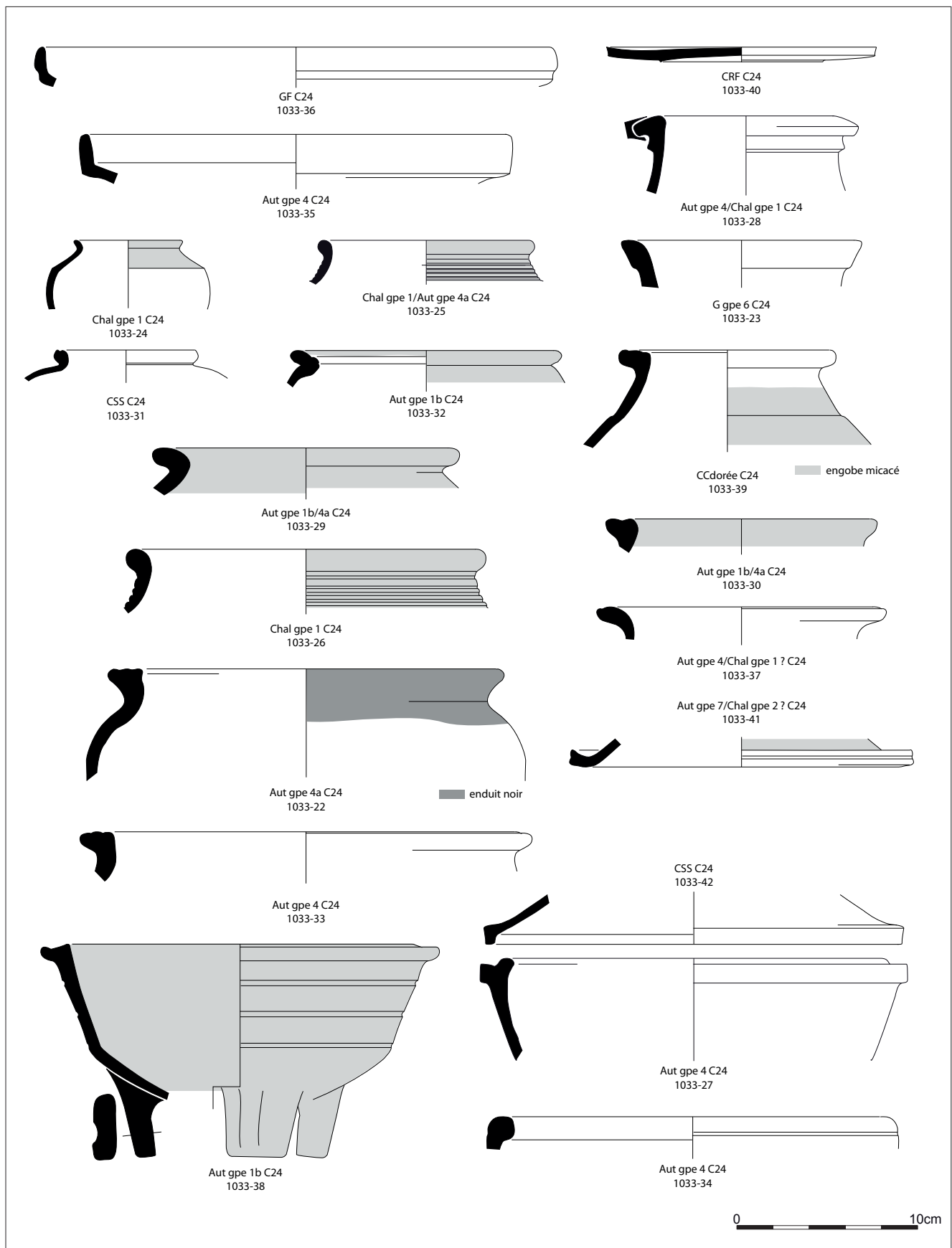


Fig. 4. Sélection du mobilier céramique . Planche 3/3.

DAO A. Delor-Ahü

Inventaire du mobilier céramique

caisse	lot	us	interpro	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMlp	iso	observa- tions
céra 1	C-043385-02	1001	Cbt TR récup mur sud 1010	AMP			amphore			1			1	0	1		
céra 1	C-043385-02	1001	Cbt TR récup mur sud 1010	CC	Aut gpe 2	badigeon ocre+ mica; surc	pot	AUT P9	1				1	1	1	43	
céra 1	C-043385-02	1001	Cbt TR récup mur sud 1010	CC	Aut gpe 9		cruche	AUT Cr1	1	3			4	1	1	49	
céra 1	C-043385-02	1001	Cbt TR récup mur sud 1010	CS	Aut gpe 3	engobe mica	marmite	AUT J7 TG	2				2	2	2	45 et 46	
céra 1	C-043385-02	1001	Cbt TR récup mur sud 1010	CS	Aut gpe 4					10			10	0	0		
céra 1	C-043385-02	1001	Cbt TR récup mur sud 1010	CS	Aut gpe 4		pot	AUT P16	1				1	1	1	44	
céra 1	C-043385-02	1001	Cbt TR récup mur sud 1010	MET	Autun		gobelet			2			2	0	0		
céra 1	C-043385-02	1001	Cbt TR récup mur sud 1010	MET	Autun/ Gueu- gnon ?		gobelet	AUT Gob3	1	1			2	1	1	48	
céra 1	C-043385-02	1001	Cbt TR récup mur sud 1010	MET	Centre ?		gobelet	lèvre cylindrique sans ressaut	1				1	1	1	47	
céra 1	C-043385-02	1001	Cbt TR récup mur sud 1010	TS	TSG		gobelet	dech 72 ?		1			1	0	0		
céra 1	C-043385-03	1004	Cbt TR récup mur façade	CC	Aut gpe 9		cruche			3			3	0	1		
céra 1	C-043385-03	1004	Cbt TR récup mur façade	COM	Ccfumi- gée ?		ffermée ?				1		1	1	1		
céra 1	C-043385-03	1004	Cbt TR récup mur façade	CS	Aut gpe 3	engobe mica	pichet	var AUT P14	1			1	2	1	1	50	
céra 1	C-043385-03	1004	Cbt TR récup mur façade	CS	Aut gpe 4					1			1	0	0		
céra 1	C-043385-04	1005	us technique	CC	Aut gpe 9		cruche			1			1	0	0		
céra 1	C-043385-04	1005	us technique	CS	Aut gpe 3	engobe mica	marmite	AUT J7 TG	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-04	1005	us technique	CS	Aut gpe 4		jatte	à bord épaissi	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-04	1005	us technique	CS	Aut gpe 4 ?	vitrifié	marmite	AUT J11 ?	1				1	1	1		déformé
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	AMP	narbon- naise		amphore	gauloise 1	1	2			3	1	1	51	
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	AMP	Narbon- naise		amphore	Gauloise			1		1	1	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CC	Aut gpe 2	engobe mica	plat	AUT PL1/2	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CC	Aut gpe 2	badigeon ocre+ mica; surc	ffermée			1			1	0	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CC	Aut gpe 2/7	engobe mica	marmite	AUT J7	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CC	Aut gpe 9		cruche			7		1	8	1	1		

caisse	lot	us	interpro	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMlp	iso	observa- tions
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CC	CC- Fpeinte	ligne courbes ocre	ffermée			1			1	0	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CC	CCS					8			8	0	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CRF ind		surc	gobelet ?			1			1	0	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CS	Aut gpe 4		pot	AUT P16	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CS	Aut gpe 4		marmite	AUT J7	1	1			2	1	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CS	Aut gpe 4		pot	AUT P10	2				2	2	2		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CS	Aut gpe 4					14	1		15	0	0		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	CS	Aut gpe 4 fine		pot	AUT P9/10 ?	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	MET	Autun	gu	gobelet	Nied 33/AUT Gob9	1	2			3	1	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	MET	Autun		gobelet	AUT Gob 3		1			1	0	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	MET	Autun					7			7	0	0		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	MET	Centre		gobelet	Nied 33			1		1	1	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	PF	ind	sablé	ffermée			1			1	0	1		
céra 1	C-043385-05	1007	remblai	TS	TSG		jatte	drag 37		1			1	0	1		
céra 1	C-043385-06	1008	sols	CC	Aut gpe 2		bouil- loire / cruche			1			1	0	1		
céra 1	C-043385-06	1008	sols	CC	Aut gpe 9		cruche					1	1	1	1		
céra 1	C-043385-06	1008	sols	CS	Aut gpe 3	1 NR surc	marmite	AUT J7	3				3	3	3		
céra 1	C-043385-06	1008	sols	CS	Aut gpe 3	engobe mica				2			2	0	0		
céra 1	C-043385-06	1008	sols	CS	Aut gpe 4		pichet/ cruche			2		1	3	1	1		
céra 1	C-043385-06	1008	sols	CS	Aut gpe 4		pot	AUT P10	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-06	1008	sols	CS	Aut gpe 4		cou- vercle	AUT Cv2	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-06	1008	sols	CS	Aut gpe 4					6			6	0	0		
céra 1	C-043385-06	1008	sols	MET	Aut/ Gueu	dép	gobelet			3			3	0	1		
céra 1	C-043385-06	1008	sols	MET	Centre	gu	gobelet			1			1	0	1		
céra 1	C-043385-06	1008	sols	TN?	CRF fumigée lissée	lunules ?	ffermée			1			1	0	1		

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE

caisse	lot	us	interpre	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRF	NRa	Nrto- tal	NMI	NMip	iso	observa- tions
céra 1	C-043385-07	1009	remblai	CC	Aut gpe 9		cruche			4	4		8	3	3		
céra 1	C-043385-07	1009	remblai	CS	Aut gpe 3	engobe mica	marmite	AUT J18	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-07	1009	remblai	CS	Aut gpe 4	1 graff croix				6			6	0	0		
céra 1	C-043385-07	1009	remblai	PF	Autun	gu	gobelet	AUT Gob 3	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-07	1009	remblai	PF	Autun	sablé	gobelet	AUT Gob 1/2		1	1		2	1	1		
céra 1	C-043385-07	1009	remblai	PF	Autun	gu				1			1	0	1		
céra 1	C-043385-07	1009	remblai	TS	TSS		jatte	drag 37		1			1	0	1		100/150
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	AMP	Bétique		amphore	Dressel 20				1	1	1	1		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	AMP	narbon- naise		amphore	Gauloise				1	1	1	1		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	CC	Aut gpe 10		cruche	AUT Cr1b	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	CC	Aut gpe 11		mortier	AUT Mo1	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	CC	Aut gpe 2/7	surc				1			1	0	1		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	CC	Aut gpe 9		cruche	AUT Cr1A	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	CC	Aut gpe 9		cruche			8	2	1	11	0	0		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	CC	CCS					2			2	0	1		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	CC	CCS		amphore régionale	imation G4	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	GF			ffermée			1			1	0	1		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	MET	Aut/ Gueu					2			2	0	1		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	PF	Autun		gobelet	AUT Gob 1/2			1		1	1	1		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	PF	Autun		gobelet	AUT Gob 3	2				2	2	2		
céra 1	C-043385-08	1011	trottoir occup ?	PF.CRL		gu	ffermée			2			2	0	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	AMP			amphore			2			2	0	0		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	CC	Aut gpe 2	surc; engobe mica	plat	AUT PL1/2	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	CC	Aut gpe 7	engobe mica	pot	AUT P9	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	CC	Aut gpe 7	engobe mica	marmite	AUT J7	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	CC	Aut gpe 9		cruche			26		1	27	1	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	CC	CCF					7			7	0	0		

caisse	lot	us	interpro	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRF	NRa	Nrto-tal	NMI	NMip	iso	observa-tions
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	CC	CCS					4	1	5	0	0			
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	CS	Aut gpe 3	engobe mica	marmite	AUT J18	1			1	1	1	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	CS	Aut gpe 4		marmite	AUT J7	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	CS	Aut gpe 4		marmite	AUT J10	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	CS	Aut gpe 4		pot	AUT P15/G P1	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	CS	Aut gpe 4					10	1		11	0	0		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	MET	Autun		gobelet	Nied 33/AUT Gob9	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	MET	Autun		gobelet	AUT Gob 3	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	MET	Autun	gu	gobelet			1			1	0	0		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	MET	Autun		gobelet				1		1	0	0		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	MET	Autun		gobelet	AUT Gob 4	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	TS	TSC		assiette	Lez 056		1			1	0	0		phase 7+
céra 1	C-043385-10	1012	us technique	TS	TSC/G		jatte	drag 37/38	1				1	1	1		phase 7+
céra 1	C-043385-11	1013	annulé	PF	Autun	surc	gobelet	AUT Gob1/2			1		1	1	1		
céra 1	C-043385-11	1013	annulé	TS	TSG					1			1	0	0		
céra 1	C-043385-13	1014	recharge voie	CS	Aut gpe 4					4			4	0	1		
céra 1	C-043385-13	1014	recharge voie	TN/GF			plat	Menez 22/27	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	AMP	Bétique		amphore	Dressel 20		2			2	0	0		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	AMP	narbon-naise		amphore	Gauloise		2			2	0	0		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CC	Aut gpe 11		mortier	AUT Mo1	1				1	1	1	57	
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CC	Aut gpe 1b	engobe mica	marmite	AUT J5	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CC	Aut gpe 9	gu	ffermée			1			1	0	0		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CC	Aut gpe 9		cruche			26	3	1	30	1	1		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CC	Aut gpe 9		cruche	AUT Cr1b	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CC	CCF					7			7	0	0		

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPBULATOIRE

caisse	lot	us	interpro	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMip	iso	observa- tions
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CC	CCF		manche patère ?		1				1	1	1		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CC	Chal gpe 2		marmite	CHAL J25	1				1	1	1	62	
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CC	G Gpe 6		amphore régionale					1	1	1	1		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CC	grossière	pâte rouge, dégraissants grossiers blanc	mortier				1		1	1	1	56	
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CC?	Aut gpe 2/7 ?	surc	plat	AUT PL1/2	1				1	1	1	58	
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	COM		vittrifié	pot	AUT P15/G P1	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CRF			opercule		1				1	1	1	52	FAC
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CS	Aut gpe 3	engobe mica	marmite	AUT J18	1				1	1	1	59	
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CS	Aut gpe 3	engobe mica	marmite	AUT J12	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CS	Aut gpe 3					2			2	0	0		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CS	Aut gpe 4		marmite	AUT J14	2				2	2	2	60	
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CS	Aut gpe 4		marmite	AUT J7?	2				2	2	2		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CS	Aut gpe 4		pichet	AUT P14	2				2	1	1	61	
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CS	Aut gpe 4		coupe/ marmite	AUT J14	1				1	1	1	63	
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CS	Aut gpe 4					18			18	0	0		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CS	Aut gpe 4a		pot	var. AUT P2	1				1	1	1	54	
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	CS	CSS	surc	pot	Var type Besançon	1				1	1	1	53	
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	DOL			dollum			1			1	0	0		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	PF	Autun	1 NR gu	gobelet			3	1		4	1	1		

caisse	lot	us	interpre	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMip	iso	observa- tions
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	TN			bol	Menez 47/49	1				1	1	1	55	
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	TN			plat	Menez 7/11	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	TS	TSS					1			1	0	0		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	TS	TSS		assiette			1			1	0	0		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	TS	TSS		assiette	drag 18a	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	TS	TSS	marque anépi- graphique	coupelle				1		1	1	1		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	TS	TSS		jatte	drag 29		1			1	0	0		
céra 1	C-043385-14	1015	us technique au dessus de 1014	VRP	Centre		plat				1		1	1	1		
céra 1	C-043385-15	1016	annulé	AMP	Bétique		amphore			1			1	0	0		
céra 1	C-043385-15	1016	annulé	AMP	ind		amphore			1			1	0	0		
céra 1	C-043385-15	1016	annulé	CC	Aut gpe 9		cruche	AUT CR1b	1	8	2	1	12	2	2		
céra 1	C-043385-15	1016	annulé	CC	CCF		ffermée				1		1	1	1		
céra 1	C-043385-15	1016	annulé	CS	Aut gpe 4					6		1	7	1	1		
céra 1	C-043385-15	1016	annulé	CS	Aut gpe 4		pot	AUT P9/10 ?	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-15	1016	annulé	MET	Centre	gu	gobelet			1			1	0	0		
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	AMP	Bétique		amphore	Dressel 20B	1				1	1	1		résiduel
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	AMP	Narbon- naise		amphore	Gauloise 4	2	2			4	1	1		
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	CC	Aut gpe 9	voile gris	cruche	AUT Cr1b	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	CC	Aut gpe 9		cruche			6	2		8	1	1		
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	CC	Aut gpe 9		cruche	G. Cr2	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	CC	CCF					2			2	0	0		
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	CS	Aut gpe 3	engobe mica	marmite	AUT J12	1				1	1	1		
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	CS	Aut gpe 4					4			4	0	0		
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	MET	Gueu- gnon		bouteille ?		1				1	1	1		
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	PF	Autun	2 NR sablé	gobelet	AUT Gob1 ?		3	2		5	1	1		

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE

caisse	lot	us	interpro	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMip	iso	observa- tions
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	TS	TSC		gobelet	Lez 103			1		1	1	1		phase 6
céra 1	C-043385-16	1017	us technique	TS	TSS		assiette			1	1		2	1	1		résiduel
céra 2	C-043385-17	1018	remblai sous 1007	AMP	Bétique		amphore	Dressel 20		1		1	2	1	1		
céra 2	C-043385-17	1018	remblai sous 1007	CS	Aut gpe 4		tripode ?			4			4	0	1		
céra 2	C-043385-17	1018	remblai sous 1007	TS	TSC	marque ATINI	coupelle	Lez 040			1		1	1	1	21 non repro	phase 3
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	AMP	Bétique		amphore	Dressel 20		4			4	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	AMP	ind		amphore			2			2	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CC	Aut gpe 2	engobe mica et badigeon	plat	AUT PL1/2			1		1	1	1		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CC	Aut gpe 2 ?	engobe mica; surc	cruche ?			1			1	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CC	Aut gpe 5		cou- vercle			1			1	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CC	Aut gpe 6		plat	AUT PL3	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CC	Aut gpe 9		cruche			23	3	1	27	3	3		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CC	CCS					8			8	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CC	CCS		cruche/ amphore rég			1			1	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CC	Chal gpe 2		marmite	CHAL J25		1			1	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CC?	Aut gpe 5	fumigée	cou- vercle	AUT Cv6	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CS	Aut gpe 3	engobe mica et poignons	pot	AUT P13 ou P16		1			1	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CS	Aut gpe 4					45	4		49	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CS	Aut gpe 4		pot	AUT P10	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CS	Aut gpe 4		jatte	AUT J22	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CS	Aut gpe 4		cruche	bec trefle	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CS	Aut gpe 4		marmite	AUT J7 TG	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CS	Aut gpe 4		marmite	AUT J17	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	CS	Aut gpe 4	surc, engobe mica	pot	AUT P8/Chal P12		1			1	0	0		résiduel

caisse	lot	us	interpre	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMlp	iso	observa- tions
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	GF	CSL	fine lissée	gobelet	var. Nied 33		1			1	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	MET	Autun ?		gobelet	Nied 33/AUT Gob9		1			1	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	MET	Centre	gu	gobelet			1			1	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	PF	Autun		gobelet	AUT Gob 3	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	PF	Autun	épi	gobelet			2			2	0	0		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	PF	Centre/ Geug	sablée	coupelle tripode		1				1	1	1		
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	PLOMB						1			1	0	0		MED ?
céra 2	C-043385-18	1019	annulé	TS	TSC		jatte	drag 37	1	1			2	1	1		phase 6
céra 2	C-043385-19	1022	fossé bordier 3 ; cbt 1025	CC	CCF		ffermée			1			1	0	1		
céra 2	C-043385-20	1023	fossé bordier 2 ; cbt 1028	AMP	narbon- naise		amphore			1			1	0	0		éclat
céra 2	C-043385-20	1023	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CS	Aut gpe 4					2			2	0	1		
céra 2	C-043385-21	1024	voie primaire ? = 1088	CC	Aut gpe 9		cruche			1			1	0	1		
céra 2	C-043385-21	1024	voie primaire ? = 1088	CC	CC mifine		marmite	G J7 ?	1				1	1	1	20	
céra 2	C-043385-21	1024	voie primaire ? = 1088	CS	Aut gpe 4	panse peignée	pot	AUT P8		1			1	0	1		
céra 2	C-043385-21	1024	voie primaire ? = 1088	CS	Aut gpe 4		cou- vercle	AUT Cv6	1				1	1	1	19	
céra 2	C-043385-21	1024	voie primaire ? = 1088	PF	Centre	sablé, surc	gobelet			2			2	0	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	AMP	ind		amphore			1			1	0	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	AMP	Narbon- naise ?		amphore			9			9	0	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CC	Aut gpe 9		cruche			18	1	1	20	1	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CC	CCF		ffermée			6			6	0	2		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CC	CCS	engobe ?	cruche ?	G C9 ?	1	1			2	1	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CS	Aut gpe 1b/4a ?	surc	marmite ?	AUT J5 ?	1				1	1	1	10	
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CS	Aut gpe 1b?	engobe mica	marmite	AUT J5 var	1				1	0	0	15=17	collage
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CS	Aut gpe 3	engobe mica	marmite ?	AUT J10	1				1	1	1	16	
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CS	Aut gpe 4	dt Aut gpe 4a				14			14	0	0		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CS	Aut gpe 4							1	1	1	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CS	Aut gpe 4		cou- vercle	AUT Cv2	1				1	1	1	9	

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE

caisse	lot	us	interpre	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMip	iso	observa- tions
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CS	Aut gpe 4		cou- vercle	AUT Cv2b	2				2	1	1	11	
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CS	Aut gpe 4a	panse peignée	pot	AUT P8		1			1	0	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CS	CSS	surc; graf	pot	var AUT P1	1	1			2	1	1	14	
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	CS?	Chal gpe 1 ?		pot	CHAL P12 ?	1	2			3	1	1	13	
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	DOL			dolium			2			2	0	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	GF			bol	à bord simple rentrant	1				1	1	1	12	
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	TN			jatte	var Menez 108	2	3			5	1	1	8	
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	TN			assiette	Menez 22/27	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	TS	TSC		coupe	Lez 033		1			1	0	1		phase 2/3
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	TS	TSS		assiette	drag 15/17a	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	TS	TSS		assiette			1			1	0	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	TS	TSS		jatte	drag 29		1			1	0	1		
céra 2	C-043385-22	1027	fossé bordier 2 ; cbt 1028	TS	TSS	use	assiette				1		1	0	0		
céra 2	C-043385-23	1029	fossé bordier 1 bois	CC	Aut gpe 10		cruche/ amph rég			1			1	0	1		
céra 2	C-043385-23	1029	fossé bordier 1 bois	CC	Aut gpe 9		cruche			3		1	4	1	1		
céra 2	C-043385-23	1029	fossé bordier 1 bois	CS	Aut gpe 4					1			1	0	1		
céra 2	C-043385-23	1029	fossé bordier 1 bois	PF	Autun/ Centre	sablé ext	gobelet			1			1	0	1		
céra 2	C-043385-23	1029	fossé bordier 1 bois	TN		gu	fouverte			1			1	0	1		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	AMP	ind		amphore			9			9	0	4		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CC	Aut gpe 1b?	engobe mica	marmite	AUT J5 var	1	1	1		3	1	1	38	cf iso 17; FAC
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CC	Aut gpe 7/Chal gpe 2	engobe micacé; surc	cou- vercle	CHAL Cv2	1				1	1	1	41	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CC	Aut gpe 9	NR surc voile gris	cruche	AUT CR1b	1	22	3	1	27	3	3		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CC	CCF					30	2		32	2	2		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CC	CCS/Aut gpe 2					1			1	0	0		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CC	CCSdoré	engobe mica	marmite	AUT J5	1				1	1	1		

caisse	lot	us	interpro	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRF	NRa	Nrto- tal	NMI	NMip	iso	observa- tions
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CC	CCSdoré	engobe mica	pot		1	1			2	1	1	39	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CC	G gpe 6		amphore régionale	G AM6	1				1	1	1	23	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CC/AMP			amphore rég ?	Gauloise			1		1	1	1		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	COM	Aut gpe 1b	surc	pot	AUT P1	1				1	1	1	32	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	COM	Aut gpe 1b/4a ?	surc	pot	AUT P1 var	1				1	1	1	30	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CRF		engobé, pâte kaol	patère/ couv ?		2				2	1	1	40	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 1b/4a ?	surc	pot	à lèvre éversée	2				2	1	1	29	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4	surc	marmite	AUT J14	2				2	1	1	27	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4		pichet	AUT P14	1				1	1	1	28	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4		pot	AUT P10	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4		jatte	AUT J1	1				1	1	1	34	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4		cou- vercle	AUT Cv1	2				2	2	2		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4/Chal gpe 1		pot		1				1	1	1	37	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4a	enduite rebord lèvre	pot	AUT P3	2				2	2	2	22 et 33	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4a		plat	AUT PL4/Cp1	1				1	1	1	35	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4a	panse peignée	pot	AUT P8		3			3	0	2		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4a		marmite	AUT J5 var	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4a/4					67	7		74	0	0		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Aut gpe 4a/Chal gpe 1	engobe mica	pot	AUT P7/CHAL P1	5				5	5	5	25 et 26	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	Chal gpe 1	engobe mica	pot	CHAL P12	1				1	1	1	24	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	CSS		pot	AUT P1 var	1				1	1	1	31	

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPBULATOIRE

caisse	lot	us	interpre	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMip	iso	observa- tions
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	CS	CSS	surc	cou- vercle		1				1	1	1	42	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049				dolium			2			2	0	1		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	GF			assiette	var. Menez 33	1				1	1	1	36	
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	TN			assiette	Menez 22/27	3				3	3	3		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	TN		1 NR gu	assiette			6	1		7	0	0		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	TN			plat	Menez 7/11	2				2	1	1		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	TS	TSC		coupelle	Lez 028	1				1	1	1		phase 2
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	TS	TSS		coupelle	drag 27b	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	TS	TSS		assiette			1	1		2	0	0		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	TS	TSS		coupelle	drag 24/25	2				2	1	1		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	TS	TSS		assiette	drag 15/17a	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	TS	TSS		assiette	drag 17		1			1	0	1		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	TS	TSS		jatte	drag 29a	2	1			3	2	3		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	VRP	Centre		plat			1			1	0	1		
céra 2	C-043385-24	1033	sur voie 1049	VRP	Centre		cou- vercle		1				1	1	1		
céra 2	C-043385-26	1036	fossé MMO	CC	Cceng		ffermée				1		1	1	1		Ant tardive ?
céra 2	C-043385-26	1036	fossé MMO	CC	CCF					8			8	0	0		
céra 2	C-043385-26	1036	fossé MMO	CC	CCS		cruche/ amphore rég			1			1	0	0		
céra 2	C-043385-26	1036	fossé MMO	CS	Aut gpe 4					3			3	0	0		
céra 2	C-043385-26	1036	fossé MMO	CS			fouverte		1	1		1	3	2	2		MED
céra 2	C-043385-26	1036	fossé MMO	MET	Centre		gobelet			1			1	0	0		
céra 2	C-043385-26	1036	fossé MMO	MET	Trèves		gobelet			1			1	0	0		
céra 2	C-043385-26	1036	fossé MMO	MET/PF	Autun		gobelet			1			1	0	0		
céra 2	C-043385-26	1036	fossé MMO	TS	TSG	surc	coupe	service F	1				1	1	0		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	AMP	Bétique		amphore	Dressel 20		6			6	0	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	AMP	ind		amphore			2			2	0	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	AMP ?	ind		amphore ?			1			1	0	1		pâte rouge, foncée, couverte blanche opaque et épaisse

caisse	lot	us	interpre	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMip	iso	observa- tions
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CC	Aut gpe 10		cruche/ amph rég			1			1	0	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CC	Aut gpe 2	engobe mica	pot? Cruche ?	AUT P16 ?	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CC	Aut gpe 2	engobe mica; surc	ffermée			3			3	0	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CC	Aut gpe 2	engobe mica	marmite	AUT J10	1				1	1	1	1	
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CC	Aut gpe 2	surc; use	marmite	AUT J7	1				1	1	1	2	
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CC	Aut gpe 9	1 NR surc	cruche			23		1	24	1	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CC	CCF		ffermée			6			6	0	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CC	CCF	badigeon ocre	ffermée			2			2	0	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CC	CCFb		ffermée			1			1	0	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CS	Aut gpe 3	engobe mica	pot	AUT P13	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CS	Aut gpe 3	engobe mica	marmite	AUT J18	1				1	1	1	3	
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CS	Aut gpe 4	NR surc				12			12	0	0		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CS	Aut gpe 4		pot	AUT P15/G P1	2				2	2	2	4	
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CS	Aut gpe 4		marmite	AUT J14	1				1	1	1	5	
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CS	Aut gpe 4		pot/ pichet	AUT P10/P13	1				1	1	1	6	
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	CS	Aut gpe 4		pichet	AUT P13 ?				2	2	0	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	MET	Autun					3			3	0	1		
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	PF	Autun	gu	gobelet	AUT Gob 3	2				2	2	2	7	
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	TS	TSC		jatte	drag 37		2			2	0	1		ph 6
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	TS	TSC/G		jatte	drag 37	1				1	0	1		non grésée; phase 4 ?
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	TS	TSG		gobelet	Lez 102		1			1	0	1		Ille
céra 2	C-043385-27	1044	fossé	TS	TSG		jatte	drag 38		2			2	0	1		
céra 2	C-043385-28	1046	TR réseau	AMP			amphore			1			1	0	0		
céra 2	C-043385-28	1046	TR réseau	CC	Aut gpe 9					1			1	0	0		
céra 2	C-043385-28	1046	TR réseau	CS	Aut gpe 4					5			5	0	0		
céra 2	C-043385-28	1046	TR réseau	MET	Centre/ Gueug		bol		1				1	1	1		IIB+
céra 2	C-043385-28	1046	TR réseau	PF	Autun		gobelet	AUT Gob 2/3			1		1	1	1		
céra 2	C-043385-29	1047	Cbt TR récup mur façade	AMP	Bétique	surc	amphore	Dressel 20		1			1	0	0		

caisse	lot	us	interpre	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMip	iso	observa- tions
céra 2	C-043385-29	1047	Cbt TR récup mur façade	CC	Aut gpe 5					1			1	0	0		
céra 2	C-043385-29	1047	Cbt TR récup mur façade	CC	Aut gpe 5		cou- vercle	AUT CV2	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-29	1047	Cbt TR récup mur façade	CC	Aut gpe 9		cruche			6	1	1	8	1	1		
céra 2	C-043385-29	1047	Cbt TR récup mur façade	CC	CCFb		ffermée			1			1	0	0		
céra 2	C-043385-29	1047	Cbt TR récup mur façade	CS	Aut gpe 3	engobe mica				1			1	0	0		
céra 2	C-043385-29	1047	Cbt TR récup mur façade	CS	Aut gpe 4					7			7	0	0		
céra 2	C-043385-29	1047	Cbt TR récup mur façade	CS	Aut gpe 4		pot	AUT P10	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-29	1047	Cbt TR récup mur façade	TS	TSC/G	surc	mortier	Lez 100		1			1	0	1		Ille
céra 2	C-043385-30	1049	voie ; sur 1088?	CC	Aut gpe 9					1			1	0	0		
céra 2	C-043385-30	1049	voie ; sur 1088?	CC	Lyon		mortier	bibracte Mort 1b; haltern 59	1	1			2	1	1		augustéen ancien
céra 2	C-043385-30	1049	voie ; sur 1088?	CS	Aut gpe 4a					4			4	0	0		
céra 2	C-043385-30	1049	voie ; sur 1088?	CS	Chal gpe 1	engobe mica	pot	CHAL P1	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-30	1049	voie ; sur 1088?	TN			vase bobine	Menez 76/77		1			1	0	0		
céra 2	C-043385-30	1049	voie ; sur 1088?	TN			fouverte				2		2	1	1		
céra 2	C-043385-31	1050	fossé bordier 2 ?	CC	Aut gpe 1b?	engobe mica	marmite	AUT J5 var	1	1			2	1	1	17=15	collage
céra 2	C-043385-31	1050	fossé bordier 2 ?	CC	Aut gpe 4		cruche			6			6	0	1		
céra 2	C-043385-31	1050	fossé bordier 2 ?	CC	CCF					2			2	0	1		
céra 2	C-043385-31	1050	fossé bordier 2 ?	CC	CCS					2			2	0	0		
céra 2	C-043385-31	1050	fossé bordier 2 ?	COM	CCF?	surc ?	cruche		1				1	1	1	18	
céra 2	C-043385-31	1050	fossé bordier 2 ?	COM		pâte granuleuse, mi fine, rouge foncée, dense, bien cuite	ffermée				1		1	1	1		
céra 2	C-043385-31	1050	fossé bordier 2 ?	CRF	Lyon		opercule		1				1	1	1		
céra 2	C-043385-31	1050	fossé bordier 2 ?	CS	Aut gpe 4	engobe mica	pot	AUT P8	1	2			3	1	2		
céra 2	C-043385-31	1050	fossé bordier 2 ?	CS	Aut gpe 4a					2			2	0	0		
céra 2	C-043385-31	1050	fossé bordier 2 ?	PF	ind		ffermée			2			2	0	1		
céra 2	C-043385-31	1050	fossé bordier 2 ?	PF	Lyon	sablé ext	bol			1			1	0	1		
céra 2	C-043385-32	1053	voie primaire ? = 1088	AMP	ind					1			1	0	0		

caisse	lot	us	interpro	catégorie	groupe	rique/décor	forme	type	NRb	NRp	NRf	NRa	Nrto- tal	NMI	NMlp	iso	observa- tions
2	C-043385-32	1053	voie primaire ? = 1088	CC	Aut gpe 9		cruche			1			1	0	0		
céra 2	C-043385-32	1053	voie primaire ? = 1088	CC	CCF					3			3	0	0		
céra 2	C-043385-32	1053	voie primaire ? = 1088	CC	CCS	fumigée	cruche			2			2	0	0		GR ?
céra 2	C-043385-32	1053	voie primaire ? = 1088	CS	Aut gpe 4a	engobe mica				1			1	0	0		
céra 2	C-043385-32	1053	voie primaire ? = 1088	CS	Aut gpe 4					2	1		3	1	1		
céra 2	C-043385-32	1053	voie primaire ? = 1088	CS	Aut gpe 4a	engobe mica	pot	AUT P8	1	1			2	1	1		
céra 2	C-043385-32	1053	voie primaire ? = 1088	TN						1			1	0	0		
2	C-043385-32	1053	voie primaire ? = 1088	TS	TSS		assiette	drag 17	1				1	1	1		
céra 2	C-043385-32	1053	voie primaire ? = 1088	TS	TSS		coupe	drag 27b	1				1	1	1		

L'enfant à l'écureuil : une nouvelle figurine de Pistillus à Autun

L. ANDROUIN

Identification typologique

La figurine découverte lors du diagnostic se présente sous la forme d'un buste d'enfant qui porte dans ses bras un écureuil (fig. 1).



Fig. 1. buste d'enfant à l'écureuil découvert lors du diagnostic de la clinique du parc.
Clichés L. Androuin

L'objet est conservé sur une hauteur de 8,4 cm et une largeur de 6,1 cm. Le socle est absent, mais on peut toujours voir la jonction matérialisée par une pastille ronde. Le haut de la tête manque ainsi que l'épaule gauche du buste.

Les détails sont très bien marqués et bien visibles, ce qui indique un moulage propre et bien exécuté. La figurine peut être classée dans les bustes d'enfant de type II et de groupe D (ROUVIER-JEANLIN 1972, p. 261). L'enfant porte une tunique dont les manches vont jusqu'aux poignets. Par-dessus ce vêtement, il porte un capuchon (*cucullus*) qui recouvre sa tête. On distingue sous le menton le système de fermeture matérialisé par un bourrelet et deux petits ronds. Le capuchon comporte deux pans. Un pan assez court dans le dos, ici absent, et un pan assez large et rectangulaire qui descend sur la poitrine dont les bords sont marqués par une bordure en relief.

Les bras, ramenés sur le torse, portent un écureuil dont la tête est tournée vers la droite. La queue, en panache, est posée sur le dos de l'animal. Devant son nez est visible une petite excroissance ronde pouvant s'apparenter à un fruit à coque (noix ou noisette) (fig. 2).



Fig. 2. Détail du fruit à coque posé devant l'écureuil.
Cliché L. Androuin

Une iconographie répandue

Ce thème iconographique, bien que très original, n'est pas unique. À Autun, un fragment similaire a été mis au jour lors des fouilles du Lycée militaire. Il n'est conservé qu'au niveau du bras droit avec l'arrière de l'écureuil et sa queue (**fig. 3**).



Fig. 3. Fragment d'un buste d'enfant à l'écureuil découvert en 1992 lors des fouilles du Lycée Militaire d'Autun.

Cliché L. Androuin

Une autre figurine avec la même iconographie a été mise au jour en 1874 dans les environs de la porte Saint-André. Il manque la tête et le socle, mais l'écureuil est bien visible. L'enfant est revêtu du même vêtement et l'écureuil adopte la même pose. On distingue aussi le petit fruit à coque devant lui (**fig. 4**).



Fig. 4. Fragment d'un buste d'enfant à l'écureuil découvert en 1874 près de la porte Saint-André à Autun.

Cliché L. Androuin

Une autre figurine découverte la même année présente une tête encapuchonnée qui présente des traits du visage similaire à notre objet. À l'arrière se trouve une estampille de Pistillus (**fig. 5**). Si le bas du buste est absent, on peut imaginer que l'enfant devait aussi porter un écureuil.

D'autres exemplaires de ce thème iconographique ont été découverts en dehors d'Autun. Mentionnons une figurine découverte à Clermont-Ferrand et conservée actuellement au Musée d'Archéologie Nationale où l'écureuil est bien visible dans les mêmes dispositions que précédemment (ROUVIER-JEANLIN 1972, fig. 738). Enfin, un fragment d'une figurine identique a été découvert lors des fouilles à Alésia en 1914 (RABEISEN, VER-TET 1986, p. 156, fig. 215).

Une production originale du coroplaste Pistillus

Tous les exemplaires de cette iconographie sont similaires, voir parfaitement identique, ce qui pourrait traduire la production à partir d'un seul moule par un seul coroplaste. L'objet découvert en 1874 et estampillé par Pistillus indiquerait que c'est ce coroplaste officiant à *Augustodunum* au tournant du III^e siècle ap. J.-C. qui fut à l'origine de cette iconographie si particulière.



Fig. 5. F fragment d'un buste d'enfant découvert en 1874 près de la porte Saint-André à Autun avec l'estampille de Pistillus.
Cliché L. Androuin

BIBLIOGRAPHIE

ROUVIER-JEANLIN 1972

Rouvier-Jeanlin M., 1972, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des antiquités nationales*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 428 p. (Supplément à Gallia n° 24).

VERTET et RABEISEN 1986

Vertet H. et Rabeisen E., 1986, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite d'Alésia*, Dijon, Université de Bourgogne, Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines, 210 p. (Centre de Recherche sur les Techniques Gréco-Romaines n° 11).

Etude archéozoologique du site.

DAVID CAMBOU (INRAP)

Le diagnostic archéologique réalisé à Autun « Clinique du Parc » par le service archéologique de la ville a permis la collecte de plus d'un millier de restes fauniques pour une masse supérieure à 26kg, soit 4 caisses de faune intégralement passées en revue.

Ces vestiges présentent pour une large part un état de conservation relativement correct, marqué par une corrosion de surface plus ou moins forte en lien notamment avec des processus de dissolution (90 % des os concernés). Avec une masse moyenne proche de 26 g, l'état de fragmentation du matériel apparaît relativement modeste.

La faune provient de deux Us antiques, les Us 1001 et 1006. Si la première nommée est documentée par un nombre de restes beaucoup plus important, 878 contre 133 au total, ces deux Us présentent une caractéristique commune, à savoir de très fortes proportions de restes de bœuf, espèce quasi-exclusive au sein de ces rejets avec plus de 99 % du nombre et de la masse des restes déterminés (**tab. 1**). La présence des caprinés et celle du chien ne sont, elles, qu'anecdotiques.

Par ailleurs, la quasi-totalité des ossements ont fait l'objet d'une fracturation par geste lancé, tandis que quelques-uns présentent en plus des incisions fines indiquant un prélèvement de viande (**tab. 2**) ; l'état de conservation des os en surface, parfois médiocre, ayant pu masquer les plus fines.

Des traces de sciage sont également observées, notamment sur des fragments de tibias ainsi que sur un fragment de radius et un autre d'ulna, laissant envisager une activité de travail de l'os plus ou moins intense dans les environs.

Ces observations amènent à conclure à la présence de rejets spécialisés en lien avec l'exploitation des carcasses de bœuf.

Autun «Cl. Du Parc», 2018	Us 1001		Us 1006	
	NR	MR	NR	MR
bœuf	749	21577	122	4159
caprinés	4	38	1	26
chien	1	7		
Déterminés	754	21622	123	4185
Indéterminés	124	436	10	44
Total	878	22058	133	4229

Tab. 1 : Décomptes des restes osseux par espèce, Autun « Clinique du Parc », 2018.

Autun «Cl. Du Parc», 2018	Us 1001	Us 1006
Geste lancé	622	46
Incision fine	40	1
Scie	5	3

Tab. 2 : Décomptes des traces de découpe selon leur nature, Autun « Clinique du Parc », 2018.

Les animaux concernés s'avèrent être majoritairement des sujets âgés de 30 à 48 mois (2,5-4 ans), à savoir des animaux de boucherie abattus aux environs de leur maturité pondérale (Vigne, 1988), au moment où le ratio qualité/quantité de viande est optimal (fig. 1). On relève également une participation d'animaux plus jeunes, âgés de 20 à 30 mois, animaux de boucherie délivrant une viande de qualité, ainsi qu'une contribution relativement importante de sujets réformés plus ou moins précocement, au-delà de 4 ans dès que justifié par une perte de rentabilité, délivrant une viande de qualité moindre. La bonne participation des sujets réformés à l'approvisionnement en viande des milieux urbains a d'ailleurs pu être mis en évidence à l'échelle bourguignonne (Cambou, 2009). Elle révèle par ailleurs des intérêts pour des productions du vivant des animaux : lait, reproduction, traction, avant que ces derniers ne soient réformés et consommés.

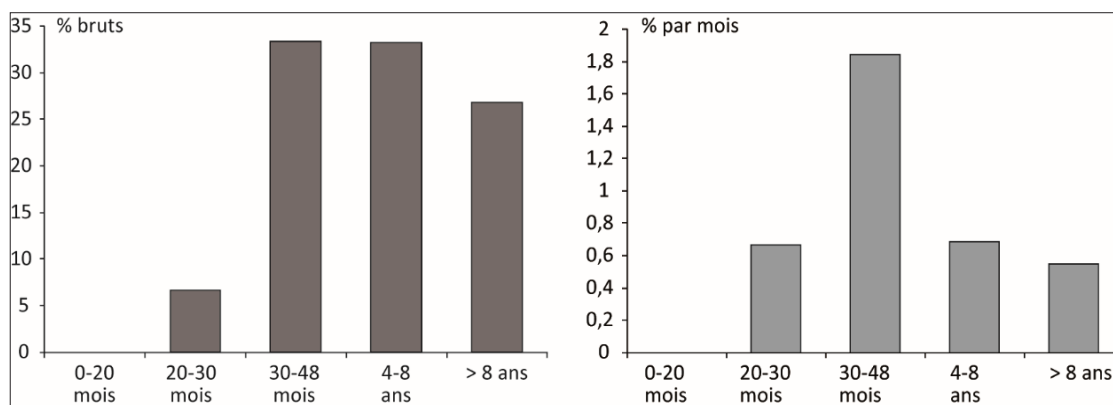


Fig. 1. Distribution des âges d'abattage des bœufs (données épiphyseaires – Barone, 1986 ; Schmid, 1972 ; Silver, 1969). Résultats bruts par classe d'âge (à gauche) et taux d'abattage par mois pour pondérer la différence d'amplitude des classes (à droite), Autun « Clinique du Parc », 2018.

L'analyse de la répartition anatomique (**fig. 2**, Annexe 1) permet de mettre en évidence des sélections différentes d'une Us à l'autre.

L'Us 1001 présente ainsi une très nette sélection des côtes, accompagnée par de bonnes proportions de vertèbres, voire de scapula ; les os de la tête et les autres os des membres étant tous sous-représentés. Les restes en présence peuvent être interprétés comme les rejets de différentes étapes de la découpe primaire de boucherie bovine, il ne s'agit pas de pièces de viandes vendues et consommées, comme observé sur d'autres sites antiques (Lepetz, 1996 ; Rodet-Belarbi et Yvinec, 1990 ; Vallet, 1994 ; Yvinec, 1993). Les nombreuses vertèbres arasées correspondent à l'extraction de la colonne vertébrale de la carcasse par une découpe longitudinale de chaque côté des corps vertébraux, découpe qui touche également la partie articulaire des côtes (comme observé). Plusieurs vertèbres présentent en plus une fracturation entre corps et arcs vertébraux pouvant s'expliquer par la récupération de moelle. Les côtes, séparées des vertèbres, sont ensuite tronçonnées et désossées comme en attestent de fines traces de découpe en travers ou en long (moins fréquentes). Enfin la présence de scapulas, séparées au préalable de l'humérus par des coups de couperet au niveau du pourtour de la cavité glénoïde, répond à une autre étape de désossage, celui de la palette.

Au sein de l'Us 1006, les régions anatomiques sélectionnées sont différentes ; les restes crâniens, les mandibules et les métapodes étant à leur tour nettement surreprésentés. Ces éléments signalent d'autres étapes de la découpe primaire des carcasses de bœuf en lien avec le traitement de la tête et d'une partie des pieds. Une fois l'animal dépouillé, la tête est séparée du tronc par des coups de couperet localisés entre les condyles occipitaux, comme observé ici, et la première ou deuxième vertèbre cervicale. Le crâne pouvant être fracturé pour la récupération de la cervelle, ce qui pourrait expliquer le morcellement. Les cornes sont généralement récupérées pour/par des artisans cornetiers, d'où leur absence dans ce corpus. Les mandibules sont systématiquement sectionnées au niveau de la branche montante, langue et joues étant prélevées, puis fracturées en différents endroits depuis la face latérale (au niveau des molaires et au niveau ou en avant des prémolaires, sur la diastème). Concernant les métapodes, ces os sont généralement séparés des membres porteurs de viande et récupérés par/pour des artisans tabletiers ou, comme ici, fracturés dans le but probable de récupérer la moelle.

Une rapide comparaison avec les résultats obtenus sur d'autres sites d'Autun situés à proximité immédiate (quelques dizaines de mètres) : les sites d'Autun « Clinique du Parc, Maison à l'Ampulla » (Rodet-Belarbi, 1989 et 2003) et Autun « Nouvel Hôpital » (Rodet-Belarbi, 2003 et 2004), eux aussi en lien avec un traitement spécifique des restes de bœuf, permet de se rendre compte de la diversité des traitements apportés aux carcasses de bœuf sur une zone très restreinte (**fig. 3**). En effet, si l'Us 1006 ressemble pour partie aux rejets de préparation de tête de bœuf mis en évidence sur le site du « Nouvel Hôpital », la forte proportion de métapodes, comme les sélections observées au sein de l'Us 1001, révèlent des activités liées à d'autres étapes du traitement des carcasses, activités également différentes de celles mises en évidence sur le site de la « maison à l'Ampulla » où les nombreux fragments d'os longs semblent se rattacher à un artisanat de l'os.

Il résulte de ces résultats une certaine complémentarité dans les rejets mis au jour sur ces différents sites qui laisse transparaître toute une organisation du traitement des carcasses de bœuf dans ce secteur péri-urbain sous forme d'ateliers spécialisés. À n'en pas douter, la fouille de ce secteur permettrait d'apporter plus de précisions sur l'identité des activités en présence et leur organisation relative.

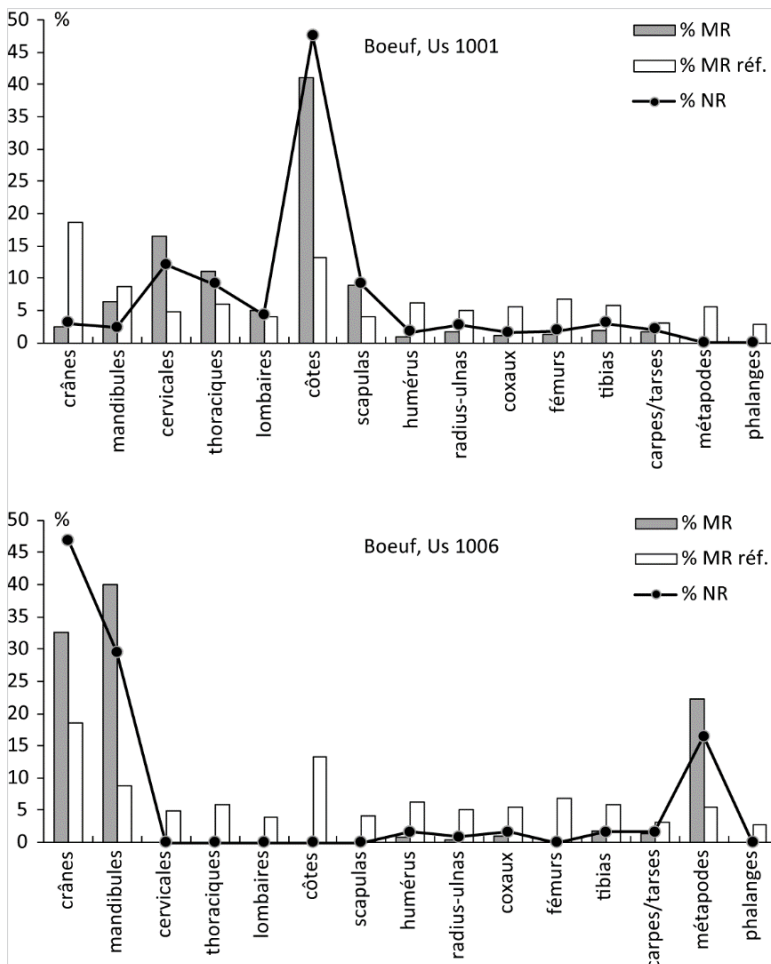


Fig. 2. Fréquences des ossements de bœuf établies à partir des nombres et masses de restes (ces dernières étant comparées à des fréquences pondérales de référence), Autun « Clinique du Parc », 2018.

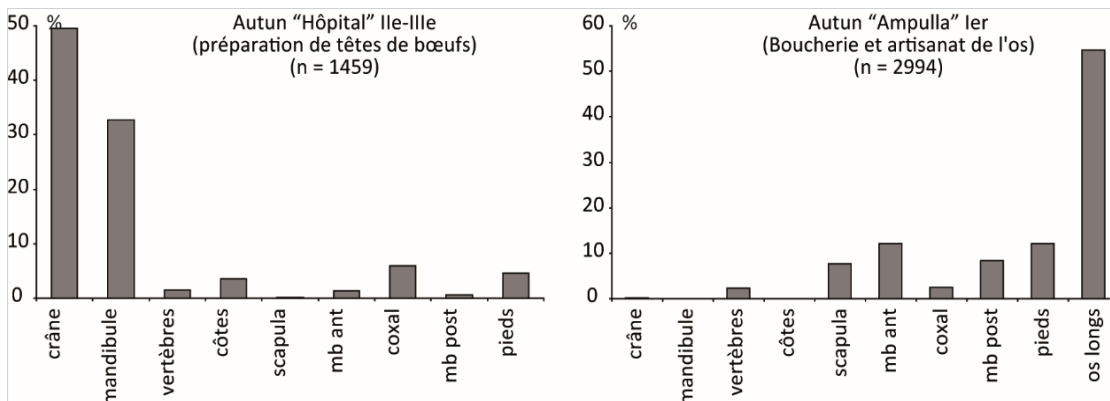


Fig. 3. Fréquences des régions anatomiques du bœuf en nombre de restes sur les sites d'Autun « Hôpital » (Rodet-Belarbi, 2003 et 2004) et Autun « Clinique du Parc, Maison à l'Ampulla » (Rodet-Belarbi, 1989 et 2003).

BIBLIOGRAPHIE :

Barone 1986

Barone (R.) – *Anatomie comparée des mammifères domestiques*. Ostéologie, Tome 1. Paris : Éditions Vigot frères, 1986. 1 vol., 761 p.

Cambou 2009

Cambou (D.) – *L'élevage et l'alimentation carnée en Bourgogne de La Tène finale au Bas-Empire (130 av. – 325 ap. J.-C.), une analyse des ossements issus des dépotoirs domestiques*. Mémoire de doctorat, Université de Bourgogne, UMR ArTeHiS, ED LISIT, 2 vol., 2009, 503 p.

Lepetz 1996

Lepetz (S.) – « L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord ». *Revue Archéologique de Picardie*, Amiens, n° spécial 12, 1996, 174 p.

Rodet-Belarbi 1989

Rodet-Belarbi (I.) – « La Clinique du Parc : étude des ossements animaux de l'unité stratigraphique US 123 ». Rapport d'étude, sous la dir. de P. Chardron-Picault, Service Archéologique Municipal d'Autun, 1989, non paginé.

Rodet-Belarbi 2003

Rodet-Belarbi (I.) – « Répartition spatiale des dépotoirs de boucherie bovine dans les agglomérations gallo-romaines : première approche ». In : Ballet (P.), Cordier (P.), Dieudonné- Glad (N.) dir. – *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages*, Actes du colloque de Poitiers, 19-21 sept. 2002, Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, 2003, p. 197–208.

Rodet-Belarbi 2004

Rodet-Belarbi (I.) – « La faune de la zone 1 ». In : Bet (P.) – *Le site gallo-romain du nouvel hôpital d'Autun (Saône-et-Loire)*. Rapport de fouille, SRA de Bourgogne, Dijon, 2004.

Rodet-Belarbi et Yvinec 1990

Rodet-Belarbi (I.), Yvinec (J.-H.) – « Boucherie et dépotoirs de boucherie gallo-romains ». *Anthropozoologica*, n° 13, 1990, p. 19-26.

Schmid 1972

Schmid (A.) – *Atlas of animal bones for prehistorians, archaeologists and quaternary geologists*. Amsterdam, Oxford, New-York : Elsevier Publishing Company, 1972. 159 p.

Silver 1969

Silver (I. A.) – The ageing of domestic animals. *Science in Archaeology*, n°26, 1969, p. 283-302.

Vigne 1988

Vigne (J.-D.) – *Les mammifères postglaciaires de Corse, Étude archéozoologique*. Paris : Éditions du CNRS, 1988. 337p. (Supplément à *Gallia Préhistoire* ; XXVI).

Vallet 1994

Vallet (C.) – « La boucherie à Sierentz ». *Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace*, n° 10, 1994, p. 89-162.

Yvinec 1993

Yvinec (J.-H.) – « Le dépotoir de boucherie des thermes de Champlieu (Oise) ». *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1/2, 1993, p. 201-208.

Autun, Clinique du Parc, 2018	Us	1001	Us	1006
Bœuf	NR	MR	NR	MR
crâne	22	543	57	1354
mandibules	17	1343	36	1665
cervicales	88	3545	0	0
thoraciques	66	2375	0	0
lombaires/sacrées	31	1050	0	0
côtes	347	8798	0	0
scapula	66	1902	0	0
humérus	12	209	2	35
radio/ulna	20	368	1	13
coxaux	11	246	2	40
fémurs	13	288	0	0
tibias	22	421	2	73
carpes/tarses	15	358	2	57
métapodes	0	0	20	922
phalanges	0	0	0	0
Total	730	21446	122	4159

Annexe 1 : Distribution anatomique des restes de bœuf.

Inventaire des roches décoratives.

DIDIER LAMOTTE, INRAP

De nombreux fragments de roches colorées et de marbres blancs ont été découverts lors des sondages (n : 884 pour un poids d'environ 108,5 kg : tab 1). Il s'agit d'éléments de placage mural (plaque, moulure) ou de sol (dalle). Quelques moellons sont également identifiés.

Un simple inventaire des roches est proposé dans le cadre du rapport de diagnostic.

Caisse	Roche	Nombre	Poids (g)	Poids / caisse
1	schiste noir	27	1300	
1	calcaire de Diou/Gilly	27	7484	
1	marbre Chatelperron	40	8316	
1	marbre de Skyros	7	540	
1	marbre Fleur de pêcher	5	511	
1	marbre Rouge antique	3	192	
1	marbre Chemtou	5	460	
1	marbre Grec écrit	1	113	
1	calcaire Pouillenay	1	76	
1	marbre Cipolin vert	7	346	
1	marbre Vert antique	7	783	
1	Rhyolithe rose	1	12	
1	granite Misio	13	1355	
1	travertin	7	810	22298
2	marbre Chatelperron	23	4570	
2	marbre Afyon	36	3930	
2	calcaires et grès	66	16235	24735
3	calcaire de Diou/Gilly	167	10325	
3	calcaire gris	130	15360	25685
4	marbre blanc	219	21154	
4	faciès marbre Chatelperron	17	2222	23376
5	marbre blanc	56	8817	
5	faciès marbre Chatelperron	20	3671	12488
	total	885	108582	

Tableau 1: Inventaire des roches de l'US 1007.

a - Les roches d'origine locale :

Ces roches sont issues de la région proche d'Autun. Ce sont :

- le « schiste » noir bitumineux du bassin houiller d'Autun (**fig 1-a**),
- le calcaire rouge bajocien à entroques du type « Banc rouge de Pouillenay » (**fig 1-b**),
- les calcaires jurassiques de la Côte chalonaise (calcaires oolithiques blancs, - calcaires fins roses ou jaune (**fig 1-c**),
- le calcaire gris-bleuté, légèrement métamorphisé, à grosses entroques, provenant des formations dévoniennes des environs de Bourbon-Lancy (Gilly-sur-Loire – Diou) (**fig 1-d**),
- le marbre de Châtel Perron, est un marbre blanc-rosé à gros cristaux et finement veiné d'oxydes violets, rouges ou gris. Il a été exploité dès l'époque romaine et de nombreuses carrières sont encore visibles autour des villages de Châtel Perron et Saint-Léon dans l'Allier (**fig 1-e**),
- le grès du Rhétien, retrouvé ici sous forme de moellons, provient des formations gréseuses des environs d'Autun (Antully – Auxy) (**fig 1-a**),
- la rhyolithe rose, représentée par un fragment de moellon, provient des terrains volcaniques du Morvan (**fig 1-f**),
- enfin un calcaire gris clair, parcouru de veines de calcite cristalline blanche est non localisé. Il a déjà été rencontré sur les sites autunois et pourrait être d'origine locale.



Fig. 1. Carte de localisation des sites d'extraction des roches colorées trouvées lors du diagnostic.

b - les roches d'importation :

Les lieux d'extraction se situent dans les pays actuels suivants : la Grèce, la Turquie, la Tunisie, l'Algérie et peut-être l'Italie. Ces roches sont issues des carrières de grand renom à l'époque antique. Ce sont :

- le marbre « Grec écrit », était extrait des carrières du Cap de Garde près de la ville antique d'*Hyppo Regius* (Annaba) en Algérie. C'est un marbre à grains moyens à grossiers. La structure cisailée du marbre est soulignée par des zones riches en graphite (**fig 1-1**),
- le marbre « Jaune Antique » (*Marmor Numidicum*), provient de Tunisie près de l'ancienne ville de *Simithus* (Chemtou). Il s'agit d'une brèche à lithoclastes de calcaire fin, largement recristallisée sous l'effet de la diagenèse. La matrice micritique est riche en oxyde de fer (**fig 1-2**),
- le marbre « Rouge Antique » (*Marmor Taenarium*), exploité durant l'antiquité dans la péninsule du Magne (Péloponèse, Laconie, Grèce). C'est un marbre à grains fins coloré par l'hématite et le manganèse. De fines veines noires caractéristiques parcourent la roche (**fig 1-3**),
- le marbre « Fleur de pêcher » (*Marmor Chalcidicum*) était exploité dans les carrières situées à quelques kilomètres au nord de la cité d'*Erétria* en Eubée centrale, Grèce. C'est un marbre bréchique, dont les éléments calcitiques fortement déformés et cisailés, de couleur rose à marron, donnent un aspect rayé diffus caractéristique. Dans un second temps, la roche est fracturée et les fissures sont remplies de calcite blanche (**fig 1-4**),
- le marbre « Vert antique » (*Marmor Thessalicum*) était extrait des carrières antiques proches de Larissa en Thessalie. La roche est une brèche avec des clastes principalement de serpentinite et quelques-uns en marbre dans une matrice de serpentine et de calcite (**fig 1-5**),
- le « Cipolin vert » (*Marmor Carystium*), dont les carrières se trouvent à proximité de la ville de Karystos à la pointe méridionale de l'île d'Eubée (Grèce). C'est un marbre à grain moyen dont la structure foliacée est soulignée par des silicates ferrifères de couleur verte tels que la chlorite ou l'épidote (**fig 1-6**),
- la « brèche de Skyros » (*Marmor Scyrium*) provient des carrières antiques de l'île de Skyros en Grèce. C'est un marbre bréchique à éléments calcitiques à grains fins blancs et parfois rosés. La structure cisailée est soulignée par de fines veines violettes (**fig 1-7**),
- le granite « Misio » (*Marmor Misium*) est une variété de gneiss avec des cristaux prismatiques de hornblende caractéristiques. Il provient de la région de Izmir en Turquie (**fig 1-8**),
- le marbre de Synnada (*Marmor Phrygium*), était exploité à proximité de la ville antique de Do

cimium près d'Afyon en Turquie. C'est une brèche à clastes arrondis de marbre blanc et matrice rouge-violette riche en hématite. Les lithoclastes ont des bordures diffuses et les grains de calcite qui les constituent ont un aspect saccharoïde (fig 1-9),

- le travertin ou tuf calcaire, issu de la précipitation de carbonates en milieu hydrothermal. Ce type de roche a été exploité près de Tivoli à l'époque romaine (Lapis tiburtinus) (fig 1-10), il est utilisé dans la construction. On rencontre cependant ce genre de formations géologiques dans les ruisseaux de la Côte dijonnaise mais les dépôts ne sont pas exploitables. Des 7 fragments retrouvés dans le diagnostic, 6 sont brûlés.

c-les marbres blancs :

De nombreux échantillons (NR : 275 soit 31 %) découverts sur le site présentent divers faciès. Sans une étude approfondie (observations au microscope, analyse de poudre en cathodoluminescence, mesures des concentrations des isotopes de C et O), leur caractérisation ne peut pas être faite. Les origines peuvent être variées : provenance des grandes carrières antiques grecques ou italiennes, ou plus localement, marbres blancs du Morvan puisque plusieurs petits gisements ont été exploités à l'époque antique (marbres de Champ-Robert et du Puits dans la Nièvre). Ces marbres blancs locaux ont déjà été observés dans plusieurs collections issues des fouilles d'Autun.

d - Un lot de roches colorées atypique :

On retrouve dans ce lot de roches décoratives colorées les principales variétés de pierre exploitées à l'époque antique et habituellement découvertes dans les fouilles à Autun. Cependant plusieurs roches sont curieusement absentes de cet inventaire telles que la Brèche coralline (Turquie), le Porphyre vert antique (*Marmor Lacedaemonium*, Grèce) ainsi que les roches égyptiennes. Avec 1 seul exemplaire, le calcaire de Pouillenay est anormalement sous-représenté. Inversement, d'autres roches sont sur-représentées : marbre de Châtel Perron, marbre de Gilly/Diou, calcaire gris veiné et marbre de Synnada (*Marmor Prygium*-Turquie). Ces faciès représentent 86 % du total des roches colorées inventoriées. S'agit-il d'un reflet du décor architectural où étaient mis en œuvre ces placages ou bien d'un tri des roches au moment de la destruction de ces décors ? On notera que beaucoup de fragments sont brûlés (couleur ternie voire noire, structure de la roche rendue pulvérulente), ce qui a pu motiver leur rebus.

Enfin un parallèle peut être fait avec les fouilles de la clinique du parc (fouille P. Bet -2001) situées à 30 mètres où les mêmes plaques sculptées avaient été découvertes. Il s'agit de plaques composant des panneaux à décor de bouclier.

e - Orientation bibliographique :

Bet, 2001

Bet (Ph.). – Le site gallo-romain du nouvel hôpital d'Autun (Saône-et-Loire), DFS d'une fouille d'archéologie préventive d'août à janvier 2002, Dijon : Inrap, 2004 (2 vol.).

Brunet-Gaston et al. 2001-2006

BRUNET-GASTON V., BEDON R., BLANC A., BLANC P., CHARDRON-PICAULT P., GASTON C., GÉLY J., LAMOTTE D., LORENZ J., MAURICE-CHABARD B., TARDY D., *Le lapidaire architectonique et décoratif d'Augustodunum (Autun). Pierre, Technique et Décor architectonique à Augustodunum : de la carrière au monument.*, Projet Collectif de Recherche, Dijon : Inrap, Grand-Est-Sud.

Chardron-Picault, Lamotte 2004

CHARDRON-PICAULT P., LAMOTTE D., « Augustodunum : première approches sur les roches décoratives », in CHARDRON-PICAULT P., LORENZ J., RAT P., SAURON G. (éd.), *Les roches décoratives dans l'architecture antique et du Haut Moyen Age.*, Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 235-266.

Pensabene, Bruno 1998

PENSABENE P., BRUNO M., *Il marmo e il colore. Guida fotografica. I marmi della collezione Podesti.*, Roma : L'Erma.

Les objets manufacturés (alliages cuivreux, fer, métal blanc, lithique, verre, matière dure animale), monnaie et les indices artisanaux du diagnostic « Clinique du Parc - ambulatoire ».
YANNICK LABAUNE

I. Présentation générale du corpus

L'emploi du détecteur à métaux a été systématique, durant les phases de décapage et lors de la fouille. Cette méthodologie a permis de tendre à l'exhaustivité dans la découverte de « petit mobilier » métallique mais également de se prémunir des risques de pillages nocturnes, faibles toutefois dans ce cas précis compte-tenu de la localisation de l'intervention à l'intérieur même de l'enceinte de la clinique du Parc.

Pour une analyse pertinente de la documentation, le choix a été fait de prendre en considération une large palette de matière première (alliages cuivreux, fer, métal blanc, mais aussi verre, lithique et matière dure animale). Notre expertise porte ainsi sur un ensemble de 135 NR et 115 NMI, pour un poids total de 1503 g (**fig. 1, tableau**). L'intégralité des individus a été intégrée à un tableau annexé à cette étude comportant une partie descriptive et proposant une interprétation, des comparaisons bibliographiques, ainsi qu'une attribution typologique et chronologique.

La quincaillerie en fer, pour l'essentiel des clous de menuiserie d'assemblage courant, représente approximativement la moitié de ce corpus, tant quantitativement (76 NR, 74 NMI), qu'en terme de poids (716 g).

Si on exclue ces éléments de quincaillerie, les indéterminés, les objets à usages polyvalents l'expertise porte d'une part sur une vingtaine d'objets manufacturés (auxquels vient s'ajouter 3 lots de tesselles et/ou petits lambeaux de mosaïque et une unique monnaie) et d'autre part sur neuf indices artisanaux assurés.

Les objets manufacturés se répartissent comme suit :

- 14 objets en métal : 8 objets en alliage à base de cuivre ; 1 objet en fer ; 5 objets en plomb (dont une unique monnaie qui a été intégrée à cette étude)
- 5 objets en matière dure animale
- 1 objet en pierre

Les indices artisanaux se répartissent comme suit :

- 6 concernent la production d'objets en matière dure animale
- 3 concernent la métallurgie des alliages cuivreux

N° US	Code matière	N° inv.	Type STR Fait	Datation contexte	Identification	Matériau	Matériaux secondaires	Etat	NR	NMI	Dessiné	Longueur	Largeur	Epaisseur	Hauteur	Diamètre
1000	IO	5	decapage		Epingle à cheveux	matière dure animale		incomplet	1	1		sup. à 46				
1000	LA	1	decapage		mosaïque	lithique		incomplet	15	1						
1000	M	21	decapage		?	plomb		complet	1	1		31	29	5		
1000	M	19	decapage		plomb fondu	plomb		incomplet	1	1						
1000	M	1.2	decapage		Tige indéterminée	fer		incomplet	1	1						
1000	M	20	decapage		Attache anse	alliage cuivreux		complet	1	1						
1000	M	1.1	decapage		lot de clous	fer		incomplet	7	7						
1001	IO	6	epandage rejets de boucherie.	deuxième moitié III ^e s.?	Epingle à cheveux	matière dure animale		complet	1	1		93				
1002	M	?	inhumation de chien	moderne / contemporaine	Applique décorative	alliage cuivreux	fer	complet	1	1					8	

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE

Section	Poids	Description	Domaine	Catégorie	Type	Recyclage	Datation typologique	Comparaisons bibliographiques
	0,55	Épingle possédant une tête en forme d'olive, fut renflé au niveau du premier tiers.	Personnel	Parure corporelle	Riha 1990, type 16		Ier-IVe s. avec une forte présence à Augst entre la seconde moitié du IIe s. et la première moitié du IIIe s.	Les épingles à tête globulaire sont très communes et possèdent une large période de diffusion. Aucune distinction morphologique rigoureuse n'ont été faites jusqu'à présent, ce qui ne permet pas, pour l'instant, d'établir des différences typo-chronologiques (Dans Béal 1983 : qu'un type « sphérique ou subsphérique », le type 7, dans Riha 1990 : qu'un type unique également, le type 16) Cependant, Riha fait remarquer que ces épingles se rencontrent du I ^{er} au IV ^e siècle ap. J.-C., voire au tout début du V ^e siècle ap. J.-C. et qu'à Augst on les rencontre plus particulièrement entre la 2 ^e moitié du II ^e et la première moitié du III ^e siècle ap. J.-C.
		Lot de tesselles grossières majoritairement en calcaire, plus rarement en schiste	Immobilier	pavement décoré				
	36	Tôle de forme carrée (mise en forme à la cisaille), trou central de 8x8 mm : passage d'un dispositif de fixation / tige de section carrée. Usage indéterminé	?	?				
	100	Plomb fondu	?	?				
	45	Tige de section circulaire qui s'effile en pointe, extrémité inférieure coudée à 90°	?	?				
	25,65	Attache d'anse lancéolée se terminant par un anneau replié. Revers concave, absence de trace de plomb de scellement.	Domestique ?	Vaisselle ?				
	100	Lot de 7 clous à tête ronde / tiges de clous, long. inf. à 10 cm. Assemblages courants.	polyvalent	quincaillerie				
	1,24	Épingle possédant une tête en forme d'olive, fut renflé au niveau du premier tiers.	Personnel	Parure corporelle	Riha 1990, type 16		Ier-IVe s. avec une forte présence à Augst entre la seconde moitié du IIe s. et la première moitié du IIIe s.	Les épingles à tête globulaire sont très communes et possèdent une large période de diffusion. Aucune distinction morphologique rigoureuse n'ont été faites jusqu'à présent, ce qui ne permet pas, pour l'instant, d'établir des différences typo-chronologiques (Dans Béal 1983 : qu'un type « sphérique ou subsphérique », le type 7, dans Riha 1990 : qu'un type unique également, le type 16) Cependant, Riha fait remarquer que ces épingles se rencontrent du I ^{er} au IV ^e siècle ap. J.-C., voire au tout début du V ^e siècle ap. J.-C. et qu'à Augst on les rencontre plus particulièrement entre la 2 ^e moitié du II ^e et la première moitié du III ^e siècle ap. J.-C.
	9,33	Cupule en alliage cuivreux, surface polie et bords cisailés à la manière d'un octogone. La tige de clou en fer est présente au revers.	Domestique	Ameublement	Applique décorative de meuble		Post-antique	

N° US	Code matière	N° inv.	Type STR Fait	Datation contexte	Identification	Matériau	Matériaux secondaires	Etat	NR	NMI	Dessiné	Longueur	Largeur	Epaisseur	Hauteur	Diamètre
1004	M	22	comblement supérieur de la tranchée de récupération 1168	III° s. ?	Epingle à vêtement	alliage cuivreux		complet	1	1		43				
1004	M	31	comblement supérieur de la tranchée de récupération 1168	III° s. ?	Fibule	alliage cuivreux	émail	complet (sauf ardillon)	1	1		46	10			
1004	M	32	comblement supérieur de la tranchée de récupération 1168	III° s. ?	lot de clous	fer		incomplet	2	2						
1005	IO	3	US technique nettoyage de 1007	au moins III°s	Epingle à cheveux	matière dure animale		incomplet	1	1		sup. à 56				
1005	LA	18	US technique nettoyage de 1007	au moins III°s	Bracelet	Schiste		incomplet	1	1						
1005	M	29.2	US technique nettoyage de 1007	equiv. 1007	Tôle indé-terlinée	alliage cuivreux		incomplet	1	1						

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE

Section	Poids	Description	Domaine	Catégorie	Type	Recyclage	Datation typologique	Comparaisons bibliographiques
	0,29	Épingle à tête enroulée. La tête est rapportée, faite d'un fil enroulé et martelé pour obtenir une tête sphérique ou subsphérique. Pour G. Egan (1991), les épingles à tête rapportée apparaissent dès le XIIIe s., mais sont surtout attestées en grand nombre dans les niveaux londoniens des XVe et XVIe siècles. L'utilisation de ces épingles, très importante encore au XVIIe s., diminue au XVIIIe s., les dernières étant attestées dans quelques havresacs de camps napoléoniens des premières années du XIXe s. (Etaples, fouille F. Lemaire). Type majoritaire pour les contextes de la fin du Moyen-Âge et de l'époque moderne, tant domestiques que funéraires.	Personnel	Vêtement	Épingle à tête enroulée		Milieu XIIIe-Début du XIXe s. «Pic» entre le XIVe et le XVIIe s.	Berthon 2013a: A.A. Berthon (coord.), Aspects de la culture matérielle médiévale et moderne. La Rochelle, XIIIe - XIXe siècles : les objets archéologiques dans leur contexte, Limoges 2013. Egan 1991: G. Egan, Dress accessories. Medieval Finds from Excavations in London, London 1991. Ottaway, Rogers 2002: P. Ottaway, N. Rogers, Crafts, Industry and Everyday Life : Finds from medieval York (The Archaeology of York. The Small Finds 17/15), York 2002
	5,19	Fibule dont le type générique est non symétrique, à décor émaillé, surmontée d'un anneau crénelé, ou non (dans notre cas il ne l'est pas). Le corps comporte une logette circulaire ou ovale, creusée d'une seule loge d'émail, et se prolonge par des moulures transversales sur le pied (c'est le cas pour notre exemplaire), ou une tête de reptile stylisée.	Personnel	Vêtement	Feugère 1985, type 26e		Seconde moitié du IIe-IIIe s.	FIB-4200, artefacts, Feugère 1985: M. Feugère, Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle ap. J.-C. (suppl. 12 à la Rev. Arch. Narb.), Paris, Ed. CNRS, 1985
	11,1	Lot de 2 clous à tête ronde / tiges de clous, long. inf. à 10 cm. Asemblages courants.	polyvalent	quincaillerie				
	0,48	Épingle de type indéterminée dont il manque la tête	Personnel	Parure corporelle				
	1,82	Fragment de bracelet en schiste, section en forme de D. D'autres exemplaires découverts à Autun dans des contextes d'abandon (IIIe s. ?).	Personnel	Parure corporelle			IIIe s. ?	Catalogue d'exposition «L'oeuvre au noir, l'emploi du schiste à Augustodunum», 1996, p. 112-113
	3,6	Tôle indéterminée	?	?				

N° US	Code matière	N° inv.	Type STR Fait	Datation contexte	Identifica-tion	Matériau	Matériaux secondaires	Etat	NR	NMI	Dessiné	Longueur	Largeur	Epais-seur	Hau-teur	Dia-mètre
1005	M	18.1	US technique nettoyage de 1007	equiv. 1007	Poids	plomb		complet	1	1					17	24
1005	M	23	US technique nettoyage de 1007	au moins III°s	Applique décorative	alliage cuivreux	plomb	complet	3	1					28	24
1005	M	18.2	US technique nettoyage de 1007	au moins III°s	Plombs de scellement	plomb		complet	4	4						
1005	M	29.1	US technique nettoyage de 1007	au moins III°s	Fibule	alliage cuivreux	émail	complet (sauf ardillon)	1	1		35	12			
1005	M	29.3	US technique nettoyage de 1007	au moins III°s	fragment de bronze brut de fonte	alliage cuivreux		incomplet	1	1						
1007	IO	1	epandage demolition de décor lapidaire	au moins III°s	Ebauche / réserve de matière	matière dure animale		incomplet	1	1		sup. à 47				
1007	M	3	epandage demolition de décor lapidaire	au moins III°s	?	alliage cuivreux		incomplet	1	1		27	10	2	8	
1007	M	2	epandage demolition de décor lapidaire	au moins III°s	lot de clous	fer		incomplet	16	16						
1009	LA	7	remblai sur le feuilletage de sol 1010	antérieur à la fin du II° première moitié III°	mosaïque	lithique		incomplet	3	1						
1009	M	14.3	remblai sur le feuilletage de sol 1010	antérieur à la fin du II° première moitié III°	lot de clous	fer		incomplet	6	6						
1009	M	14.1	remblai sur le feuilletage de sol 1010	antérieur à la fin du II° première moitié III°	Barre indéterminée	fer		incomplet	1	1		70	10		10	

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE

Section	Poids	Description	Domaine	Catégorie	Type	Recyclage	Datation typologique	Comparaisons bibliographiques
	58,24	Poids grossièrement façonné, en forme de section de sphère (volume plus ou moins biconique) avec deux faces horizontales et parallèles. La masse est proche, à quatre grammes près, de deux onces (54 g). Ce multiple de l'once s'appelle le sextans.	Commerce et échange	Métrologie	Poids		Antique 30-300	Des poids en section de sphère d'une masse analogue de 6 onces sont connus en bronze, comme l'exemplaire d'Heidelberg-Neuenheim (Allemagne). Ils comportent parfois un S incrusté de cuivre ou d'argent pour semis. Artefacts, PDS - 4420 Nuber 1988: H.U. Nuber, Antike Bronzen aus Baden-Württemberg (Limesmuseum Aalen, 40), Stuttgart 1988.
	18,9	Élément conique en alliage cuivreux, creux et rempli de plomb	Domestique	Ameublement	Applique décorative de meuble		Antique	
	250	Lot de quatre plombs de scellement	Immobilier	Gros-œuvre	plombs de scellement			
	4,58	Fibule symétrique émaillée. L'arc est composé d'une plaque rectangulaire creusée de logettes émaillées (mal lisibles à cause de l'oxydation), il est prolongé par deux appendices symétriques terminés par des boutons.	Personnel	Vêtement	Feugère 1985, type 26c2		Fin Ier-première moitié du IIe s.	FIB-41122 artefacts, Feugère 1985: M. Feugère, Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du Ve siècle ap. J.-C. (suppl. 12 à la Rev. Arch. Narb.), Paris, Ed. CNRS, 1985
	12,84	fragment de bronze brut de fonte	production	artisanat	métallurgie alliages cuivreux			
	1,26	Fragment d'os allongé aux deux extrémités cassées, de section triangulaire, grossièrement facetté	production	artisanat	tabletterie			
	2,88	Fragment de tôle de bronze replié en forme de gouttière	?	?	Indéterminé			
		Lot de 16 clous à tête ronde / tiges de clous, long. inf. à 10 cm sauf un (11 cm). Assemblages courants, voire peut-être gros œuvre	polyvalent	quincaillerie				
		Deux ensemble de 4/5 tesselles dans un mortier blanchâtre + 1 tesselle à part. Tesselles grossières majoritairement en calcaire, plus rarement en schiste	Immobilier	pavement décoré				
	90	Lot de 6 clous à tête ronde / tiges de clous, long. inf. à 10 cm. Assemblages courants.	polyvalent	quincaillerie				
	29,6	Barre de section carrée indéterminée	production ?	artisanat ?	métallurgie du fer ?			

N° US	Code matière	N° inv.	Type STR Fait	Datation contexte	Identifica-tion	Matériau	Matériaux secondaires	Etat	NR	NMI	Dessiné	Longueur	Largeur	Epais-seur	Hau-teur	Dia-mètre
1009	M	14.2	remblai sur le feuilletage de sol 1010	antérieur à la fin du II° première moitié III°	Tôle indéterminée	fer		incomplet	1	1						
1012	LA	9	US technique nettoyage de 1104 1106 1048 / zone non construite		mosaïque	lithique		incomplet	1	1						
1012	M	5.1	US technique nettoyage de 1104 1106 1048 / zone non construite		lot de clous	fer		incomplet	5	5						
1013	M	6			Scorie	alliage cuivreux		incomplet	1	1		23				
1015	IO	4.1	Us technique nettoyage des premiers niveaux de voirie (1049, 1033, 1089) Fond sondage 1	1er s.	Jeton	matière dure animale		complet	1	1				1,5		16
1015	IO	4.3	Us technique nettoyage des premiers niveaux de voirie (1049, 1033, 1089) Fond sondage 1	1er s.	Ebauche / réserve de matière	matière dure animale		incomplet	1	1		79				
1015	IO	4.4	Us technique nettoyage des premiers niveaux de voirie (1049, 1033, 1089) Fond sondage 1	1er s.	Ebauche / réserve de matière	matière dure animale		incomplet	1	1		sup. à 44	13	7		
1015	IO	4.2	Us technique nettoyage des premiers niveaux de voirie (1049, 1033, 1089) Fond sondage 1	1er s.	Ebauche épingle	matière dure animale		incomplet	1	1		37				
1015	M	27	Us technique nettoyage des premiers niveaux de voirie (1049, 1033, 1089) Fond sondage 1	1er s.	Virole ?	alliage cuivreux		complet ?	1	1					12	12

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPBULATOIRE

Section	Poids	Description	Domaine	Catégorie	Type	Recyclage	Datation typologique	Comparaisons bibliographiques
	10	Tôle arrondie en forme de cylindre, fragmentaire : déchet ?	production ?	artisanat ?	métallurgie du fer ?			
		Tesselle calcaire blanche grossière	Immobilier	pavement décoré				
	85	Lot de 5 clous à tête ronde / tiges de clous, long. inf. à 10 cm. Assemblages courants.	polyvalent	quincaillerie				
	3,84	scorie / «goutte» de creuset de métallurgie (enveloppe extérieure)	production	artisanat	métallurgie alliages cuivreux			
		Jeton circulaire, découpé à l'aide d'un dispositif tournant qui a laissé une trace centrée sur une des deux faces, qui sont par ailleurs lisses, tranche biseautée.	culturel	loisir	Béal 1983, type A XXXIII,3			Béal 1983: J.-C. Béal, Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon (Centre d'Et. Rom. et Gallo-Rom., Lyon III, NS n° 1), Lyon 1983.
	3,87	Fragment d'os allongé aux deux extrémités cassées, de section triangulaire, grossièrement facetté	production	artisanat	tabletterie			
	3,5	Plaque rectangulaire, fragmentée à une extrémité, grossièrement façonnée	production	artisanat	tabletterie			
	0,55	Os allongé facetté se terminant en pointe, les extrémités sont fragmentées	production	artisanat	tabletterie			JTN-4006 (artefacts)
	2,08	Bande de tôle repliée soigneusement en formant un cylindre.	?	?	Virole ?			

N° US	Code matière	N° inv.	Type STR Fait	Datation contexte	Identification	Matériau	Matériaux secondaires	Etat	NR	NMI	Dessiné	Longueur	Largeur	Epaisseur	Hauteur	Diamètre
1015	M	7	Us technique nettoyage des premiers niveaux de voirie (1049, 1033, 1089) Fond sondage 1	ler s.	lot de clous	fer		incomplet	8	8						
1016	M	24	US abandonnée		Vaisselle métallique ?	alliage cuivreux		incomplet	1	1		29			18	
1017	M	28	Us technique nettoyage du sol 1121 / zone non construite		Epingle ?	alliage cuivreux		incomplet	1	1		69				4
1017	M	8	Us technique nettoyage du sol 1121 / zone non construite		Clou	fer		complet	1	1		70				
1019	M	9			lot de clous	fer		incomplet	4	4						
1027	M	11	comblement fossé bordier 1028	fin I° s.	lot de clous	fer		incomplet	6	6						
1029	IO	2	premier fossé bordier	fin I° s.	Ebauche épingle ?	matière dure animale		incomplet	1	1		105				
1029	M	12	premier fossé bordier	fin I° s.	Clou	fer	bois	incomplet	3	1						
1033	M	13	niveau d'occupation du premier niveau de voirie	milieu I° s.	lot de clous	fer		incomplet	8	8						
1033	M	30	niveau d'occupation du premier niveau de voirie	milieu I° s.	goutte de bronze	alliage cuivreux										
1036	M	14	comblement fossé de drainage médiéval	Med	lot de clous	fer		incomplet	4	4						
1044	M	15	comblement fossé devant le mur de façade d'ilot	fin II° première moitié III° s.	lot de clous	fer		incomplet	5	5						

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE

Section	Poids	Description	Domaine	Catégorie	Type	Recyclage	Datation typologique	Comparaisons bibliographiques
	120	Lot de 8 clous à tête ronde / tiges de clous, long. inf. à 10 cm. Assemblages courants.	polyvalent	quincaillerie				
	7,02	Plaque trapézoïdale en bronze, dessus lisse et en dessous départ d'un élément annulaire. Objet fragmentaire, peut être cisaillé.	Domestique ?	Vaisselle ?	?	Recoupé à la cisaille dans le cadre d'un recyclage ?		
	3,27	Tige de bronze s'effilant en forme de pointe, assez massive, fragmentée sur l'extrémité opposée à la pointe.	Personnel	Parure corporelle	Type indéterminé			
	16,7	clou complet à tête ronde	polyvalent	quincaillerie				
	26	Lot de 4 clous à tête ronde / tiges de clous, long. inf. à 10 cm. Assemblages courants.	polyvalent	quincaillerie				
	80	Lot de 6 clous à tête ronde / tiges de clous, long. inf. à 10 cm. Assemblages courants.	polyvalent	quincaillerie				
5 x 4 au centre	4	Os allongé facetté	production	artisanat	tabletterie			
	40	Clou à tête ronde long. inf. à 10 cm. Assemblages courants.	polyvalent	quincaillerie				
	80	Lot de 8 clous à tête ronde / tiges de clous, long. inf. à 10 cm. Assemblages courants.	polyvalent	quincaillerie				
		«goutte» de bronze	production	artisanat	métallurgie alliages cuivreux			
	30	Lot de 4 clous à tête ronde / tiges de clous, long. inf. à 10 cm. Assemblages courants.	polyvalent	quincaillerie				
	26	Lot de 5 clous à tête ronde / tiges de clous, long. inf. à 10 cm. Assemblages courants.	polyvalent	quincaillerie				

N° US	Code matière	N° inv.	Type STR Fait	Datation contexte	Identification	Matériau	Matériaux secondaires	Etat	NR	NMI	Dessiné	Longueur	Largeur	Epaisseur	Hauteur	Diamètre
1047	IO	7	tranchée de récupération mur de façade d'îlot	comblement fond de 1169	Ebauche épingle	matière dure animale		incomplet	1	1		45				
1047	M	26.1	tranchée de récupération mur de façade d'îlot	comblement fond de 1168	Disque métallique	alliage cuivreux		incomplet	1	1				3		55 (restitué)
1047	M	25	tranchée de récupération mur de façade d'îlot	comblement fond de 1168	Monnaie	alliage cuivreux		complet	1	1				1		10
1047	M	26.2	tranchée de récupération mur de façade d'îlot	comblement fond de 1168	Applique décorative	alliage cuivreux		complet	1	1						25
1049	M	16	premier niveau de voirie	première moitié I° s.	Crémaillère	fer		incomplet	1	1		150				
1050	M	17	comblement fossé bordier 1028	fin I° s.	Clou	fer		complet	1	1		45				
									135	115						

Fig. 1. Tableau de présentation du mobilier intégré à cette expertise.

II. Les objets manufacturés

Cet assemblage de 20 éléments de « petit mobilier » est constitué d'objets plutôt ordinaires, généralement fragmentés, perdus fortuitement. On ne relève aucuns indices ostentatoires ; les métaux précieux (or, argent) et les matériaux nobles (ivoire, pierres précieuses ou semi-précieuses) ne sont pas représentés sur le site. La quantité est même plutôt faible au regard de la taille de la fenêtre d'investigation et de l'usage systématique du détecteur à métaux. La découverte par exemple d'une unique monnaie va clairement dans ce sens.

II.1. Remarques d'ordre chronologique

Pour la période romaine, d'un point de vue typo-chronologique, on remarque l'absence des objets caractéristiques du I^{er} s. ou bien de l'Antiquité tardive. Les quelques objets qu'il est possible de dater par la typologie relèvent des II^e et III^e s. de notre ère. L'absence de fossiles directeurs postérieurs à la fin du haut Empire est conforme aux conclusions de l'étude céramologique.

Deux objets sont postérieurs à l'Antiquité.

Le premier ne trouve pas de comparaison pour la période romaine (M 33, US 1002). Il s'agit d'une applique décorative en forme de cupule en alliage cuivreux, à la surface polie et aux bords découpés à la manière d'un octogone (**fig. 2 n° 1**) ; une tige de clou en fer est présente au revers. Ce type ne trouve pas de comparaison à l'époque romaine et son contexte de découverte, une sépulture de chien (1002) installée dans les « terres noires », plaide en faveur d'une datation tardive.

Le second objet, très courant se rencontre dans une fourchette large comprise entre le XIII^{ème} siècle. et la fin du XVIII^{ème} siècle (M22, US 1004), il s'agit d'une épingle à vêtement en bronze dite à tête enroulée (non illustrée) que l'on rencontre entre le milieu du XIII^{ème} siècle et le début du XIX^{ème} siècle découverte dans le comblement de la tranchée d'épierrement 1168 d'une maçonnerie antique.

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE

Section	Poids	Description	Domaine	Catégorie	Type	Recyclage	Datation typologique	Comparaisons bibliographiques
	1,01	Os allongé facetté se terminant en pointe, les extrémités sont fragmentées	production	artisanat	tabletterie			
	13,35	Objet discoïdal, plat. Trou de pointage central (non débouchant), absence de décor. Seul un quart de l'objet est conservé, traces de cisaille.	?	?		Recoupé à la cisaille dans le cadre d'un recyclage ?		
	0,57		Commerce et échange		Imitation radiée.		Fin IIIe s.	
	2,2	Clou décoratif en tôle estampée, tête circulaire moulurée.	Domes-tique	Ameuble-ment	Applique décorative de meuble		Antique 30-300	
	124	Crochet d'une crémaillère en fer dont lma partie supérieure est fragmentée	Domes-tique	Activités culinaires				
	12	clou complet à tête ronde	polyvalent	quincaillerie				
	1503,51							

II.2. Remarques sur quelques catégories rencontrées pour la période antique

II.2.1. Les objets personnels, parures et accessoires du vêtement

Sept objets sont concernés.

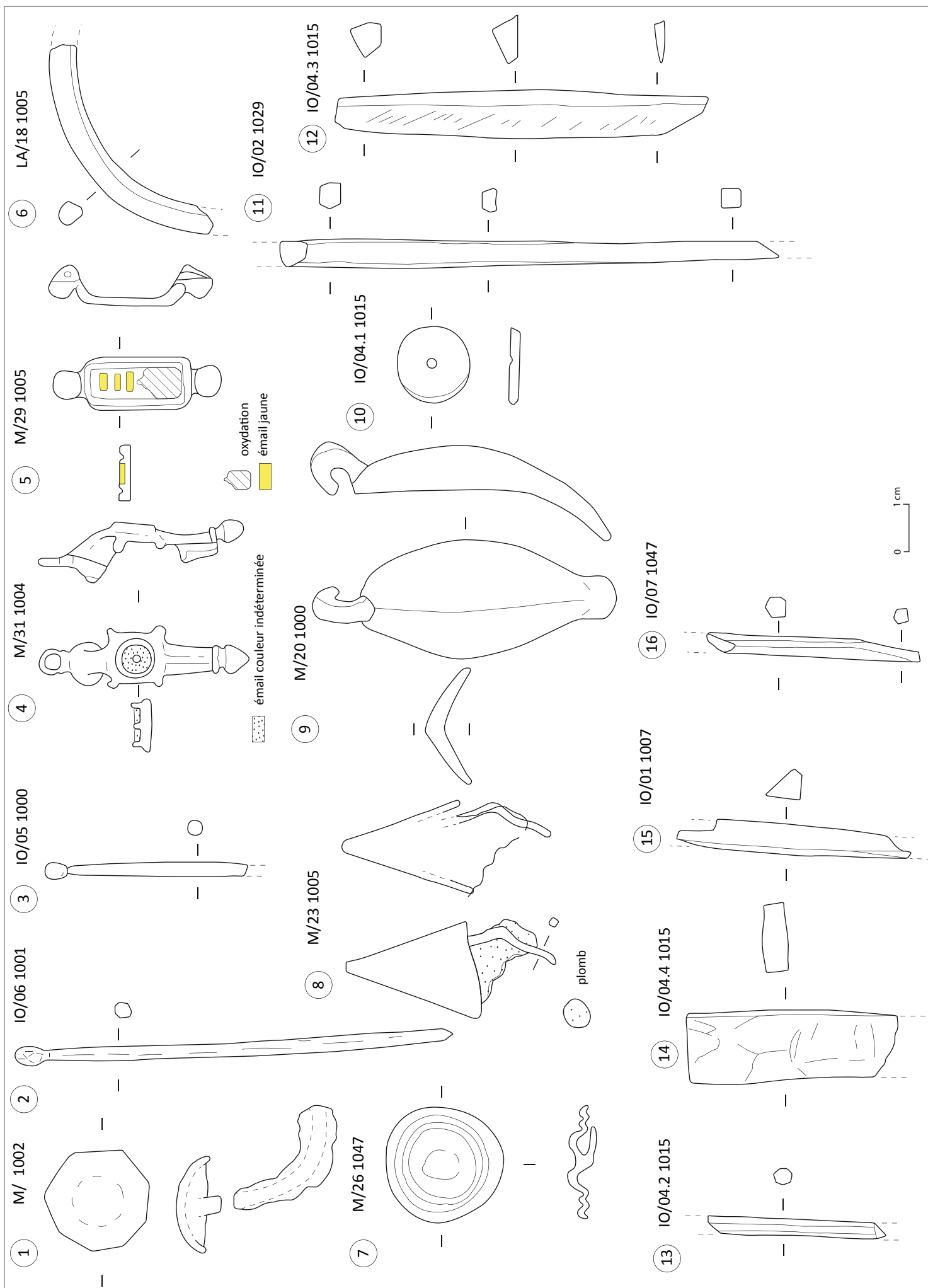
Il s'agit tout d'abord de quatre épingles à cheveux, dont trois confectionnées en matière dure animale et une en alliage cuivreux.

Seules deux exemplaires sont identifiables (IO5, US 1000 ; IO6, US 1001) (**fig. 2 n° 2-3**), la tête des deux autres (IO5, US 1005 et M28, US 1017) étant fracturée. Il s'agit de deux épingles en os grossièrement facet-tées qui possèdent une tête en forme d'olive (type Riha 1990, 16). Elles sont très communes et possèdent une large période de diffusion. E. Riha fait ainsi remarquer que ces épingles se rencontrent du I^{er} au IV^{ème} siècle ap. J.-C., voire au tout début du Ve siècle ap. J.-C. et qu'à Augst on les observe plus particulièrement dans les contextes compris entre la seconde moitié du IIe et la première moitié du III^{ème} siècle ap. J.-C. En ce qui nous concerne, l'une a été retrouvée au décapage (IO5, US 1000) et la seconde en association avec un épandage de restes de boucherie (IO6, US 1001) daté de la seconde moitié du III^{ème} siècle au plus tôt.

On relève ensuite la présence de deux fibules émaillées.

La première (M31, US 1004) est une fibule asymétrique surmontée d'un anneau, proche du type Feugère 26e (**fig. 2 n° 4**). L'arc, de forme carrée et aux pointes prolongées par de petites excroissances, accueille en son centre une logette à émail de forme circulaire. Le pied facetté se termine par une moulure. Ce type est daté d'une période comprise entre la seconde moitié du IIe s. et le courant du III^{ème} siècle. Notre exemplaire provient d'une tranchée d'épierrement à l'époque médiévale (?) d'un mur antique (1068) dont le comblement (1004) est riche en mobilier résiduel du III^{ème} siècle.

La seconde (M29.3, US 1005), symétrique, est proche du type Feugère C2 (**fig. 2 n° 5**). L'arc est composé d'une plaque rectangulaire creusée d'un ensemble de logettes rectangulaires émaillées, disposées parallèlement (leur nombre précis est difficile à préciser à cause de l'oxydation). Il est prolongé par deux appendices symétriques terminés par des boutons. Les comparaisons ont été retrouvées dans des contextes centrés sur



la première moitié du II^e s. Notre exemplaire provient de la couche d'occupation datant du III^e s. au plus tôt d'un espace de circulation longeant l'enceinte d'époque romaine.

Enfin l'opération a révélé la présence d'un fragment de bracelet en schiste (LA 18, US 1005), dont le jonc possède une section en forme de « D » (**fig. 2 n° 6**). Il n'existe pas, pour l'époque antique, d'étude poussée sur les bracelets en schiste, qui d'une manière générale possèdent des sections de formes diverses. A Autun, quelques exemplaires sont connus. Ceux qui ont été découverts récemment proviennent de couches d'abandon de la fin de l'Antiquité. Notre fragment est issu de la couche d'occupation datant du III^e s. au plus tôt d'un espace de circulation longeant l'enceinte d'époque romaine.

II.2.2. Le domaine domestique (ameublement, vaisselle métallique)

Un ensemble de cinq objets au maximum est concerné, quatre sont d'attribution certaine, le dernier, fragmentaire, est plus difficile à caractériser correctement.

Il s'agit en premier lieu de deux appliques en alliage cuivreux destinées à orner un meuble en bois. Le premier est un clou décoratif en tôle estampée dont la tête, circulaire, est moulurée (M26.2, US 1047) (**fig. 2 n° 7**). C'est un type très fréquent qui a été découvert dans le comblement (1004) riche en mobilier résiduel du III^e s. d'une tranchée d'épierrement d'un mur antique (1068). Le second est une applique conique en tôle de bronze argentée (M23, US 1005) issue de la couche d'occupation datant du III^e s. au plus tôt d'un espace de circulation longeant l'enceinte d'époque romaine (**fig. 2 n° 8**).

Un crochet en fer (M16, US 1049) caractéristique d'une crémaillère destinée à suspendre les chaudrons au-dessus du feu a quant à lui été découvert dans une couche d'occupation de la rue D9 datée du I^{er} s. (**non illustré**). Un objet lancéolé se terminant par un anneau replié peut être interprété comme une attache d'anse de vaisselle métallique (M20, US 1000), elle a été découverte hors contexte au moment du décapage (**fig. 2**

n° 9). Le dernier fragment (M24, US 1016), plus ubiquiste, pourrait également être un élément de vaisselle métallique, mais son attribution reste incertaine : il s'agit d'une plaque trapézoïdale en bronze, dont la partie supérieure est lisse et qui montre, en dessous, le départ d'un élément annulaire, peut-être un poucier (**non illustré**). Il a été découvert hors contexte.

II.2.3. Le commerce et les échanges

Ce domaine est caractérisé par deux individus (**non illustrés**).

En premier lieu, il s'agit d'une monnaie (M25, US 1047), à savoir une imitation radiée de la fin du III^{ème} siècle mise au jour dans le comblement de la tranchée d'épierrement du mur de façade d'îlot. La présence d'une unique monnaie au sein du lot de mobilier recueilli a contribué à l'intégrer dans cette étude.

D'autre part cette catégorie est représentée par un petit poids grossièrement façonné (M18.1, US 1005), en forme de section de sphère (volume plus ou moins biconique) avec deux faces horizontales et parallèles. La masse est proche, à quatre grammes près, de celle correspondant à deux onces (54 g). Ce multiple de l'once s'appelle le *sextans*.

II.2.4. Le domaine culturel

Un seul objet relève de la sphère culturelle, il s'agit d'un jeton en os de facture très simple (IO 4.1, US 1015) (**fig. 2 n° 10**). De forme circulaire, il a été découpé à l'aide d'un dispositif tournant qui a laissé une trace centrée sur une des deux faces lisses (type Béal 1983, A XXXIII,3). Cet objet fini provient d'un niveau d'occupation de la rue D9 du I^{er} s. de notre ère, il est associé à trois déchets de tabletterie suggérant la présence possible dans les environs d'une zone de production du début du haut Empire (cf. *infra*).

Fig. 2. Ci-contre, Planche synthétique de présentation des objets découverts au cours de cette opération.

Dessin Y. Labaune, DAO A. Tisserand. Echelle 1 : 1.

1 : applique décorative (post-antique) ; 2-3 : épingles à cheveux en os à tête en forme d'olive (Riha 1990, type 16) ; 4 : fibule en bronze émaillée (Feugère 26e) ; 5 : fibule en bronze émaillée (Feugère 26c2) ; 6 : bracelet en schiste ; 7-8 : clous décoratifs en bronze (8 à couverte argentée et remplissage en plomb) ; 9 : attache d'anse en bronze ; 10 : jeton en os (type Béal A XXXIII,3) ; 11-13 : réserve de matière en os / ébauche d'épingle (?) ; 14 : réserve de matière en os ; 15-16 : réserve de matière en os / ébauche d'épingle (?).

II.2.5 L'immobilier

L'espace non construit longeant l'enceinte romaine a livré un ensemble de mobilier témoignant du démantèlement d'infrastructures de qualité au voisinage du diagnostic (**non illustré**) : il s'agit en premier lieu d'un ensemble de quatre plombs de scellement (M18.2, US 1005) et de trois lots de tesselles de mosaïque, dont certaines encore liées les unes aux autres (LA1, US 1000 ; LA7, US 1009 ; LA9, US 1012). Les pavements concernés étaient semble-t-il bichromes, composés de tesselles de grande taille majoritairement confectionnées en calcaire blanc, plus rarement en schiste.

II.3.L'artisanat des matières dures animales : quelques indices

L'intervention a permis de découvrir un lot modeste de six déchets de fabrication en os, qui constituent les indices les plus significatifs d'une production artisanale à l'emplacement du projet, ou dans son environnement proche.

Un ensemble de quatre éléments attire l'attention. Les trois premiers proviennent d'un niveau d'occupation de la rue D9 du I^{er} siècle de notre ère et le dernier du comblement du premier état du fossé bordier daté de la fin du I^{er} siècle. Il s'agit de trois fragments d'os allongés et facettés (IO 2, US 1029 ; IO 4.2 et IO 4.3, US 1015), fragmentés aux extrémités, peut-être des fragments d'épingles en cours de fabrication (**fig. 2 n° 11-13**). Le dernier élément, également fragmenté, de forme parallélépipédique, pourrait être une réserve de matière abandonnée avant façonnage (IO 4.4, US 1015) (**fig. 2 n° 14**). Ces indices pourraient permettre d'envisager l'existence d'un atelier de fabrication d'objets en os du I^{er} s., dont peut-être des épingles, au voisinage de la rue D9.

Les deux autres déchets sont également des fragments d'os allongés et facettés (IO 1, US 1007 ; IO7, US 1047) mais les contextes de découverte (couche d'occupation de l'espace de circulation longeant l'enceinte d'époque romaine, tranchée d'épierrement du mur de façade d'îlot) sont plus tardifs, du III^e s. au plus tôt (**fig. 2 n° 15-16**).

Conclusion

Le lot découvert à l'occasion du diagnostic « Clinique du Parc – ambulatoire » est faible d'un point de vue quantitatif, il est composé d'objets plutôt ordinaires, généralement fragmentés, perdus fortuitement. L'assemblage est plutôt caractéristique de ceux rencontrés sur les sites d'habitat assez modeste - on remarque l'absence de signes ostentatoire - avec une bonne représentation des éléments relevant de la sphère personnelle (parure, vêtement) et domestique.

La faible représentation du numéraire, avec une unique monnaie découverte malgré l'utilisation systématique du détecteur à métaux, attire l'attention.

Quelques déchets de fabrication orientent vers la présence d'un atelier de production d'objets en matières dures animales dans le courant du I^{er} s. de notre ère au voisinage de la rue D9 découverte dans notre fenêtre d'intervention. La production d'épingles est proposée à titre d'hypothèse.

Annexe 3. Inventaires

INVENTAIRE DU MOBILIER

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)	N° Prescription :	2018/297
COMMUNE	Autun	N° Désignation :	2018/562
CODE INSEE	71014	N° OA :	043385
LIEU-DIT	AW 305 et 325	RO :	T. Dessolin
OPERATION	Diagnostic	OPERATEUR :	SAVA
DATE	25/09/2018 au 10/10/2018		

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
C	/	043385	/	1000	/	1		3599	138	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1001	/	2		854	25	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1004	/	3		308	8	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1005	/	4		148	4	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1007	/	5		794	67	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1008	/	6		463	26	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1009	/	7		316	22	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1011	/	8		670	30	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1011	/	9	paroi de four?	33	1	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1012	/	10		1081	73	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1013	/	11		26	2	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1013	/	12	TERRE CUITE ARTISANAT (METALLURGIE)	23	4	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1014	/	13		209	5	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1015	/	14		2428	101	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1016	/	15		556	24	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1017	/	16		701	33	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1018	/	17		1236	8	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1019	/	18		2411	128	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1022	/	19		50	2	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1023	/	20		39	3	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1024	/	21		124	6	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1027	/	22		1465	80	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1029	/	23		194	8	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1033	/	24		2453	121	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1033	/	25	paroi de four? Tubulure?	155	2	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1036	/	26		269	23	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1044	/	27		2086	86	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1046	/	28		212	9	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1047	/	29		522	23	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1049	/	30		312	12	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1050	/	31		226	27	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1053	/	32		174	17	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1005	/	33	figurine terre cuite blanche	53	1	Public	curver	SAVA
C	/	043385	/	1006	/	34		105	4	Public	curver	SAVA
CP	/	043385	/	1000	/	1	SCOREIE	81	5	Public	curver	SAVA
CP	/	043385	/	1007	/	2		148	14	Public	curver	SAVA

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
CP	/	043385	/	1016	/	3	SCORIE	56	7	Public	curver	SAVA
CP	/	043385	/	1044	/	4	SCORIE	83	2	Public	curver	SAVA
CP	/	043385	/	1047	/	5	SCORIE	41	1	Public	curver	SAVA
CP	/	043385	/	1049	/	6	SCORIE	76	3	Public	curver	SAVA
CP	/	043385	/	1012	/	7	SCORIE BZ	5,2	4	Public	curver	SAVA
CP	/	043385	/	1004	/	8	paroi de four vitrifiée	21	1	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1000	/	1		297	7	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1005	/	2	sciage	62	1	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1008	/	3		392	14	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1011	/	4		968	58	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1013	/	5		324	30	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1015	/	6	1 avec sciage	1021	41	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1016	/	7	1 avec sciage	132	5	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1017	/	8		16	2	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1019	/	9		3278	86	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1022	/	10	1 avec sciage	255	18	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1033	/	11		641	21	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1036	/	12		179	11	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1044	/	13		1680	88	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1047	/	14		798	32	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1049	/	15		66	1	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1007	/	16	crane de chien	84	2	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1007	/	17	32 escargots 1 coquille huitre	30	33	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1012	/	18	coquille d'huitre	10	17	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1002	/	19	squelette en connexion. Chien?	177	85	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1001	/	20		27400	991	Public	curver	SAVA
F	/	043385	/	1006	/	21		5500	142	Public	curver	SAVA
IO	/	043385	/	1007	/	1	frgt de debitage?	2	1	Public	curver	SAVA
IO	/	043385	/	1029	/	2	BAGUETTE SEMI-PRODUIT	3	1	Public	curver	SAVA
IO	/	043385	/	1005	/	3	frgt d'épingle	1	1	Public	curver	SAVA
IO	/	043385	/	1015	/	4	3 semi-produit 1jeton	10	4	Public	curver	SAVA
IO	/	043385	/	1000	/	5	fragment d'épingle	3	1	Public	curver	SAVA
IO	/	043385	/	1001	/	6	épingle	1	1	Public	curver	SAVA
IO	/	043385	/	1047	/	7	semi-produit	1	1	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1000	/	1	TESSELLES	81	25	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1000	/	2		4237	14	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1005	/	3		19548	115	Public	palette	SAVA
LA	/	043385	/	1007	/	4		107200	868	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1008	/	5		2265	13	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1009	/	6	TESSELLES	24	3	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1011	/	7		453	7	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1012	/	8	TESSELLES	1	1	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1015	/	9		121	1	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1017	/	10		4660	17	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1019	/	11		375	4	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1036	/	12		300	3	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1044	/	13		235	1	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1047	/	14		40	1	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1016	/	15		152	1	Public	curver	SAVA

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
LA	/	043385	/	1029	/	16	MORTIER?	64	1	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1033	/	17		174	6	Public	curver	SAVA
LA	/	043385	/	1005	/	18	bracelet en schiste	2	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1000	/	1	FER	145	10	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1007	/	2	FER	210	17	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1007	/	3	BRONZE	1	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1009	/	4	FER	126	9	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1012	/	5	FER	57	7	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1013	/	6	SCORIE	4	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1015	/	7	FER	137	10	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1017	/	8	FER	16	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1019	/	9	FER	27	4	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1024	/	10	FER	23	3	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1027	/	11	FER	81	6	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1029	/	12	FER	40	4	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1033	/	13	FER	85	8	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1036	/	14	FER	25	4	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1044	/	15	FER	26	5	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1049	/	16	FER	124	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1050	/	17	FER	11	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1005	/	18	PLOMB	432	5	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1000	/	19	PLOMB	62	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1000	/	20	pendeloque en bronze	24	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1000	/	21	plaque perforée carré	40	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1004	/	22	épingle en bz	0,3	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1005	/	23	cone en bz	35	3	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1016		24	élément en bz	7	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1047	/	25	monnaie	0,6	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1047	/	26	BZ 1 applique, 1 frgt de plaque 1/4 de cercle	15,6	2	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1015	/	27	tole de bz roulée	2	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1017	/	28	épingle en bz	3	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1005	/	29	BZ 1 tole, 1 applique	21	3	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1033	/	30	BZ	1	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1004	/	31	fibule	5	1	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1004	/	32	FER	9	2	Public	curver	SAVA
M	/	043385	/	1002	/	33	1 clou en fer, 1 applique en bz. Bouton?	9	2	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1000	/	1	ENDUITS PEINTS	423	10	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1000	/	2	TCA	1159	3	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1000	/	3	1 frgt de béton de sol	844	2	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1001	/	4	TCA	211	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1001		5	frgt de beton de sol	792	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1005		6	ENDUITS PEINTS	29	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1007	/	7	STUC	1175	19	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1007	/	8	ENDUITS PEINTS	3842	21	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1007	/	9	???	1246	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1008	/	10	TCA	313	4	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1008	/	11	ENDUITS PEINTS	2808	29	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1009		12	ENDUITS PEINTS	27	1	Public	curver	SAVA

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
MC	/	043385	/	1011	/	13	ENDUITS PEINTS	166	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1012	/	14	ENDUITS PEINTS	62	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1015	/	15	ENDUITS PEINTS	94	2	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1015	/	16	TCA	308	4	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1018	/	17	ENDUITS PEINTS	42	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1019	/	18	TCA	591	5	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1019	/	19	ENDUITS PEINTS	99	5	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1024	/	20	ENDUITS PEINTS	1	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1027	/	21	TCA	251	3	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1027	/	22	ENDUITS PEINTS	37	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1033	/	23	TCA	619	6	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1033	/	24	ENDUITS PEINTS	21	2	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1036	/	25	ENDUITS PEINTS	30	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1036	/	26	TCA	324	2	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1044	/	27	ENDUITS PEINTS	97	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1044	/	28	TCA	40	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1047	/	29	TCA	670	3	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1047	/	30	ENDUITS PEINTS	48	1	Public	curver	SAVA
MC	/	043385	/	1050	/	31	TCA	342	2	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	1000	/	1		31	1	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	1005	/	2		8	1	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	1007	/	3		2	2	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	1012	/	4		1	1	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	1019	/	5		1	2	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	1027	/	6		5	2	Public	curver	SAVA
V	/	043385	/	1007	/	7		1	1	Public	curver	SAVA

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION

CLICHÉS

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)	N° Prescription :	2018/297
COMMUNE	Autun	N° Désignation :	2018/562
CODE INSEE	71014	N° OA :	043385
LIEU-DIT	AW 305 et 325	RO :	T. Dessolin
OPERATION	Diagnostic	OPERATEUR :	SAVA
DATE	25/09/2018 au 10/10/2018		

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Vue vers	Auteur
PN-043385-1	P1040892	1	sondage 1 en cours de decapage	Nord	T Dessolin
PN-043385-2	P1040893	1	sondage 1 en cours de decapage	Nord	T Dessolin
PN-043385-3	P1040894	1	sondage 1 en cours de decapage	Nord	T Dessolin
PN-043385-4	P1040895	1	US 1001	Est	T Dessolin
PN-043385-5	P1040896	1	US 1001	Est	T Dessolin
PN-043385-6	P1040897	1	US 1001	Est	T Dessolin
PN-043385-7	P1040898	1	US 1001	Est	T Dessolin
PN-043385-8	P1040899	1	US 1002	Nord	T Dessolin
PN-043385-9	P1040900	1	US 1002	Nord	T Dessolin
PN-043385-10	P1040901	1	US 1002	Nord	T Dessolin
PN-043385-11	P1040902	1	US 1002	Nord	T Dessolin

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPBULATOIRE

Número d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Vue vers	Auteur
PN-043385-12	P1040903	1	US 1002	Nord	T Dessolin
PN-043385-13	P1040904	1	US 1002	Nord	T Dessolin
PN-043385-14	P1040905	1	US 1002	Nord	T Dessolin
PN-043385-15	P1040906	1	creusement sondage profond 2	ouest	T Dessolin
PN-043385-16	P1040907	1	creusement sondage profond 3	ouest	T Dessolin
PN-043385-17	P1040908	1	creusement sondage profond 4	ouest	T Dessolin
PN-043385-18	P1040909	1	creusement sondage profond 5	ouest	T Dessolin
PN-043385-19	P1040910	1	vue d'ensemble de la fenêtre d'intervention	ouest	T Dessolin
PN-043385-20	P1040911	1	vue d'ensemble de la fenêtre d'intervention	ouest	T Dessolin
PN-043385-21	P1040912	1	vue d'ensemble de la fenêtre d'intervention	ouest	T Dessolin
PN-043385-22	P1040913	1	vue d'ensemble de la fenêtre d'intervention	ouest	T Dessolin
PN-043385-23	P1040914	1	vue d'ensemble de la fenêtre d'intervention	ouest	T Dessolin
PN-043385-24	P1040915	1	vue d'ensemble de la fenêtre d'intervention	ouest	T Dessolin
PN-043385-25	P1040916	1	vue d'ensemble de la fenêtre d'intervention	ouest	T Dessolin
PN-043385-26	P1040917	1	secteur 2 après nettoyage	ouest	T Dessolin
PN-043385-27	P1040918	1	secteur 2 après nettoyage	ouest	T Dessolin
PN-043385-28	P1040919	1	secteur 2 après nettoyage	ouest	T Dessolin
PN-043385-29	P1040920	1	secteur 2 après nettoyage	ouest	T Dessolin
PN-043385-30	P1040921	1	US 1007	Nord	T Dessolin
PN-043385-31	P1040922	1	US 1008	Nord	T Dessolin
PN-043385-32	P1040923	1	US 1009	Nord	T Dessolin
PN-043385-33	P1040924	1	canalisation contemporaine	Nord	T Dessolin
PN-043385-34	P1040925	1	canalisation contemporaine	Nord	T Dessolin
PN-043385-35	P1040926 à P1070945	1	photogrammétrie		T Dessolin
PN-043385-36	P1040947	1	US 1042	nord	T Dessolin
PN-043385-37	P1040948	1	US 1042	nord	T Dessolin
PN-043385-38	P1040949	1	Ensemble de sols 1010	Est	T Dessolin
PN-043385-39	P1040950	1	Ensemble de sols 1011	Est	T Dessolin
PN-043385-40	P1040951	1	Ensemble de sols 1012	Est	T Dessolin
PN-043385-41	P1040952 à P1040958	1	photogrammétrie coupe Nord sud		T Dessolin
PN-043385-42	P1040959	1	fond sondage profond 1	zenithale	T Dessolin
PN-043385-43	P1040960	1	sondage profond 1 après nettoyage	Nord	T Dessolin
PN-043385-44	P1040961	1	sondage profond 1 après nettoyage	Nord	T Dessolin
PN-043385-45	P1040962	1	sondage profond 1 après nettoyage	Nord	T Dessolin
PN-043385-46	P1040963	1	sondage profond 2 après nettoyage	est	T Dessolin
PN-043385-47	P1040964	1	sondage profond 2 après nettoyage	est	T Dessolin
PN-043385-48	P1040965	1	sondage profond 2 après nettoyage	est	T Dessolin
PN-043385-49	P1040966	1	sondage profond 2 après nettoyage	est	T Dessolin
PN-043385-50	P1040967	1	vue d'ensemble de la fen^tre de diagnostic	ouest	T Dessolin
PN-043385-51	P1040968	1	vue d'ensemble de la fen^tre de diagnostic	ouest	T Dessolin
PN-043385-52	P1040969	1	vue d'ensemble de la fen^tre de diagnostic	ouest	T Dessolin
PN-043385-53	P1040970	1	vue d'ensemble de la fen^tre de diagnostic	ouest	T Dessolin

Número d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Vue vers	Auteur
PN-043385-54	P1040971	1	vue d'ensemble de la fen^tre de diagnostic	ouest	T Dessolin
PN-043385-55	P1040972	1	vue d'ensemble de la fen^tre de diagnostic	ouest	T Dessolin
PN-043385-56	P1040973	1	vue d'ensemble de la fen^tre de diagnostic	ouest	T Dessolin
PN-043385-57	P1040974 à P1080110	1	photogrammétrie sondage 1		T Dessolin
PN-043385-58	P1080111 à P108496	1	photogrammétrie fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-59	P1080497 à P1080590	1	photogrammétrie sondage 2		T Dessolin
PN-043385-60	P1080591	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-61	P1080592	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-62	P1080593	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-63	P1080594	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-64	P1080595	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-65	P1080596	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-66	P1080597	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-67	P1080598	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-68	P1080599	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-69	P1080600	1	vue générale sondage 2		T Dessolin
PN-043385-70	P1080601	1	vue générale sondage 3		T Dessolin
PN-043385-71	P1080602	1	vue générale sondage 4		T Dessolin
PN-043385-72	P1080603	1	vue générale sondage 5		T Dessolin
PN-043385-73	P1080604	1	vue générale sondage 6		T Dessolin
PN-043385-74	P1080605	1	vue en coupe du comblement des fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-75	P1080606	1	vue en coupe du comblement des fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-76	P1080607	1	vue en coupe du comblement des fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-77	P1080608	1	vue en coupe du comblement des fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-78	P1080609	1	vue en coupe du comblement des fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-79	P1080610	1	vue en coupe du comblement des fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-80	P1080611	1	vue en coupe du comblement des fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-81	P1080612	1	vue en coupe du comblement des fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-82	P1080613	1	vue en coupe du comblement des fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-83	P1080614	1	vue en coupe du comblement des fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-84	P1080615	1	vue en coupe du comblement des fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-85	P1080616	1	vue en coupe du comblement de la tranchée 1168	Nord	T Dessolin

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE

Número d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Vue vers	Auteur
PN-043385-86	P1080617	1	vue en coupe du comblement de la tranchée 1168	Nord	T Dessolin
PN-043385-87	P1080618	1	vue en coupe du comblement de la tranchée 1168	Nord	T Dessolin
PN-043385-88	P1080619	1	vue en coupe du comblement de la tranchée 1168	Nord	T Dessolin
PN-043385-89	P1080620	1	vue en coupe du comblement de la tranchée 1168	Nord	T Dessolin
PN-043385-90	P1080621	1	vue en coupe du comblement de la tranchée 1168	Nord	T Dessolin
PN-043385-91	P1080622	1	vue en coupe du comblement de la tranchée 1168	Nord	T Dessolin
PN-043385-92	P1080623	1	vue en coupe du comblement de la tranchée 1168	Nord	T Dessolin
PN-043385-93	P1080624	1	vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot	est	T Dessolin
PN-043385-94	P1080625	1	vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot	est	T Dessolin
PN-043385-95	P1080626	1	vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot	est	T Dessolin
PN-043385-96	P1080627	1	vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot	est	T Dessolin
PN-043385-97	P1080628	1	vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot	est	T Dessolin
PN-043385-98	P1080629	1	vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot	est	T Dessolin
PN-043385-99	P1080630	1	vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot	est	T Dessolin
PN-043385-100	P1080631	1	vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot	ouest	T Dessolin
PN-043385-101	P1080632	1	vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot	ouest	T Dessolin
PN-043385-102	P1080633	1	vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot	ouest	T Dessolin
PN-043385-103	P1080634	1	vue en coupe de la succession de niveaux de sol de l'îlot	ouest	T Dessolin
PN-043385-104	P1080635	1	ambiance		Y. Labaune
PN-043385-105	P1080636	1	ambiance		Y. Labaune
PN-043385-106	P1080637	1	ambiance		Y. Labaune
PN-043385-107	P1080638	1	ambiance		Y. Labaune
PN-043385-108	P1080639	1	ambiance		Y. Labaune
PN-043385-109	P1080640	1	ambiance		Y. Labaune
PN-043385-110	P1080641	1	ambiance		Y. Labaune
PN-043385-111	P1080642	1	ambiance		Y. Labaune
PN-043385-112	P1080643	1	sondage dans la voirie du sondage profond 1	ouest	T Dessolin
PN-043385-113	P1080644	1	sondage dans la voirie du sondage profond 1	ouest	T Dessolin
PN-043385-114	P1080645	1	sondage dans la voirie du sondage profond 1	ouest	T Dessolin
PN-043385-115	P1080646	1	sondage dans la voirie du sondage profond 1	ouest	T Dessolin
PN-043385-116	P1080647	1	sondage dans la voirie du sondage profond 1	ouest	T Dessolin
PN-043385-117	P1080648	1	sondage dans la voirie du sondage profond 1	ouest	T Dessolin
PN-043385-118	P1080649	1	sondage dans la voirie du sondage profond 1	ouest	T Dessolin

Número d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Vue vers	Auteur
PN-043385-119	P1080650	1	coupe des niveaux de recharge de voirie	est	T Dessolin
PN-043385-120	P1080651	1	coupe des niveaux de recharge de voirie	est	T Dessolin
PN-043385-121	P1080652	1	coupe des niveaux de recharge de voirie	est	T Dessolin
PN-043385-122	P1080653	1	coupe des niveaux de recharge de voirie	est	T Dessolin
PN-043385-123	P1080654	1	coupe des niveaux de recharge de voirie	est	T Dessolin
PN-043385-124	P1080655	1	coupe des niveaux de recharge de voirie	est	T Dessolin
PN-043385-125	P1080656	1	coupe des niveaux de recharge de voirie	est	T Dessolin
PN-043385-126	P1080657	1	coupe des niveaux de recharge de voirie	est	T Dessolin
PN-043385-127	P1080658	1	comblement du fossé 1044	nord	Y. Labaune
PN-043385-128	P1080659	1	comblement du fossé 1044	nord	Y. Labaune
PN-043385-129	P1080660	1	comblement du fossé 1044	nord	Y. Labaune
PN-043385-130	P1080661	1	comblement du fossé 1044	nord	Y. Labaune
PN-043385-131	P1080662	1	comblement du fossé 1044	nord	Y. Labaune
PN-043385-132	P1080663	1	comblement du fossé 1044	nord	Y. Labaune
PN-043385-133	P1080664	1	comblement du fossé 1044	nord	Y. Labaune
PN-043385-134	P1080665	1	comblement du fossé 1037	nord	Y. Labaune
PN-043385-135	P1080666	1	comblement du fossé 1037	nord	Y. Labaune
PN-043385-136	P1080667	1	comblement du fossé 1037	nord	Y. Labaune
PN-043385-137	P1080668	1	comblement du fossé 1037	nord	Y. Labaune
PN-043385-138	P1080669	1	comblement du fossé 1037	nord	Y. Labaune
PN-043385-139	P1080670	1	comblement du fossé 1037	nord	Y. Labaune
PN-043385-140	P1080671	1	comblement du fossé 1037	nord	Y. Labaune
PN-043385-141	P1080672	1	comblement du fossé 1037	nord	Y. Labaune
PN-043385-142	P1080673	1	coupe du comblement sur 1048	nord	A. Tisserand
PN-043385-143	P1080674	1	coupe du comblement sur 1048	nord	A. Tisserand
PN-043385-144	P1080675	1	coupe du comblement sur 1048	nord	A. Tisserand
PN-043385-145	P1080676	1	US 1048	ouest	A. Tisserand
PN-043385-146	P1080677	1	US 1048	ouest	A. Tisserand
PN-043385-147	P1080678	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-148	P1080679	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-149	P1080680	1	vue générale de la fenêtre de diagnostic		T Dessolin
PN-043385-150	P1080681	1	ensemble de sols 1010	zenithale	T Dessolin
PN-043385-151	P1080682	1	ensemble de sols 1010	zenithale	T Dessolin
PN-043385-152	P1080683	1	ensemble de sols 1010	zenithale	T Dessolin
PN-043385-153	P1080684	1	ensemble de sols 1010	zenithale	T Dessolin
PN-043385-154	P1080685	1	coupe dans les niveaux de recharge de voirie et les fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-155	P1080686	1	coupe dans les niveaux de recharge de voirie et les fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-156	P1080687	1	coupe dans les niveaux de recharge de voirie et les fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-157	P1080688	1	coupe dans les niveaux de recharge de voirie et les fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-158	P1080689	1	coupe dans les niveaux de recharge de voirie et les fossés bordiers	est	T Dessolin

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPBULATOIRE

Número d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Vue vers	Auteur
PN-043385-159	P1080690	1	coupe dans les niveaux de recharge de voirie et les fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-160	P1080691	1	coupe dans les niveaux de recharge de voirie et les fossés bordiers	est	T Dessolin
PN-043385-161	P1080692	1	bloc 1084	nord	T Dessolin
PN-043385-162	P1080693	1	bloc 1084	nord	T Dessolin
PN-043385-163	P1080694	1	bloc 1084	nord	T Dessolin
PN-043385-164	P1080695	1	bloc 1084	nord	T Dessolin
PN-043385-165	P1080696	1	bloc 1084	nord	T Dessolin
PN-043385-166	P1080697	1	niveau de voirie 1049	Nord	T Dessolin
PN-043385-167	P1080698	1	niveau de voirie 1049	Nord	T Dessolin
PN-043385-168	P1080699	1	niveau de voirie 1049	Nord	T Dessolin
PN-043385-169	P1080700	1	niveau de voirie 1049	Nord	T Dessolin
PN-043385-170	P1080701	1	niveau de voirie 1049	Nord	T Dessolin
PN-043385-171	P1080702	1	niveau de voirie 1049	Nord	T Dessolin
PN-043385-172	P1080703	1	niveau de voirie 1049	Nord	T Dessolin
PN-043385-173	P1080704	1	niveau de voirie 1049	Nord	T Dessolin
PN-043385-174	P1080705	1	US 1050	Nord	T Dessolin
PN-043385-175	P1080706	1	US 1051	Nord	T Dessolin
PN-043385-176	P1080707	1	US 1052	Nord	T Dessolin
PN-043385-177	P1080708	1	US 1053	Nord	T Dessolin
PN-043385-178	P1080709	1	US 1054	Nord	T Dessolin
PN-043385-179	P1080710	1	US 1055	Nord	T Dessolin
PN-043385-180	P1080711	1	US 1056	Nord	T Dessolin
PN-043385-181	P1080712	1	US 1057	Nord	T Dessolin
PN-043385-182	P1080713	1	US 1058	Nord	T Dessolin
PN-043385-183	P1080714	1	US 1059	Nord	T Dessolin
PN-043385-184	P1080715	1	US 1060	Nord	T Dessolin
PN-043385-185	P1080716	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-186	P1080717	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-187	P1080718	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-188	P1080719	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-189	P1080720	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-190	P1080721	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-191	P1080722	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-192	P1080723	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-193	P1080724	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-194	P1080725	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-195	P1080726	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-196	P1080727	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-197	P1080728	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-198	P1080729	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Vue vers	Auteur
PN-043385-199	P1080730	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-200	P1080731	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-201	P1080732	1	niveau de sol naturel sous le premier niveau de voie	zenithale	T Dessolin
PN-043385-202	P1080733 à P1080755	1	photogammétrie du sondage dans le premier niveau de voirie		T Dessolin

DOCUMENTATION GRAPHIQUE

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)	N° Prescription :	2018/297
COMMUNE	Autun	N° Désignation :	2018/562
CODE INSEE	71014	N° OA :	043385
LIEU-DIT	AW 305 et 325	RO :	T. Dessolin
OPERATION	Diagnostic	OPERATEUR :	SAVA
DATE	25/09/2018 au 10/10/2018		

Code	n° inventaire	Type	Nature	Support	Format	Description	Echelle	Auteur
G	043385-1	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	coupe nord-sud 1/2	1/20	Y. Labaune
G	043385-2	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	coupe nord-sud 2/2	1/20	Y. Labaune
G	043385-3	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	description couches minutes 2		Y. Labaune
G	043385-4	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	coupe est-ouest 1/2	1/20	Y. Labaune
G	043385-5	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	description couches minutes 4		Y. Labaune
G	043385-6	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	coupe est-ouest 2/2	1/20	Y. Labaune
G	043385-7	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	plan sondage	1/50	Y. Labaune
G	043385-8	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	description couches minutes 7 et 2		Y. Labaune
G	043385-9	minute	dessin	papier calque	A3	planche mobilier	1/1	Y. Labaune
E	043385-1	minute	feuillet	papier	A4	description des structures et unités straigraphiques		T. Dessolin

Annexe n° 4. Listing des points topographiques

n°point	X	Y	Z	nature
ST1	798408.4665	6650798.2797	314.9226	Station 1
1	798356.1288	6650858.9056	313.7129	Station 2
2	798371.8127	6650854.1344	314.3677	angle bâtiment
3	798378.9006	6650869.6794	314.5348	angle bâtiment
4	798370.1967	6650881.5408	313.2340	angle bâtiment
5	798351.0604	6650868.9614	313.5728	limite haute sondage
6	798355.6040	6650860.8185	313.4194	limite haute sondage
7	798362.6738	6650864.9529	313.8897	limite haute sondage
8	798366.3730	6650860.5893	314.1085	limite haute sondage
9	798368.9621	6650861.7047	314.1872	limite haute sondage
10	798368.0792	6650863.1547	314.0751	limite haute sondage
11	798373.0368	6650868.0554	314.2107	limite haute sondage
12	798370.3489	6650873.3711	313.8452	limite haute sondage
13	798366.7582	6650878.5973	313.5075	limite haute sondage
14	798364.5605	6650880.9618	313.3222	limite haute sondage
15	798358.8111	6650875.6045	313.4654	limite haute sondage
16	798355.0446	6650872.6275	313.5389	limite haute sondage
17	798351.6478	6650868.2041	312.7996	banquette coupe E-O
18	798353.3023	6650869.5613	312.4848	banquette coupe E-O
19	798353.7314	6650870.2918	312.7236	banquette coupe E-O
20	798357.2620	6650872.9951	312.6622	banquette coupe E-O
21	798360.6087	6650875.8977	312.5361	banquette coupe E-O
22	798363.4665	6650878.3271	312.3742	banquette coupe E-O
23	798365.0535	6650879.7658	312.5678	banquette coupe E-O
24	798364.1170	6650880.3788	312.5585	banquette coupe E-O
25	798361.6279	6650877.8159	312.4174	banquette coupe E-O
26	798359.1724	6650875.4832	312.5966	banquette coupe E-O
27	798355.8009	6650872.8106	312.7279	banquette coupe E-O
28	798352.9030	6650870.3344	312.7370	banquette coupe E-O
29	798351.1885	6650868.7404	312.8493	banquette coupe E-O
30	798355.3148	6650862.0903	311.9336	limite basse sondage
31	798358.3642	6650863.7120	311.9423	limite basse sondage
32	798361.8706	6650866.5530	311.7839	limite basse sondage
33	798360.6339	6650869.3641	311.7561	limite basse sondage
34	798363.2240	6650871.2698	311.8985	limite basse sondage
35	798365.3770	6650867.7381	312.2071	limite basse sondage
36	798366.9825	6650864.7744	312.6800	limite basse sondage
37	798372.5126	6650868.2835	312.4542	limite basse sondage
38	798370.7411	6650871.7074	312.0786	limite basse sondage
39	798368.4837	6650875.3227	312.0171	limite basse sondage
40	798366.7562	6650877.8217	311.8183	limite basse sondage
41	798365.2744	6650879.4778	312.0111	limite basse sondage
42	798362.1624	6650877.0420	311.8426	limite basse sondage
43	798359.4791	6650874.4147	311.8249	limite basse sondage
44	798356.2954	6650871.9423	311.8128	limite basse sondage
45	798353.7560	6650869.9223	311.9664	limite basse sondage
46	798351.8188	6650868.0623	311.9953	limite basse sondage

n°point	X	Y	Z	nature
47	798353.9928	6650864.1848	311.9657	limite basse sondage
48	798353.9938	6650864.1917	311.9668	limite basse sondage
49	798354.5123	6650866.8462	311.7492	haut sondage profond 2
50	798356.6199	6650868.5995	311.8381	haut sondage profond 2
51	798358.6053	6650869.8255	311.7629	haut sondage profond 2
52	798359.6062	6650868.3930	311.6897	haut sondage profond 2
53	798360.9757	6650866.6617	311.7012	haut sondage profond 2
54	798359.1319	6650865.1645	311.8330	haut sondage profond 2
55	798357.2400	6650863.3777	311.8746	haut sondage profond 2
56	798356.5805	6650863.7177	311.9142	haut sondage profond 2
57	798355.2792	6650865.2395	311.8783	haut sondage profond 2
58	798355.1146	6650866.8313	310.7429	palier intermédiaire sond prof 2
59	798356.0397	6650865.1266	310.7362	palier intermédiaire sond prof 2
60	798356.9953	6650863.8471	310.7500	palier intermédiaire sond prof 2
61	798359.1672	6650865.4575	310.6651	palier intermédiaire sond prof 2
62	798360.6321	6650866.6275	310.7018	palier intermédiaire sond prof 2
63	798359.2774	6650868.4425	310.6595	palier intermédiaire sond prof 2
64	798358.4818	6650869.4416	310.6805	palier intermédiaire sond prof 2
65	798356.3674	6650867.9589	310.7573	palier intermédiaire sond prof 2
66	798354.9970	6650866.9021	310.7563	palier intermédiaire sond prof 2
67	798356.0245	6650865.1386	310.7296	palier intermédiaire sond prof 2
68	798357.4103	6650865.3120	310.6248	haut sond prof dans sond profond 2
69	798359.1510	6650866.3665	310.6250	haut sond prof dans sond profond 2
70	798357.8998	6650868.2160	310.6602	haut sond prof dans sond profond 2
71	798356.3430	6650867.2814	310.7024	haut sond prof dans sond profond 2
72	798356.7198	6650867.0233	309.4875	bas sond prof dans sond profond 2
73	798357.1273	6650866.3293	309.3540	bas sond prof dans sond profond 2
74	798357.4707	6650865.7719	309.4253	bas sond prof dans sond profond 2
75	798358.2654	6650866.0866	309.4818	bas sond prof dans sond profond 2
76	798358.8130	6650866.5583	309.4211	bas sond prof dans sond profond 2
77	798358.4201	6650867.2917	309.3633	bas sond prof dans sond profond 2
78	798357.9965	6650867.9128	309.5690	bas sond prof dans sond profond 2
79	798357.2461	6650867.4846	309.5748	bas sond prof dans sond profond 2
80	798364.4387	6650870.8775	311.9911	haut sondage profond 1
81	798366.3153	6650872.1819	311.8588	haut sondage profond 1
82	798367.9872	6650873.1499	311.9389	haut sondage profond 1
83	798369.4088	6650871.1932	312.0086	haut sondage profond 1
84	798370.8776	6650868.9421	312.3461	haut sondage profond 1
85	798368.8432	6650867.6879	312.3218	haut sondage profond 1
86	798367.0718	6650866.7317	312.3731	haut sondage profond 1
87	798365.7419	6650868.7496	312.0173	haut sondage profond 1
88	798364.4432	6650870.8506	311.9857	haut sondage profond 1
89	798362.5724	6650863.6905	313.9591	station 3
90	798363.9415	6650882.1216	313.3490	station 4
91	798367.0970	6650872.2777	310.7360	bas sondage profond 1
92	798365.8488	6650871.3962	310.8237	bas sondage profond 1
93	798365.5715	6650869.4111	310.8258	bas sondage profond 1
94	798366.2641	6650868.3232	310.9760	bas sondage profond 1
95	798367.1905	6650867.1877	310.8627	bas sondage profond 1
96	798368.7999	6650868.1793	310.8166	bas sondage profond 1
97	798370.4082	6650869.1486	310.8639	bas sondage profond 1

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPBULATOIRE

n°point	X	Y	Z	nature
98	798369.0015	6650871.3965	310.8313	bas sondage profond 1
99	798368.0620	6650872.8551	310.7796	bas sondage profond 1
100	798369.0491	6650868.0299	311.8827	point photogrammétrie 0
101	798368.2328	6650867.8965	310.8260	point photogrammétrie 1
102	798367.4200	6650867.0016	312.2990	point photogrammétrie 2
103	798366.0945	6650868.3118	311.6537	point photogrammétrie 3
104	798365.7732	6650869.2820	310.8094	point photogrammétrie 4
105	798366.3622	6650871.3942	310.8054	point photogrammétrie 5
106	798369.5741	6650870.5687	311.6008	point photogrammétrie 6
107	798368.8442	6650871.7436	311.3025	point photogrammétrie 7
108	798367.7093	6650872.8637	311.6512	point photogrammétrie 8
109	798365.1483	6650871.4024	311.9513	point photogrammétrie 9
110	798365.9149	6650867.4564	312.2362	point photogrammétrie 10
111	798369.5780	6650865.6589	313.3840	point photogrammétrie 11
112	798371.5625	6650869.8069	312.3355	point photogrammétrie 12
113	798370.5012	6650872.6069	313.4754	point photogrammétrie 13
114	798368.2506	6650874.9230	311.9964	point photogrammétrie 14
115	798365.9615	6650878.7439	312.2740	point photogrammétrie 15
116	798364.0174	6650879.0602	312.3880	point photogrammétrie 16
117	798362.2379	6650872.1986	311.8852	point photogrammétrie 17
118	798359.6669	6650872.0788	311.8542	point photogrammétrie 18
119	798358.2866	6650874.3766	312.6153	point photogrammétrie 19
120	798358.7555	6650869.8445	311.7772	point photogrammétrie 20
121	798360.5614	6650867.1142	311.7218	point photogrammétrie 21
122	798359.6044	6650864.1125	312.9672	point photogrammétrie 22
123	798358.6651	6650864.6365	311.8570	point photogrammétrie 23
124	798355.5614	6650862.6047	311.9711	point photogrammétrie 24
125	798354.8492	6650862.1855	312.7302	point photogrammétrie 25
126	798352.9728	6650867.3332	311.9148	point photogrammétrie 26
127	798352.0576	6650867.3154	313.2900	point photogrammétrie 27
128	798354.9354	6650867.3111	311.8471	point photogrammétrie 28
129	798354.8229	6650871.4873	312.7098	point photogrammétrie 29
130	798362.3518	6650878.6324	313.1608	point photogrammétrie 30
131	798359.6981	6650867.8285	310.7899	point photogrammétrie 31
132	798359.6783	6650865.9551	310.7375	point photogrammétrie 32
133	798355.8772	6650865.5762	310.7367	point photogrammétrie 33
134	798356.5382	6650868.0278	310.7566	point photogrammétrie 34
135	798358.6550	6650869.3765	310.9297	point photogrammétrie 35
136	798358.3878	6650867.3678	310.0203	point photogrammétrie 36
137	798358.2213	6650867.3316	309.4214	point photogrammétrie 37
138	798358.8024	6650866.1330	310.3778	point photogrammétrie 38
139	798357.8011	6650865.9143	309.4321	point photogrammétrie 39
140	798357.2760	6650865.5473	310.5396	point photogrammétrie 40
141	798356.9163	6650866.5834	309.6291	point photogrammétrie 41
142	798357.1606	6650867.0550	309.4314	point photogrammétrie 42
143	798357.1820	6650867.6335	310.1577	point photogrammétrie 43
144	798357.5967	6650867.9762	310.5900	point photogrammétrie 44
145	798352.2356	6650867.3856	311.9423	sondage dans 1007
146	798354.5168	6650869.1628	311.8472	sondage dans 1007
147	798356.6468	6650870.9480	311.7993	sondage dans 1007
148	798355.4561	6650871.3453	311.8580	sondage dans 1007

n°point	X	Y	Z	nature
149	798353.8734	6650870.0053	311.5049	sondage dans 1007
150	798352.7143	6650868.7136	311.7577	sondage dans 1007
151	798351.8903	6650868.0160	311.8563	sondage dans 1007
152	798356.3972	6650871.9753	311.7854	sondage dans 1036
153	798356.9353	6650871.0728	311.7976	sondage dans 1036
154	798357.4991	6650871.5623	311.7596	sondage dans 1036
155	798357.0089	6650872.4631	311.8880	sondage dans 1036
156	798359.4113	6650874.3631	311.8080	sondage dans 1043
157	798360.2406	6650873.3549	311.7802	sondage dans 1043
158	798360.8518	6650873.9455	311.7898	sondage dans 1043
159	798360.0134	6650874.9165	311.8585	sondage dans 1043
160	798360.3242	6650875.2129	311.7644	sondage dans 1004
161	798360.9757	6650874.4669	311.7919	sondage dans 1004
162	798361.4083	6650876.3039	311.7806	sondage dans 1004
163	798362.1320	6650875.5620	311.7526	sondage dans 1004
164	798367.1533	6650872.2996	310.7489	sondage dans sondage profond 1
165	798368.3363	6650870.4993	310.8286	sondage dans sondage profond 1
166	798369.5985	6650868.5890	310.9187	sondage dans sondage profond 1
167	798370.3321	6650869.1702	310.5863	sondage dans sondage profond 1
168	798368.8455	6650871.5188	310.7030	sondage dans sondage profond 1
169	798368.0562	6650872.7872	310.3600	sondage dans sondage profond 1
170	798367.4318	6650876.6977	311.9740	tranchée eaux usées
171	798367.9235	6650875.9865	312.0211	tranchée eaux usées
172	798364.5895	6650875.0538	311.8453	tranchée eaux usées
173	798365.0417	6650874.3524	311.8526	tranchée eaux usées
174	798361.9136	6650873.3954	311.8597	tranchée eaux usées
175	798362.3515	6650872.5799	311.9029	tranchée eaux usées
176	798359.0118	6650871.7991	311.7613	tranchée eaux usées
177	798359.5809	6650870.9901	311.7885	tranchée eaux usées
178	798355.8684	6650869.8848	311.8166	tranchée eaux usées
179	798356.4750	6650869.1425	311.7819	tranchée eaux usées
180	798354.0006	6650868.5919	311.9287	tranchée eaux usées
181	798354.6327	6650867.9243	311.9070	tranchée eaux usées
182	798352.2063	6650867.3984	311.9244	tranchée eaux usées
183	798352.7511	6650866.6367	311.9596	tranchée eaux usées
184	798356.7559	6650871.6831	311.4984	alti béton de sol dans 1037
185	798356.9444	6650871.7499	311.4465	alti béton fond 1037
186	798357.2116	6650871.9210	311.6015	alti béton de sol dans 1037
187	798360.9679	6650875.3725	310.3672	alti fond sondage 1004
188	798357.8949	6650867.1917	309.3970	alti substrat dans sondage profond 2
189	798367.7576	6650872.4285	310.1788	alti fond sondage dans sond prof 1
190	798368.4511	6650871.4553	310.5837	alti apparition substrat remanié
191	798368.2933	6650875.6952	312.4763	niveau apparition vestiges
192	798357.5333	6650873.0239	312.5301	niveau apparition vestiges
193	798354.1526	6650864.3299	311.9281	niveau apparition vestiges
194	798356.3774	6650871.4142	311.8345	alti 1048
195	798358.4461	6650872.3987	311.7699	alti 1040
196	798359.4756	6650873.2769	311.8165	alti 1042
197	798363.2941	6650876.4951	311.9237	alti 1010
198	798352.6624	6650868.2580	311.7234	alti 1045
199	798369.1218	6650870.2368	310.7065	alti voie
200	798367.4305	6650872.5735	311.3790	niveau apparition bloc

Annexe n° 5. Arrêté de prescription et projet d'intervention



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VILLE D'AUTUN

15 JUIN 2018

Secrétariat Général

697

V

Le Préfet de région

à

Direction régionale des
affaires culturellesService régional de
l'archéologieAffaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.frVille d'Autun
Direction des services techniques de l'Autunois
Service archéologie
Hôtel de Ville BP 133
71403 AUTUN cedex

Références : LD/JP/2018/1352

A l'attention de M. Yannick Labaune

Dijon, le 12 JUIN 2018

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive et consultation en vue de son attribution**Références :** AUTUN (71), projet d'extension de la Clinique du Parc, 6 avenue du Morvan - service ambulatoire
Livres V du Code du patrimoine**P.J. :** Arrêté n° 2018/297 du 08 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Je vous prie de trouver ci-joint un arrêté de prescription de diagnostic concernant le projet d'extension de la Clinique du Parc, 6 avenue du Morvan (service ambulatoire) situé au 6, avenue du Morvan à AUTUN (71).

Vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la réception de la présente pour me faire savoir si vous décidez de réaliser cette opération. À défaut de réponse dans ce délai, vous serez réputé y avoir renoncé.

À toutes fins utiles, je vous communique les coordonnées de l'aménageur concerné par cette prescription :

SCI DES REMPARTS
4 Avenue du Morvan
71400 AUTUN
représentée par M. Pierre Mercier

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

FP
X.L.

SERVICES	SUIVI PAR	POUR INFO	ELUS	POUR INFO
DGS				
DSTA	X			
DRH				
DCSU				
DVC				
DF				
DU				
DCE				
DAJS				
CCGAM				
COM				
Cabinet				

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON

Service régional de l'archéologie
Hôtel Chartraire de Montigny 39-41 Rue Vannerie BP 10578 21005 Dijon Cedex
Téléphone 03 80 68 50 20 - Télécopie 03 80 68 50 98
<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE/>



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2018/297 du 08 juin 2018
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 18-80 BAG du 01 juin 2018 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles de la région Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté du 04 juin 2018 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu la demande anticipée de prescription de diagnostic archéologique déposée par la SCI des Remparts pour le projet d'extension de la Clinique du Parc (service ambulatoire) localisé à AUTUN (71), 6 avenue du Morvan, parcelles AW 305p et 325p, reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 29 mai 2018 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (projet localisé à la marge de la ville antique *intramuros* d'*Augustodunum*/Autun, contre le rempart, à l'emplacement d'une rue est-ouest de la ville antique et des façades nord et sud des îlots urbains se développant de part et d'autre de la rue) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet d'extension de la Clinique du Parc (service ambulatoire) sis en :

RÉGION : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT : SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE : AUTUN
Lieudit ou adresse : 6 Avenue du Morvan
Cadastre : Section : AW, Parcelles : 305p, 325p

Réalisé par : SCI DES REMPARTS
4, avenue du Morvan
71400 AUTUN
représentée par M. Pierre Mercier

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie estimée à 1 060 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fera l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Le terrain à diagnostiquer est situé à la marge de la ville antique *intramuros*, contre le rempart (présence possible de la tour « R29 »), et à l'emplacement présumé de l'extrémité d'un *decumanus* et de façades d'îlots urbains se développant au nord et au sud de la rue. Le *decumanus* attendu dans l'emprise est actuellement considéré comme le *decumanus maximus* primitif dont la largeur initialement hors norme aurait été réduite ensuite au cours de la période antique, au profit du développement d'un autre *decumanus*.

Considérant ces éléments propres à l'emprise à diagnostiquer, le diagnostic tendra en particulier à reconnaître le profil complet du *decumanus*, dans ses deux états successifs présumés (largeur maximale puis réduite), à identifier la nature des occupations situées de part et d'autre du *decumanus* (boutiques, ateliers, *domus* ?) et à caractériser la zone située au plus près du rempart (zone de rejets ou d'occupation ? délaissé non anthropisé ?). Le diagnostic cherchera également à atteindre les premiers niveaux d'occupation de la ville éventuellement préservés sous les strates plus tardives.

Plusieurs opérations archéologiques ont été réalisées autour de l'emprise à diagnostiquer, de part et d'autre du rempart antique, permettant de préciser son environnement archéologique immédiat :

- 2017, diagnostic (suivi de travaux) : Clinique du Parc, 6 avenue du Morvan et 7, rue du Faubourg Saint-Andoche, parcelle AW 524p (restauration d'une portion de rempart effondré),
- 2015, diagnostic : 21, rue du capitaine Repoux, parcelles AW 293p et 524 (rempart),
- 2004-2005, évaluation et fouille : Clinique du Parc, 6 avenue du Morvan, liaison avec le nouvel Hôpital civil, parcelles AW 305p, 329p, 515p, 516p, 475p, 325p (*decumanus* et habitat),
- 1999-2000 et 2001-2002, diagnostic et fouille : Nouvel Hôpital, rue de Parpas et rue Saint-Andoche, parcelles AW 310p, 484p, 479p, 482p, 281p (« Maison aux Stucs », activités artisanales, rempart),
- 1989, sauvetage urgent : Clinique du Parc, 6 avenue du Morvan, parcelle AW 442p (« Maison à l'Ampulla »).

Les données recueillies à l'issue du diagnostic intégreront par conséquent les principaux résultats des opérations antérieures, pour la contextualisation des vestiges mis en évidence.

Le projet de diagnostic élaboré par l'opérateur désigné pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par l'opérateur désigné devra être rendu en 6 exemplaires reliés, dont au moins deux comporteront des photographies sur support spécifique destiné à la conservation sur le long terme, ainsi qu'une version numérique (PDF). L'opérateur désigné prévoira en outre autant d'exemplaires supplémentaires que de propriétaires fonciers distincts de l'aménageur, en cas de prélèvement de mobilier archéologique.

Article 4 - Principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées à la pelle mécanique, réparties selon un maillage régulier sur la totalité de l'emprise et représentant 10 % de la superficie.

Ces ouvertures devront avoir une taille suffisante pour une vision en plan et en coupe représentative de la stratification archéologique sous-jacente, y compris dans ses niveaux profonds susceptibles d'être affectés par le projet. Ces sondages seront répartis de manière homogène sur la totalité de la surface à sonder.

On signale par ailleurs une **puissance de recouvrement des niveaux archéologiques potentiellement importante (plusieurs mètres)**, notamment au plus près du rempart (sondages profonds nécessitant une mise en sécurité de l'équipe, par paliers ou blindages).

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures (tranchées et fenêtres) ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie.

Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes.

Article 5 - Conditionnement et inventaire de la documentation et du mobilier

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération, - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique seront inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et dans la note diffusée par le Service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté (protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques) consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devrait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national reste soumise à autorisation écrite du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines (instruction faite par le SRA).

Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : antiquisant, adaptée aux périodes ou vestiges que ce diagnostic est présumé rencontrer.

Article 7 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SCI des Remparts, au Service archéologique de la ville d'Autun et à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

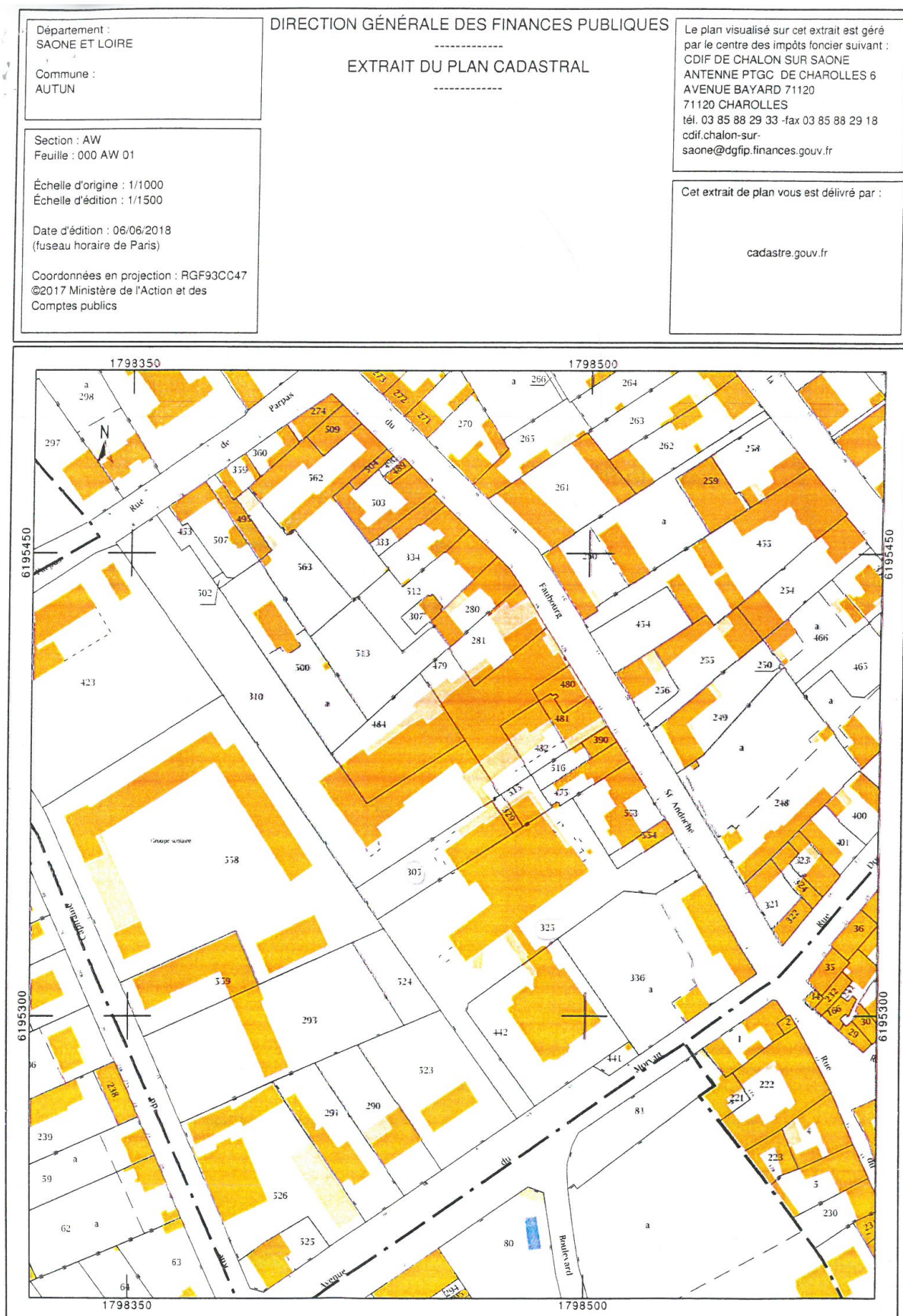
Fait à Dijon, le 08 juin 2018

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Marc TALON

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE



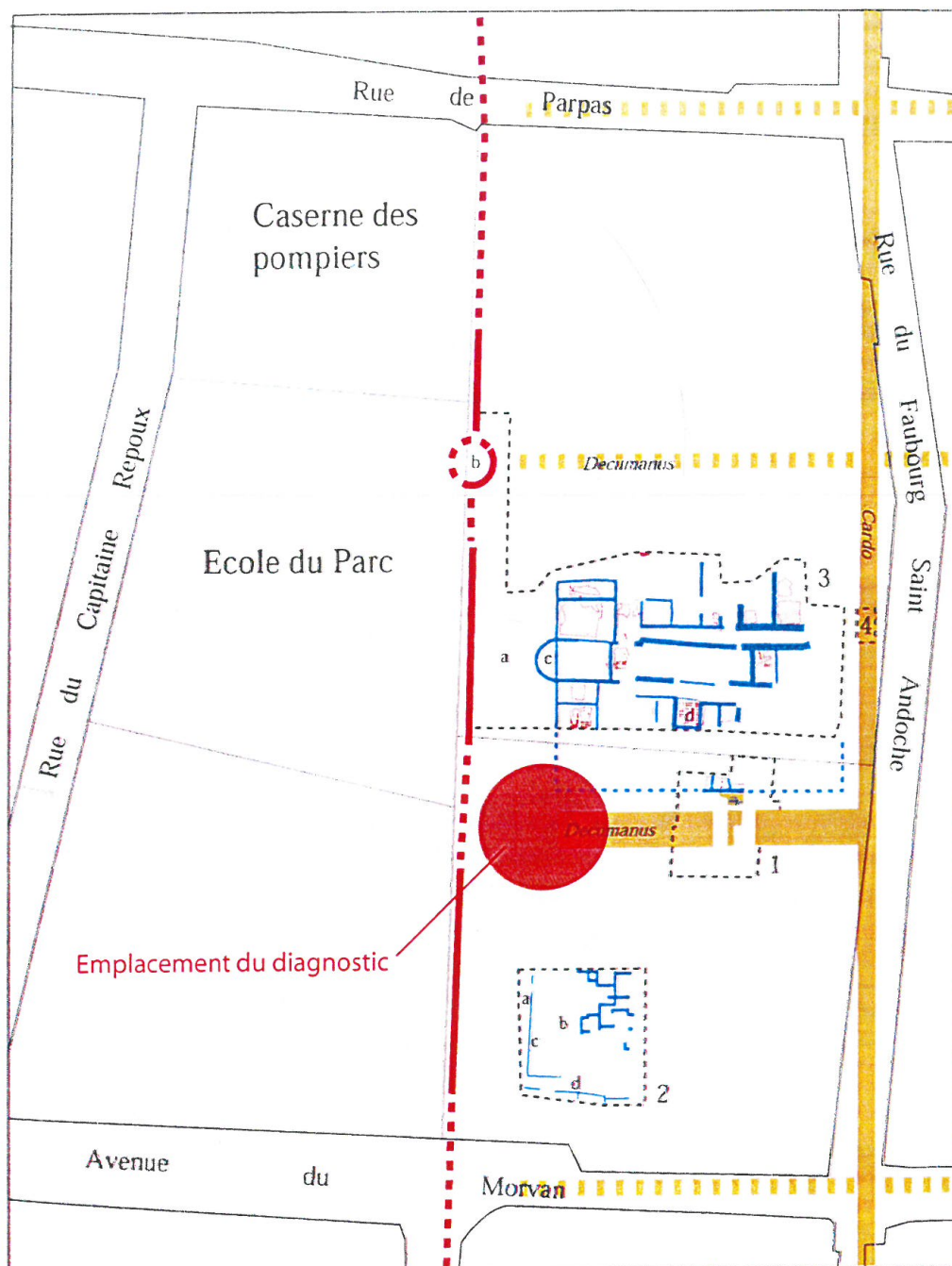


Fig 23 Insertion des vestiges dans l'environnement archéologique

1 : localisation du diagnostic ; 2 : fouilles de la *domus* dite à l'Ampulla (P. Chardon-Picault, 89 3) ;

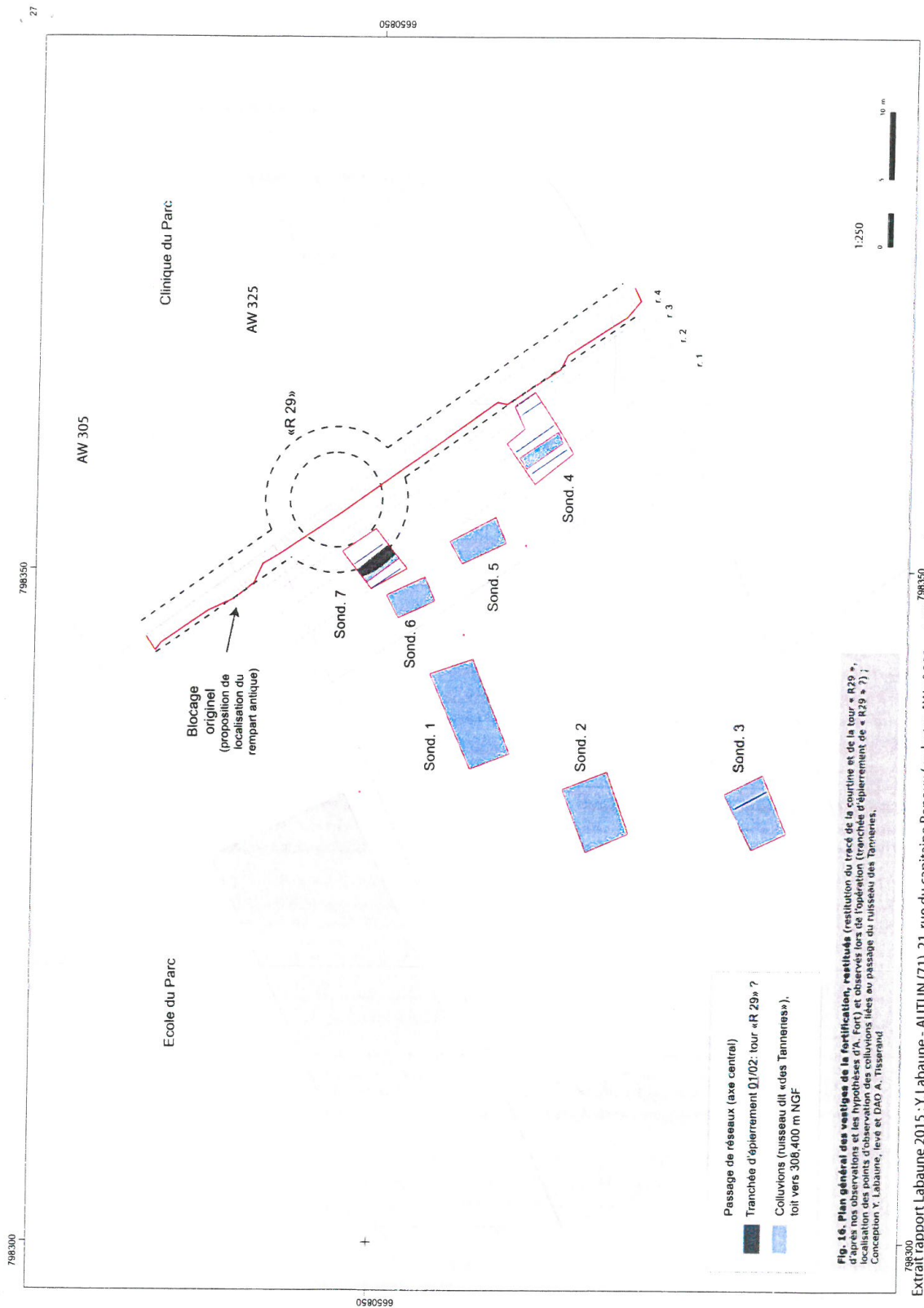
3 : fouilles de la *domus* dite aux Stucs (Ph. Bet, 2001 11) ; surveillance (Y. Labaune, 2002 1)

DAO : Y. Labaune, d'après les plans de fouilles de Ph. Bet (INRAP) et P. Chardon-Picault (ville d'Autun)

- Rempart antique, trace attestée
- - - Rempart antique, trace hypothétique
- Voie antique, trace attestée
- Voie antique, trace extrapolée

0 50 m

Extrait rapport Labaune 2004 : Y. Labaune.- Autun intra-muros (71), Clinique du Parc - projet de liaison avec le nouvel Hôpital Civil, rapport d'évaluation archéologique, 2004.





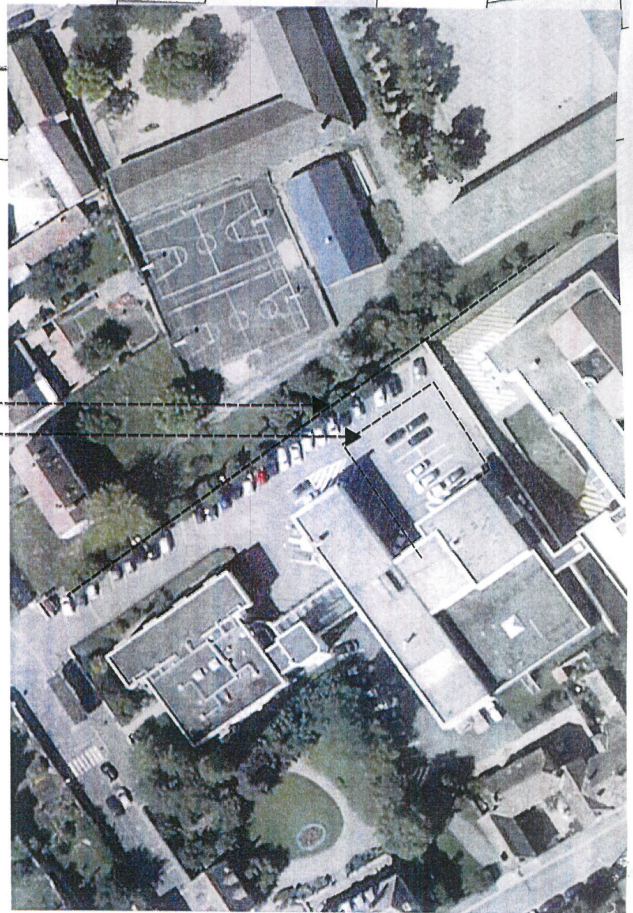
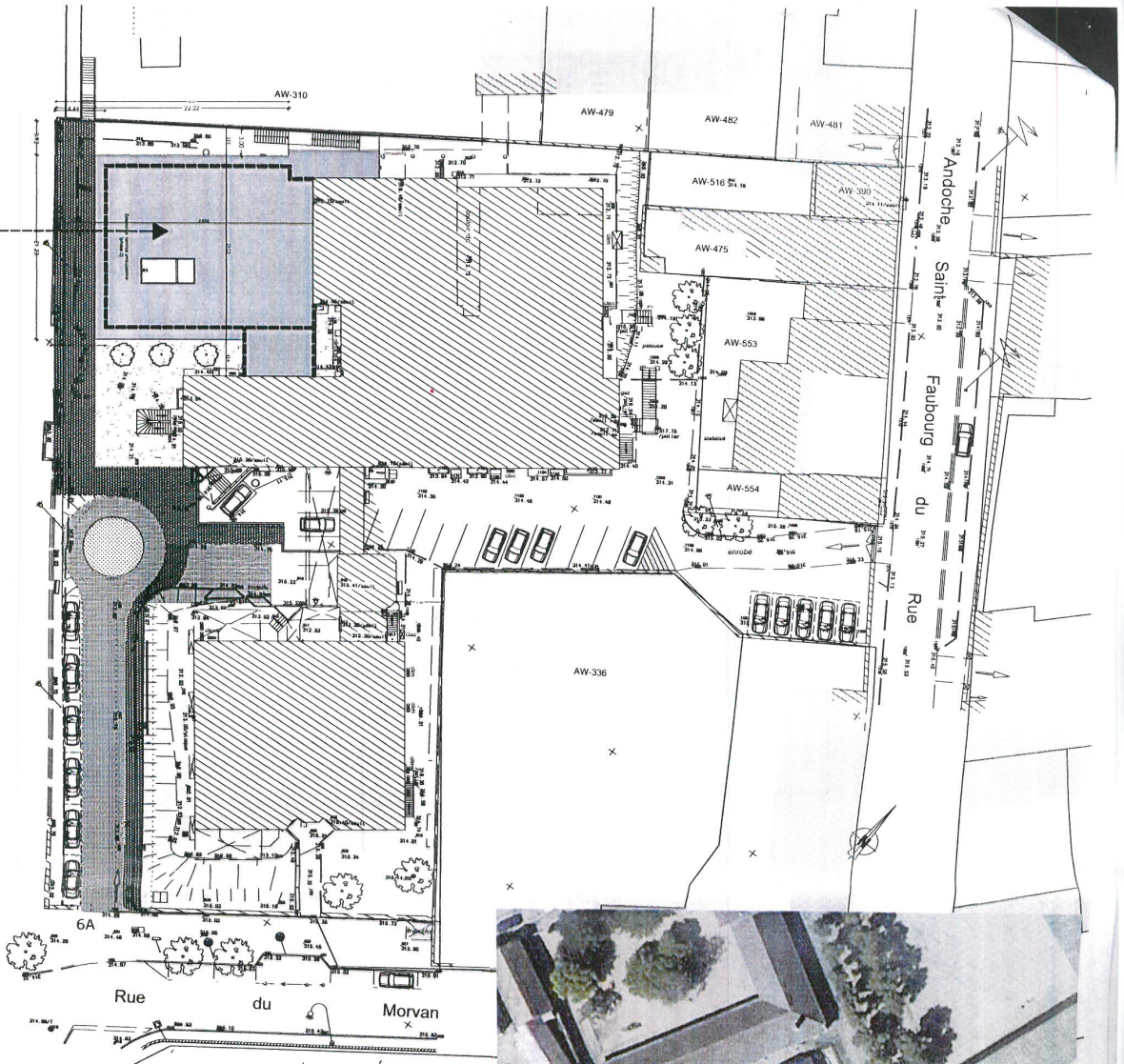
Les réseaux ep et eu seront raccordés sur l'existant. La clinique est actuellement raccordée sur un réseau séparatif situé en contre bas de la parcelle. Les raccordements seront effectués sur les points de réseaux existants et ne devraient pas nécessiter de tranchées complémentaires au stade de l'étude.

2018.6 CLINIQUE DU PARC AMPULATOIRE



CLINIQUE DU PARC - AUTON	PLAN MASSE	PHASE	FAISABILITE	LE 22.05.2018
EXTENSIONS-RESTRUCTURATION	IMPLANTATION EXTENSIONS	INT'Y	1.1	ÉCHELLE 1/500

Implantation service ambulatoire
parcelles AW 305 et AW 325



Implantation service ambulatoire
Rempart



Caractéristiques de l'intervention

Aménageur :

SCI des remparts

4 avenue du Morvan

71400 AUTUN

Représenté par M. Pierre Mercier

Demande anticipée de diagnostic

Reçue le 29 mai 2018 au SRA Bourgogne

Nature des travaux :

Projet d'extension de la Clinique du Parc 6 avenue du Morvan service ambulatoire

Arrêté de prescription :

Arrêté de prescription n° 2018/297 du 08 juin 2018

Suivi du dossier au sein du Service Régional de l'Archéologie : Laure Dobrovitch

Date d'envoi SRA : 12 juin 2018

Date de réception DSTA : 14 juin 2018

Nature de l'opération :

Diagnostic

Modalité particulière d'intervention :

Evacuation des déblais du décapage. Sondage profond et mise en sécurité par paliers.

Terrain concerné :

Adresse : Autun – 6 avenue du Morvan

Cadastre : AI 467

Emprise : 1060 m²

Vestiges attendus : abords du rempart antique ceinturant la ville (tronçon avec une tour), rue antique, boutiques

Données projet :Moyens mécaniques prévisionnels :

Pelle à pneu / chenilles 20 tonnes minimum avec godet lisse + chauffeur : 2 jours (2 jours d'ouverture, 2 jours de rebouchage)

Camion-benne pour évacuation des déblais : 2 jours

Camion-benne pour remise en place des déblais : 2 jours

Phase terrain :

Durée totale terrain : 12 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 12 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 12 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 12 jours
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase étude :

Durée étude : 15 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 15 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 10 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (DAO, PAO) : 10 jours
- ✓ Topo étude : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

